

# LE TRAVAIL DE RUE: DE L'ORAL À L'ÉCRIT

document en progression

à propos d'une pratique douce dans une réalité heurtante

*colligage des réflexions*

*du collectif d'écriture  
et des membres de l'ATTRueQ*

septembre 1997

# LE TRAVAIL DE RUE: DE L'ORAL À L'ÉCRIT

**document en progression  
à propos d'une pratique douce dans une réalité heurtante**

colligage des réflexions

du collectif d'écriture  
et des membres de l'ATTRueQ

*rédigé par Annie Fontaine  
et Jean-Marie Richard*

*déposé à l'ATTRueQ  
septembre 1997*

*un projet financé par une subvention interrégionale  
en prévention des toxicomanies du Ministère de la Santé et des Services Sociaux*

© Refuge La Piaule du Centre du Québec  
Drummondville, 1997.  
Toute reproduction totale ou partielle de cet ouvrage  
est autorisée, en autant que sa source soit identifiée.

## Le collectif d'écriture

Constitué en 1995, le collectif d'écriture est composé de membres fondateurs de l'ATTRueQ qui avaient eu à maintes reprises l'occasion de réfléchir sur la pratique au cours de la mise sur pied de l'association. Ces échanges ont semé chez eux le désir de mettre en commun et de partager leur compréhension du travail de rue afin d'inscrire dans l'écrit la tradition orale à laquelle se sont attachés des générations de travailleurs de rue depuis plus de 25 ans.

### Les membres du collectif

- Jean-Guy Fernandez: Travailleur de rue au CLSC des Aboiteaux; fondateur de la ressource multi-services Tandem Jeunesse; auteur du code d'éthique de l'ATTRueQ. (région est)
- Annie Fontaine: Travailleuse de milieu et conceptrice pédagogique pour le Refuge La Piaule; fondatrice de PACT de rue; formatrice communautaire au CERFAC et à ÉduCom. (région centre)  
  
Odette Gagnon: Travailleuse de rue au PIPQ; superviseure; co-auteure du code d'éthique de l'ATTRueQ (région est)
- Daniel Gendron: Travailleur de rue fondateur au Refuge La Piaule; intervenant-jeunesse en toxicomanie au Foyer Jean-Patrice Chiasson; formateur en toxicomanie. (région centre)
- Gilles Lamoureux: Travailleur de rue pendant 15 ans; formateur et conférencier; co-auteur du guide d'animation sur les drogues « des choix à faire ». (région nord)
- Robert Paris: Travailleur de rue au PIaMP, coordonnateur au PACT de rue; formateur au Cegep de Trois-Rivières; président de l'ATTRueQ (région ouest)
- Jacques Pector: Travailleur de rue et coordonnateur fondateur du PIaMP; formateur au Cegep de Trois-Rivières et au COFREM; conférencier et auteur. (région ouest)
- Jean-Marie Richard: Travailleur de rue fondateur et coordonnateur au Refuge La Piaule; superviseur; formateur en toxicomanie; auteur du rapport « les jeunes de la rue en région ». (région centre)

## Table des matières

<i>Le collectif d'écriture</i> .....	3
<i>Table des matières</i> .....	4
<b>AVANT-PROPOS</b> .....	7
<i>Le contexte</i> .....	7
<i>Le projet d'écriture</i> .....	7
<i>Un document en progression</i> .....	8
<b>INTRODUCTION</b> .....	10
<b>1. HISTOIRE</b> .....	11
<i>Les inspirations</i> .....	11
<i>L'émergence du travail de rue</i> .....	11
<i>Le recul des années 70</i> .....	13
<i>La résurgence des années '80</i> .....	14
<i>Le boom des années '90</i> .....	14
<i>Ailleurs</i> .....	15
<i>Enjeux actuels</i> .....	15
<b>2. LA PRATIQUE</b> .....	18
<b>2.1 Les espaces</b> .....	18
Le mandat du travail de rue.....	18
Les fondements d'une pratique née d'un mandat spécifique.....	18
Une approche se développe en lien avec les besoins des jeunes.....	18
Des valeurs d'intervention se profilent dans l'action.....	19
Des attentes naissent vis à vis des travailleurs de rue.....	20
Composer avec les mandats multiples.....	21
Témoin-acteur dans la zone grise.....	23
La position du travail de rue.....	23
Agir dans la zone grise.....	23
Intégrer l'espace de la rue.....	25
Le lieu de la rue.....	25
Lieu de passage.....	26
La culture de la rue.....	27
L'infiltration: comment entrer dans la rue?.....	29
Quoi ne pas faire... ou faire en prenant garde.....	30
Assurer une présence significative dans le milieu.....	32
Des alliés au dedans et au dehors.....	32
Rites et rythme.....	33
<b>2.2 Les essentiels</b> .....	35
Entrer en relation.....	35
L'élan vers les autres.....	35
Relation d'être et d'aide.....	35
La réciprocité.....	36
Proximité dans l'intimité.....	36
La tendresse du geste ordinaire.....	36
Continuité et finalité.....	37
D'abord, un savoir-être.....	39
Une présence humaine et ouverte.....	39
Un confident.....	40
Être vs paraître.....	40
D'égal à égal.....	40
Être tolérant.....	41
A la recherche de sens.....	42
Autonomie et responsabilité.....	42
Les savoirs-faire.....	43
Une action adaptée.....	43
Prise de contact et socialisation.....	43
Partage-entraide.....	43
Écoute et accompagnement.....	44

Personnaliser la référence .....	45
Intervention-médiation-négociation .....	46
Information-communication-éducation-sensibilisation .....	46
Prévention-prévision .....	47
Savoir faire faire.....	47
Témoigner du milieu.....	47
Dépannage .....	48
Contention.....	48
Quelques savoirs.....	49
Des outils pratiques .....	49
Les limites du travail de rue .....	50
Limites personnelles .....	50
Limites organisationnelles .....	51
Limites contextuelles .....	52
Limites dans le milieu .....	52
2.3 <i>Les nuances</i> .....	53
Travail de rue dans le champ du travail social.....	53
Relations institutionnelles.....	54
Services sociaux.....	54
Police .....	54
Municipalité.....	55
École .....	55
Composer avec les institutions .....	56
Travail de milieu .....	57
Nouvelles pratiques .....	58
Travail rural .....	58
Travailler avec les familles .....	58
Travail de rue en santé mentale.....	58
Travail instrumental (mts-sida).....	59
Travail en milieu pluriculturel.....	59
Travail de parc .....	59
Le travail de rue: une appellation non-contrôlée!.....	59
3- LES RÉALITÉS DE LA PRATIQUE.....	61
Groupes ciblés .....	61
Être avec les jeunes .....	62
Le décrochage.....	63
La débrouille .....	63
La dope dans le milieu.....	63
Les dynamiques sexuelles .....	64
Composer avec la violence.....	65
Judiciarisation des exclus .....	65
Des situations de crise .....	65
4- CADRE DE LA PRATIQUE .....	67
4.1 <i>Cadre de travail</i> .....	67
Les conditions et l'organisation du travail de rue.....	67
Les conditions de travail.....	69
L'équipe et le projet collectif.....	69
4.2 <i>L'embauche</i> .....	71
Autopsie d'un travailleur de rue: mythes et réalités.....	71
Comment l'engager .....	73
La probation .....	74
4.3 <i>Suivi des travailleurs de rue</i> .....	75
Supervision et accompagnement des travailleurs de rue.....	75
La formation en travail de rue .....	76
4.4 <i>Vie et survie des travailleurs de rue</i> .....	77
Vie privée et vie publique.....	78
Sortir de la rue.....	79
5- L'ÉVALUATION.....	80
L'évaluation, cette belle science.....	80
Quand évaluer veut dire contrôler.....	80
Quand science rime avec efficacité.....	81
Postulats en travail de rue.....	82

Objectifs et processus d'évaluation .....	82
Enjeux pratiques de l'évaluation .....	83
6- ÉTHIQUE ET ATTRUEQ .....	84
Le droit à la fugue comme première rencontre .....	84
L'éthique comme premier lieu commun .....	84
L'éthique dans la vie des travailleur de rue .....	85
L'ATTRueQ et la suite .....	87
CONCLUSION .....	88
<i>Index</i> .....	89
<i>Annexes: des outils pratiques</i> .....	90
<i>Sources documentaires</i> .....	91

# **Avant-propos**

## **Le contexte**

Dans le contexte de la réforme de la santé et des services sociaux, plusieurs projets de travail de rue ont été soutenu ou mis sur pied afin d'agir particulièrement sur la prévention des toxicomanies et de la transmission du VIH.

Ce récent engouement pour le travail de rue s'inscrit à la croisée de deux courants: la promotion de la santé et la réduction des méfaits. Bien que l'apparition du SIDA soit à l'origine du virage sociale porteur de ces deux courants, la pratique du travail de rue au Québec s'inscrivait déjà depuis les tous débuts dans des principes inhérents à ces deux courants, à la différence qu'elle n'était pas redevable d'une logique épidémiologique. Par cette expertise, le travail de rue a rapidement été associé aux stratégies d'action prioritaires des régions régionales et s'établit comme une approche pertinente.

La prévalence du VIH chez les jeunes toxicomanes, l'échec des modèles traditionnels d'intervention auprès des jeunes, la méconnaissance des jeunes de la rue<sup>1</sup>, la création et la médiatisation d'un problème social autour de la jeunesse et de leurs modes de vie, les coupures dans la santé et les services sociaux sont autant de facteurs qui font du travail de rue une pratique d'intervention nécessaire dans les objectifs que se s'est donné le ministère de la santé et des services sociaux.

Par le phénomène de l'exclusion sociale, nous avons, comme communauté, rompu les liens avec une partie importante de la population jeunesse. Cette situation atteint tranquillement un point de non-retour par la consolidation d'une structures sociale parallèle, par l'effritement des normes et des conventions sociales et par le développement de problèmes de santé susceptibles d'avoir des répercussions sur l'ensemble de la population. C'est dans cette préoccupation qu'un virage social s'effectue. La pratique du travail de rue se définit dans une démarche plus fondamentale de réconciliation avec la population des exclus.

Dans un contexte où plusieurs intervenants se réclament, à tort ou à raison, de la pratique du travail de rue, il était impératif de produire un document de référence sur cette pratique.

## **Le projet d'écriture**

Ce document "en progression", inspiré de l'expression "work in progress" s'est construit sur le rêve d'un livre qui aurait pris davantage de temps à écrire. Après deux ans de

---

<sup>1</sup> Bien que critiqué, le concept des "jeunes de la rue" comme communauté parallèle grandissante est une réalité que côtoient les travailleurs de rue à travers la province. En plus d'être exclus des différents lieux d'appartenance à la communauté (famille, école, travail, loisirs), ils sont très mal desservis par les différents ministères les concernant. Ils sont pris en charge par les uns, laissés pour compte par les autres, associés à des problèmes sociaux desquels ils sont d'abord et avant tout les victimes.

cogitation, nous avons choisi de rendre accessible le travail étayé jusqu'à aujourd'hui en espérant qu'il pourra servir les lecteurs et, qui sait, inspirer des auteurs... . En fait, plusieurs livres sont contenus dans ce document dont certains sont peut-être déjà en voie d'écriture...

Cet écrit est né du désir des travailleurs de rue de s'associer à une réflexion sur les pratiques sociales. Ils ont voulu traduire par l'écrit la tradition orale contenant les savoirs reliés à cette approche communautaire.

Il veut décrire une *pratique sociale humaine et généraliste* née avec l'explosion des drogues d'il y a 25 ans. Huit travailleurs et travailleuses de rue, tous membres fondateurs de l'ATTRueQ (*Association des travailleurs et travailleuses de rue du Québec*), ont rassemblé leurs visions pour mettre en mots la *pensée et les valeurs* qui supportent leur pratique.

L'ATTRueQ regroupe quatre générations de travailleurs et travailleuses de rue. Elle compte environ 125 membres de toutes les régions du Québec, de milieux urbains et ruraux. Ses membres ont participé au processus d'écriture. Ils ont tenu dans leur région des rencontres de discussion sur la pratique à partir de l'ossature du document. Certains ont répondu à un questionnaire, d'autres ont fait parvenir des documents.

Des comptes-rendus de réunions de travailleurs de rue, des verbatimes de rencontres du collectif, des cassettes d'entrevue, des notes de formation, des rapports d'activités, etc. ont servi au colligage d'informations et à la rédaction de ce document. Des « tonnes » d'autres informations ont été recueillies sans avoir eu le temps d'être colligées.

Ce premier jet traduit une lecture incomplète du travail de rue; trop d'histoires de vie l'ont bâti pour qu'on la résume ici. Tout n'a pas été écrit et il reste beaucoup à dire.

## **Un document en progression**

Loin d'avoir la prétention d'être un mode d'emploi de la pratique du travail de rue, (*le travail de rue étant une pratique en mouvement qui s'adapte constamment aux nouvelles réalités jeunesse*), ce document suggère plutôt au lecteur des réflexions afin de lui permettre de faire des liens et d'approfondir sa compréhension de cette approche.

Ce recueil d'informations est un outil de ressourcement proposant une série de connaissances et de points de vue reliés au travail de rue ainsi que des balises sur ses enjeux et limites.

Ce document en progression s'adresse avant tout aux *travailleurs et travailleuses de rue* afin de les soutenir et de les nourrir dans leur pratique et dans leur évaluation de celle-ci. Les nouvelles équipes de travail de rue, les conseils d'administration, les coordonnateurs, les formateurs et les étudiants pourront sûrement identifier des questionnements à débattre. Aussi, les jeunes, les parents, les intervenants et les décideurs politiques auront l'occasion de lire le point de vue des travailleurs de rue sur leur approche.



Nous imaginons que les lecteurs vont davantage consulter que lire ce document. C'est pourquoi nous avons tenté de le rendre le plus pratique possible en structurant une table des matières détaillée ainsi qu'un index. Aussi, des paragraphes ont été mis en relief dans chacune des sections soit pour en résumer l'essence ou encore, pour relever des faits saillants. Par ailleurs, le texte n'est pas présenté dans un ordre enchaîné; chaque énoncé numéroté est indépendant. Certains de ces énoncés sont le fruit d'une synthèse d'idées alors que d'autres sont la retranscription d'une citation orale ou écrite. Vous trouverez à la fin de ce document les sources qui ont été utilisées à cette fin.

Enfin, comme il s'agit d'un document en progression, nous vous invitons à communiquer à l'ATTRueQ tous vos commentaires et écrits afin que l'on puisse en tenir compte dans la poursuite de sa rédaction. Pour le moment, ne vous surprenez pas de sa forme un peu brute: il s'agit d'un colligage où se côtoient paragraphes rédigés, phrases isolées et mots clés à l'intérieur d'une ossature loin d'être exhaustive... Quant au contenu, il faut y voir des idées et des points de vue émis sans censure plutôt que des affirmations rigides.

Nous espérons quand même avoir un peu ouvert le voile sur le travail de rue pour les hommes et les femmes de tout azimuts qui sont sensibles aux *réalités des jeunes et des exclus*.

Bonne lecture!

## Introduction

**En faisant un survol des aspects du travail de rue, nous voulons jeter les bases de cette pratique en évoquant ses essentiels et en expliquant où le travail de rue se place par rapport à un ensemble de besoins. Quelques définitions et distinctions permettront de situer les auteurs par rapport aux différentes formes de pratique. La question sur la finalité du travail de rue sera lancée et abordée à travers un éclairage sur son mandat de présence.**

*Voici quelques pistes qui seront approfondies à travers les différentes sections de ce document.*

1. Pratique sociale de l'an 2000 portant en elle plus de 25 ans d'histoire au Québec, le travail de rue se situe sur la *lère ligne*, c'est-à-dire directement dans le milieu, là où la vie se vit tout naturellement. Le travailleur de rue s'insère dans la dynamique des rapports humains et y interagit avec les personnes dans un contexte spontané.
2. Le travail de rue est une pratique qui se définit par des *valeurs, des attitudes, des modes d'intervention, une éthique*. Tel que nous le verrons dans la section sur la pratique, le rôle du travailleur de rue est ambigu et difficile à définir en terme de *mandats*. Il s'agit là d'un enjeu majeur concernant son orientation et les attentes entretenues à son égard.
3. Les travailleurs de rue pratiquent dans les *milieux de vie* des jeunes et exercent pour la plupart dans un cadre *communautaire* en collaborant avec les ressources en place. Ils composent avec le contexte socioculturel et économique de la population qu'ils côtoient. Le travail de rue a un impact dans la communauté et les travailleurs de rue sont tous et chacun porteurs du développement de cette pratique d'intervention.
4. L'expérience de travail de rue que l'on décrit ici est une *pratique centrée sur les jeunes* qui sont au cœur de ses objectifs, de son approche et de ses espaces. Bien que des travailleurs de rue interviennent auprès d'adultes ou d'enfants, la plupart des personnes rejointes par les TR sont des jeunes. (12 - 30 ans). Certains espèrent que le travail de rue soit reconnu dans toutes les couches d'âge.
5. Le travail de rue est une pratique douce dans une réalité heurtante. Depuis son origine, les travailleurs de rue s'attachent à *l'humanisme et à la globalité* de cette approche. En ce sens, ils revendiquent un droit que tous les intervenants ne s'accordent pas, celui d'aimer les jeunes.
6. Le travail de rue fait appel à *relation d'aide* mais aussi et surtout à la *relation d'être*.
7. Les travailleurs de rue vivent des rapports étroits avec *différents acteurs* du milieu ce qui implique de leur part certaines prises de position concernant, par exemple le rapport entre la police et les individus « criminalisés ».
8. L'existence du TR vient des lacunes du réseau des affaires sociales et des réseaux d'aide. Il est né dans une période où les *institutions* ne savaient plus quoi faire face aux nouveaux phénomènes jeunesse. Les travailleurs de rue se multiplient aujourd'hui alors que l'état se décharge de son rôle de soutien social.
9. La tradition orale est le principal mode de transmission du *savoir* en travail de rue. L'expérimentation est le lieu de développement de son *savoir-faire* et le partage est privilégié comme moyen de communication du *savoir-être*.
10. Le travail de rue débouche sur d'autres pratiques qui, par ailleurs, se sont développées par elles-mêmes dans certains contextes. On pense ici au *travail de milieu* qui s'exerce dans certains quartiers, dans des écoles, des drops ins, des centres communautaires. Le travail de milieu partage les mêmes valeurs que le travail de rue mais permet des actions plus larges et davantage axées sur l'appartenance à la collectivité.
11. En ce qui concerne la *finalité* du travail de rue, il ne faut pas confondre finalité et fin temporelle; la finalité de la pratique ne réside pas dans l'aboutissement des relations entretenues entre le travailleur de rue et les personnes accompagnées. En ce sens, la référence ne termine pas la relation: le lien se modifie. Le travail de rue est-il davantage un moyen qu'une fin?  
Certains ont comme *motivation* de se rendre non-indispensable et favorisent l'autonomie des personnes. D'autres misent sur la recherche d'un mieux-être, ou encore, sur le développement de relations ainsi que sur la qualité d'une présence significative à travers le quotidien des personnes.  
La pratique est comme une roue: elle poursuit une finalité insaisissable et renaît à tout instant... La plupart des travailleurs de rue ressentent le besoin de définir leur pratique au-delà des problématiques qui ont motivé sa mise en place. Chaque travailleur de rue a pour défi de "*juste être là*" sans autre instrument que lui-même.
12. Les *impacts* du travail de rue sont-ils mesurables ou non?

# 1. Histoire

**Le travail de rue s'inscrit dans une histoire, la sienne mais aussi dans celle des jeunes et des services qui leur sont offerts au Québec. Cette section veut situer la pratique à l'intérieur de la réalité dans laquelle elle a évolué, au travers de ses enjeux, de son contexte et de ses préoccupations.**

*\*Plusieurs des notes historiques citées dans cette section sont issues de la revue documentaire de Sylvie Pharand<sup>2</sup>. La plupart des autres informations proviennent de Gilles Lamoureux.*

## Les inspirations

• *L'idée que l'on se fait aujourd'hui du travail de rue provient de différentes expériences de pratique. Tous ceux qui se sont investis, rémunérés et bénévoles, personnes et groupes, ont coloré son développement. Des penseurs ont également inspiré le sens que les praticiens donnent à leur action.*

1. "Le travail de rue a toujours existé. On pourrait croire qu'il trouve ses origines dans la solidarité plus ou moins clandestine et la camaraderie des gens qui partagent la misère de leurs concitoyens. Socrate aurait été un prototype de travailleur de rue en son temps, vivant dans les rues et les marchés, dédiant sa vie aux indigents. De tout temps, des individus, surtout des religieux, ont pris soin des plus pauvres et des démunis, de ceux qu'on abandonnait sur la place publique. Le missionnaire représenterait même une version confessionnelle du travailleur de rue, du fait qu'il tente comme lui de rejoindre les gens dans leur milieu pour les soutenir dans leur développement spirituel, social et économique. (Spergel, 1986)."<sup>3</sup>
2. "Au Québec, les ancêtres des travailleurs de rue seraient ces gens qui depuis toujours « appliquent naturellement les principes de base du travail de rue: de la coiffeuse au serveur de la taverne du coin, en passant par le propriétaire du magasin général qui écoutaient les doléances de leurs clients et qui permettaient l'expression non censurée de leurs confidences » (Lamoureux, cit in Bombardier, 1993: 7) Mais dans sa forme actuelle, le travail de rue a pris naissance dans le Montréal des années 70. "<sup>4</sup>
3. Au milieu des années 40, Sol Alinsky jette les bases d'une pratique sociale communautaire engagée, positionnée. On trouve chez lui la racine intellectuelle et politique d'une pratique sociale. Pour plusieurs, c'est l'inspiration de ce que l'on connaît aujourd'hui comme le travail de rue. Son principal écrit: "Le guide de l'animateur social: action de conflit social positionné" Sol Alinsky est un radical engagé dans le West side de Chicago (pauvreté) qui utilise l'action conflictuelle: se servir du conflit (sans le créer), utilise la contestation de masse, développe des drop ins et des actions pour changer la situation; ramasser des coquerelles et des rats et les porter chez les propriétaires pour les faire réagir devant l'insalubrité des logements des pauvres...!
4. Le livre « éducateurs dans la rue », 3 ans avec les gangs de jeunes à New York (1947-50), indique déjà les mêmes constats sur les réalités des jeunes à Harlem et raconte les expériences d'une équipe de travailleurs de rue dans leurs différentes hypothèses de travail au niveau individuel et communautaire. Ce livre fait la description des actes, des gestes, des attitudes, des réussites et des échecs, des essais d'évaluation, des limites... On y insiste particulièrement sur l'articulation de la pratique, de la formation et de la supervision en y intégrant des références théoriques.
5. Les influences du travail de rue sont formées à partir de modèles et de contre-modèles.

## L'émergence du travail de rue

• *Le travail de rue est né avec l'explosion des drogues dans un Québec secoué par des mouvements culturels relativement nouveaux, surtout parmi la jeunesse. Son développement est intimement lié à l'évolution du rapport drogue-société.*

---

<sup>2</sup> Pharand, Sylvie "le travail de rue au Québec: revue documentaire", mai 1995, Unité de santé publique du Centre hospitalier régional de Rimouski.

<sup>3</sup> idem

<sup>4</sup> idem

1. Avènement des drogues psychédéliques. Les drogues les plus consommées entre 67-72: cannabis, L.S.D., amphétamines, opiacés.
  2. Parmi ceux qui consomment, certains vivent des bads trips mettant en danger leur santé ou développent des problèmes d'assuétude.
  3. Au Québec, les années 60 amènent le désinvestissement rapide du clergé dans les domaines comme l'éducation, la santé, les loisirs et le travail social. C'est le début de la révolution tranquille, la fin de la grande noirceur.
  4. L'avènement de la pilule change considérablement l'approche de la sexualité et les mouvements féministes tentent de transformer les rapports de force entre femmes et hommes.
  5. A cette époque, l'adolescence commence à être reconnu comme un temps de vie avec ses manifestations spécifiques. Ce constat porte des revendications et des questionnements. On assiste à un changement drastique dans les relations parents-enfants au cours de ces années et on questionne de plus en plus la famille. C'est pendant cette même période que le concept de polyvalente commence à s'installer en tant qu'institution scolaire. Aussi, l'âge légal passe de 21 à 18 ans.
  6. L'expo 67 correspond à une période d'ouverture sur le monde. Pour les jeunes, c'est le choc culturel et c'est en même temps l'accès au mouvement hippie. Ce contexte « peace » amène les jeunes à expérimenter de nouveaux « véhicules ». Parmi eux, la drogue ouvre des portes. Pionniers dans l'expérimentation de ces drogues, les freaks définissent des rituels de consommation.
- ***La commande du TR vient-elle d'en haut ou d'en bas? Cette pratique a pu naître quand les "personnes d'en-haut" ont compris qu'ils ne comprenaient plus ce qui se passait: ils ont requis la présence d'intervenants dont la pratique a pris racine dans les tavernes permettant au "monde ordinaire" d'intervenir dans la vie du monde ordinaire.***
    7. En milieu institutionnel, une incompréhension règne vis à vis de l'explosion familiale, de l'amour libre et de la culture des jeunes...
    8. On assiste alors à l'émergence de pratiques terrain pour accompagner les changements qui surviennent aux niveaux de la vie en société et de la réalité des jeunes.
    9. La fondation en 1969 à Montréal du Bureau de Consultation Jeunesse (BCJ) ouvre une voie à une première vague de pratiques communautaires spécialisées dans le travail auprès des jeunes.
    10. Une nouvelle vague d'intervenants naît avec des caractéristiques différentes des travailleurs sociaux traditionnels. L'introduction du travail de rue au Québec se réalise sous le signe de l'expérimentation euphorique à l'image de ce qui se passe dans la société de l'époque.
    11. Les disciplines de la médecine, du social et du judiciaire (incluant la psycho, la crimino, l'éducation, etc.) veulent augmenter leur savoir sur le monde contemporain québécois.
    12. Dans ce contexte, certaines institutions achètent de drogues pour les faire analyser et des travailleurs de rue expérimentent des substances sous la supervision de chercheurs afin d'évaluer leurs réactions.
    13. Officiellement, le travail de rue débute avec la clinique Ste-Famille (associé à l'université McGill) au Carré St-Louis à Montréal à la fin des années 60. Multidisciplinaire, cette clinique communautaire éprouvait des difficultés à comprendre, donc à soigner et aider, de plus en plus de vieux adolescents de jeunes adultes en réaction physiologique (convulsions, arrêt respiratoire, etc.) et psychiatrique (paranoïa, psychose, hallucination) suite à une prise de drogue (L.S.D., PCP' etc.). Afin de mieux comprendre ce qui se passait, la clinique décide d'engager, comme membre à part entière de l'équipe, des consommateurs de ces drogues vivant une relation non problématique avec ces substances pour aller vers leur pairs, pour les accompagner. Ils se rapprochent ainsi de réalités comme la fugue, la dope, le sexe.
    14. Dans le milieu francophone, au même moment où la commission fédérale Le Daim tient ses audiences, l'hôpital psychiatrique St.-Jean de Dieu (Louis H Lafontaine) ouvre une clinique multidisciplinaire appelée « 2ième ligne ». 4 travailleurs de milieu sont délégués pour travailler avec « les autres » jeunes.
    15. Du même souffle, un peu partout dans le Québec, on voit naître, avec l'aide des projets PIL (projet d'initiative locale), des cliniques champignons et des drogues-secours. Dans la même période (71-72), le premier programme médico psycho-social de méthadone est implanté.
    16. On peut dire qu'à l'époque comme aujourd'hui, les programmes d'employabilité (PIL, PDE, A38, A25) ont formé plusieurs travailleurs de rue!

17. En 1972, l'hôpital Ste-Justine met de l'avant un projet expérimental de 3 ans avec l'UNMD au fédéral et le service 3215 voit le jour avec 2 travailleurs de rue, 1 psychologue, des pédiatres, psychiatres, infirmières et secrétaire. Ce service devient plus tard le secteur des adolescents de l'hôpital Ste-Justine.
18. Jusqu'en 77-78, on donne à la pratique le nom de travail de milieu, entre autres pour éviter une traduction trop littérale du terme « street work » dans cette période d'affirmation linguistique. Aussi, les réalités rencontrées au Québec par les travailleurs de rue ne se comparent pas avec celles vécues dans les rues américaines de l'époque où les crises sont beaucoup plus graves.<sup>5</sup>
19. En 1972, l'Office de Prévention et de Traitement de l'Alcoolisme et de la Toxicomanie (OPTAT, Québec) et l'Université de Sherbrooke sont très sensibles au travail de milieu effectué à Montréal pour rejoindre une jeunesse en déroute que les adultes mélangés ne réussissent pas à suivre... Avouant publiquement leur méconnaissance face aux réalités nouvelles amenées avec les substances psychotropes, l'OPTAT s'associe aux travailleurs de milieu.
20. L'OPTAT regroupe les travailleurs de rue en comités. Le ROPLAM est mis sur pied en 1973 et rallie 50 à 75 travailleurs de rue dans le Montréal métropolitain. Il s'agit d'organismes de première ligne.
21. Par le ROPLAM, les travailleurs de milieu vont suivre un cours en toxico en 1974-77 (à Sherbrooke).

### **Le recul des années 70**

- *La naïveté des premiers instants a permis de faire naître une approche d'abord centrée sur un savoir-être. La stratégie s'est développée avec le temps pour répondre aux exigences de la pratique.*

1. C'est la confirmation et commercialisation de la dope: Les dopes les plus consommées sont: cannabis, opium, morphine, biro, pcp, L.S.D., colle, mandrax, meth-crystal.
2. Les adolescents commencent à vivre des problèmes particuliers et nouveaux. Aussi, les conditions de vie des jeunes se détériorent graduellement.
3. Beaucoup d'actions et de changements surviennent dans les domaines médicaux, psychosociaux et judiciaire, tant au provincial qu'au fédéral. Les travailleurs de rue sont présents et visibles et leurs lectures des réalités est « en demande ». Ils participent directement ou indirectement à la formation de plusieurs praticiens de ces différents domaines. Leurs liens nouveaux avec ces acteurs sont bons et la crédibilité de leur expertise est reconnue au niveau des dopes. On reconnaît aussi la valeur de leur présence dans les milieux où vivent les marginaux ainsi que les forces qui caractérisent leur approche.
4. Les fêtes nationales de 1974-75-76 marquent le haut point de la pratique à l'époque en même temps que la fin de cette époque. La section des adolescents de Ste-Justine reçoit le mandat de l'état d'assurer les services aux personnes intoxiquées lors des fêtes nationales sur le Mt-Royal (où près de 500 000 personnes sont réunies). Une équipe de 12 travailleurs de rue en plus de pédiatres, psychologues et infirmières se mettent à la tâche.
5. Plusieurs réformes ont lieu et affecte les pratiques sociales: Loi provinciale sur les jeunes délinquants. Commission Castonguay Neveu. Rapport Batcha. Entre 1973 et 1978, plusieurs institutions et organismes sont mis en place: clcs, css, crss, ca, dpj, cpj, rmjq, aitq, bcj, etc. (devinette!) Batcha en 1975: naissance des Centres d'accueil, des CLSC, Ste-Justine: action penchée sur les adolescents.
6. Dans la foulée de la réforme des services de santé et des services sociaux (Castonguay-Neveu) qui entraîne notamment la création des CLSC et des centres d'accueil, les travailleurs de rue sont graduellement intégrés au réseau institutionnel. Fin 75, le Comité d'étude sur la réadaptation des enfants et adolescents placés en Centre d'accueil (Commission Batshaw) dépose un rapport qui révisé en profondeur la philosophie d'intervention auprès des mineurs: développement de la personne et intégration sociale y sont mis de l'avant. De nombreux travailleurs de rue se voient offrir des emplois dans le réseau des affaires sociales Peu à peu, ces derniers perdent contact avec la rue mais conservent des liens avec leurs collègues communautaires.
7. En 1977, il ne reste plus que cinq travailleurs de rue à Montréal, Laval et Longueuil. (Blais 1986; Bombardier, 1993; Bernier, sept 1992). Le ROPLAM passe de 120 à 5 membres (dont le BCJ qui

---

1. <sup>5</sup> Aujourd'hui, l'appellation "travail de milieu" continue à être associée au contexte moins "heavy", moins heurtant. Elle est aussi utilisée pour décrire les approches localisées (école, drop in, café, centre communautaire, etc) ou encore pour définir les actions collectives nées à travers le travail de rue.

travaille à Laval et Longueuil). Tous les autres travailleurs de 1<sup>ère</sup> ligne se retrouvent dans les CLSC et centres d'accueil. (c'est l'époque de la distribution des "jobs à vie!")...

8. Parallèlement, à Perspective Z du BCJ, on développe une alternative complémentaire en expérimentant un milieu d'intervention et une approche.
9. en 1977, L'OFQJ permet à 21 intervenants jeunesse (dont des travailleurs de milieu et de rue) de faire un stage à Grenoble. Les Français parlent quant à eux d'éducateurs de rue.
10. En 1977, un premier projet de travail de corridor est mis en branle avec trois personnes qui prennent un mandat de travail de milieu à l'école Jacques-Rousseau de Longueuil.

### **La résurgence des années '80**

- *Le travail de rue s'est surtout articulé en milieu communautaire et a entretenu avec les institutions (socio-sanitaires, juridiques, politiques) des rapports de pouvoir autour de divers enjeux.*

1. cannabis, héroïne, pcp, L.S.D. réduit, champignon, alcion, coke, crack, freebase.
2. La résurgence des pratiques de travail de rue au Québec dans les années 80 se situe dans le sillage du désengagement de l'état amorcé à la fin des années 70 (René 1991). C'est dans ce contexte que se développe au Québec une myriade de pratiques communautaires jeunesse qui touchent de nombreux champs d'intervention: animation locale auprès des 12-18 ans (maisons de jeunes), hébergement pour les jeunes adultes, insertion professionnelle pour les 16-30 ans, groupes spécialisés (toxicomanie, suicide, etc.) et ressources alternatives.
3. Reconnu à l'époque pour son expertise tant au niveau jeunesse qu'en travail de rue, le BCJ se voit confier une recherche par le CSS sur la prostitution des jeunes mâles à Montréal. On cherche alors à répondre à l'épineuse question « que faire avec les jeunes en difficulté qui échappent au réseau de services? ». Cette recherche confirme ce que beaucoup savent: de plus en plus de jeunes se prostituent et, pour la majorité, l'argent sert à l'achat de dope. A partir de ce constat, en affiliation avec le BCJ, le PIAMP voit le jour. S'installe en même temps une vision à la fois plus pointue, plus politique, plus globale et plus stratégique du travail de rue. La création du Projet d'intervention auprès des mineur-e-s prostitué-e-s (PIAMP) marque le coup d'envoi d'une lente renaissance du travail de rue (Bélangier in Legault et coll, 1994).
4. En 1984, le BCJ ouvre un point de service, le CRIC, avec un mandat de formation. En 1985, la 1<sup>ère</sup> formation en travail de rue est donnée. Un séminaire de travail de rue II s'est ajouté un peu plus tard. Les formateurs étaient alors Michel Blais (travailleur en milieu de corridor pour le BCJ), Jacques Pector (travailleur de rue au PIAMP) et Gilles Lamoureux (travailleur de rue au BCJ de Laval). Le PIPQ et La Piaule, fondés en 84-85, furent parmi les premiers organismes formés et des centaines d'autres ont suivis le pas dans les années suivantes.
5. Retour en force au milieu des années 80: l'impact sur les jeunes des transformations socio-économiques au Québec, comme dans les autres pays occidentaux, sert de toile de fond à ce nouvel intérêt qu'on porte au travail de rue depuis le début des années 80. La hausse drastique des taux d'intérêt, la crise du pétrole, les dettes de dope plus élevées avec l'arrivée des drogues comme la cocaïne. Les réalités des jeunes ressemblent de plus en plus à celles des adultes. Le sexe et le délit deviennent de plus de plus de sources de revenu. Avec ces réalités, l'isolement augmente et le rythme de la pratique ainsi que ses orientations se modifient.

### **Le boom des années '90**

- *Son adaptation rapide aux réalités et besoins changeants des marginaux et des exclus de la société caractérise l'histoire du travail de rue. Cette faculté explique pourquoi la santé publique y voit, avec raison, un bon moyen pour aller vers les UDI par exemple afin de lutter contre la propagation du sida ou encore, pour s'intégrer parmi les populations vivant des problèmes de santé mentale en dehors des milieux institutionnels.*

1. Hydroponique, héroïne en hausse, coke, extasy, pcp, L.S.D., ativan.
2. Le sida s'impose, les drogues de rue se modifient tant au niveau des substances et de leurs effets que dans la façon d'être consommées (plus d'injection entre autres).
3. L'augmentation sérieuse de la pauvreté et de l'exclusion s'accompagne d'une montée de l'inespoir et se traduit chez les jeunes par l'abus de drogues, le suicide, le décrochage, la fugue, etc. L'omniprésence des mts et du sida rend menaçantes les relations sexuelles, voire affectives.

4. On peut sentir s'installer parmi les intervenants sociaux et communautaires des craintes, voire même une démotivation chez plusieurs devant l'ampleur des réalités de plus en plus dures auxquelles se confrontent les personnes du milieu. Ces intervenants vivent eux-mêmes des situations de vie de plus en plus précaires dans le contexte de coupure et de réorganisation des services sociaux. Les institutions sont désorganisées et les organismes communautaires, surchargés. En même temps, les demandes d'aide augmentent...
5. La pratique est installée au Québec. Les réalités qu'elle rencontre sont de plus en plus dures. Entre autres, on parle de plus en plus d'enfants et d'adolescents abandonnés. Les enfants de la rue (3 émissions de 50 minutes) confirment la visibilité et l'importance des travailleurs de rue dans la vie contemporaine. Le noyau de travailleurs de rue ne cesse de s'élargir depuis lors. A chaque année, partout dans le Québec naissent des organismes qui offrent un service de travail de rue.
6. En 1993, le travail de rue vit une étape importante avec la création de l'Association des Travailleurs et Travailleuses de rue du Québec (ATTRueQ). Association pour la défense de la pratique ATTRueQ. On compte environ 125 membres de l'ATTRueQ aujourd'hui.

### Ailleurs

- *Des pratiques très diversifiées se développent à travers le monde. On assiste actuellement au regroupement de travailleurs de rue de différents pays qui souhaitent partager ensemble leurs préoccupations et expertises.*

1. Aux États-Unis, le travail de rue débute au milieu du 19<sup>ième</sup> siècle alors qu'un organisme de charité et des congrégations religieuses tentent de secourir les plus pauvres dans les villes américaines naissantes. Dans les années 30, avec le Chicago Area Project, on voit apparaître un véritable projet de travail de rue aux États Unis. En 1950, le New-York City Youth Board Project. 1960-66, Chicago Youth Development Project. 1954-57, Boston Roxbury Project. En 1985, 85 travailleurs de rue intervenaient auprès d'une centaine de gangs dans tous les quartiers de New York. Plusieurs autres projets de travail s'inscrivent dans le cadre d'un programme de prévention du Sida, comme le teen-Peer OutReach de San Diego qui fait la distribution de matériel dans le but de modifier les comportements des jeunes qui ont abandonné l'école et qui vivent dans ou de la rue. (Podschun, 1993).
2. Le travail de rue existe en France depuis près de 50 ans. Officiellement reconnue par l'état en 1972, cette pratique s'inscrit dans une stratégie de prévention de la délinquance structurée autour du métier d'éducateur spécialisé privilégiant le rapport direct jeune-adulte. On retrouve aujourd'hui de nombreuses équipes de travail de rue, les Équipes Amitié, qui font de la prévention spécialisée selon la forme éducative ou curative. Ces équipes éducatives s'adressent à l'ensemble des jeunes défavorisés d'un quartier.
3. En avril 1992 eurent lieu à Toulouse les états généraux des éducateurs et éducatrices de rue, le plus grand rassemblement de travailleurs de rue en Europe à ce jour.
4. Plusieurs échanges d'expertise ont lieu entre le Québec et la Belgique au niveau du travail de rue.
5. Il existe aussi des pratiques de rue en Amérique Latine. On se rappelle que Rio fut le théâtre de l'assassinat de 424 enfants et adolescents de la rue en 1992.
6. Le travail de rue pratiqué en Afrique répond principalement à des besoins de survie chez les jeunes et touche particulièrement des enfants abandonnés et rejetés de la communauté se réfugiant dans les grands centres.

### Enjeux actuels

- *Le contexte des valeurs dans lequel le travail de rue se vit actuellement est teinté des changements importants qui sont survenus dans la culture québécoise et dans les rapports entre générations.*

1. On peut croire que c'est la 11<sup>ème</sup> fois dans l'histoire de l'humanité que les enfants auront une aussi grande différence (à la baisse!) de qualité de vie d'avec leurs parents si les choses ne changent pas fondamentalement.
  2. Les jeunes sont notre présent dans l'image qu'ils nous renvoient de notre échec comme société. Échec à maintenir des réseaux d'appui, un sens à la collectivité, des modes d'intégration sociale. Échec à mettre en place la société de loisir où la « machine » sert à autre chose qu'à exclure. Échec à se séparer dans le respect et l'intégrité. Ils se projettent aussi dans notre avenir, parce que le leur n'existe pas dans nos plans... Les adultes doivent faire face à la réalité et auront de plus en plus de difficulté à gérer des problèmes sociaux car on ne peut continuellement exclure sans susciter des réactions.
  3. Les jeunes et les vieux sont traités d'une même manière; on les fait passer des centres d'accueil à la désinstitutionnalisation.
  4. Certains jeunes font des bébés pour recevoir plus de prestations sociales... Le suicide est en hausse chez les jeunes du Québec et un des plus haut taux dans cette catégorie à l'échelle planétaire. Combien se sentent isolés parce qu'ils ne sont pas aimés? Combien se sentent ignorés parce qu'on ne partage avec eux aucun pouvoir, aucun espace de parole et d'action. Qui a dit que des gens ont le désir de souffrir? Qu'est-ce qui les met dans leurs conditions précaires, en tant qu'individus et que collectivité?
  5. On juge une démocratie par la manière dont elle traite les plus petits... Les notions d'excellence et de performance mènent tellement vite à l'intolérance et à l'exclusion.
  6. On ne peut plus travailler qu'avec les désirs de la société (politically corrects et les autres), nous devons travailler avec les réalités qui la composent.
  7. La montée de l'intolérance est l'un des signes de l'évolution des exclusions. Les jeunes sont devenus un groupe cible de cette stigmatisation. On assiste de plus en plus souvent à des échauffourées entre policiers et jeunes (Québec, Montréal, Drummondville, etc.). Les comportements de ces jeunes, voire même leur présence, dérangent au point tel qu'ils sont la cible d'interventions policières fréquentes.
  8. Société de contrôle: création de dossiers sur les personnes, encouragement à la délation (dope, bs, etc.). Les jeunes accroissent leur méfiance et associent l'adulte à un symptôme d'autorité: ils renforcent leurs peurs, leurs préjugés et leurs principes. « Les adultes sont des crosseurs, faut pas leur faire confiance... »
- ***Les adultes ont toujours attaché beaucoup d'importance à la durabilité et à la stabilité en opposition à l'instantanéité et à l'immédiateté de la jeunesse. Ces notions prennent particulièrement leur sens dans la rapidité du rythme de vie actuel. La fin des consensus sociaux et la rapidité des changements ont élargi le fossé entre les jeunes et les adultes. La rupture entre les générations découle en grande partie de l'absence de transmission entre ces deux groupes. On est passé d'un conflit de générations à une crise de générations. Ce contexte influence grandement l'approche des travailleurs de rue qui se pose de plus en plus comme le chaînon manquant de la pratique sociale (la fibre perdue du tissu social!).***
    9. L'explosion familiale se vit comme un drame pour plusieurs personnes. Elle ne se traduit pas que par le divorce des parents mais aussi à travers l'exil des jeunes des régions vers les villes.
    10. Quelles sont les perspectives d'avenir? : No futur no past
    11. Les valeurs en 1970 et en 1995: ont-elles changées chez les jeunes? (Amour, solidarité, égalité...). Les crises de révoltes dans le fond, étaient les mêmes: être reconnu, affirmer une identité, etc. Le jeune recherche une personne significative et stable.
    12. Les jeunes résistent-ils aux images véhiculées par la société à travers différentes cultures: rockers, punks?
    13. La question du sens est une préoccupation de tous les temps. Dans le contexte actuel d'individualisme où les principes de vie n'ont plus la clarté d'antan (règles partagées par l'église, la famille, l'école, etc.), chacun doit lui-même se "fabriquer" du sens: orientation, signification, jugement, sensation.
    14. Les valeurs de cette fin de millénaire: élitisme, performance, instantanéité, rentabilité, propreté, sécurité, consommation, compétition, normalisation, raison...
    15. La dimension culturelle revêt une nouvelle couleur avec l'exode rural, la mondialisation, les réalités de l'immigration, etc.
  - ***Dans le contexte social et culturel actuel, compte tenu de la condition de vie des jeunes et des réalités reliées aux drogues, la pratique du travail de rue est nécessaire.***
    16. Le travailleur de rue n'enrayera jamais les problèmes sociaux et là n'est pas son but. Aussi, d'autres ont le mandat de punir les incorrects et de réprimer « l'inacceptable »... C'est d'ailleurs dans cette voie que



l'argent est de plus en plus investie; on augmente les corps policiers qu'on voit plus souvent sur la place publique (apparence de sécurité), on remplit les prisons, on expérimente les bracelets de repérage sur les prisonniers en « liberté », on multiplie les caméras de surveillance, on exige davantage le numéro d'assurance sociale des personnes, etc... Plusieurs se posent la fameuse question: à quand big brother???

17. Le travail de rue est-il perçu comme anticonformiste? Le travailleur de rue n'est pas anarchiste, contre la loi, ce qui ne l'empêche pas d'avoir des opinions et de prendre position. Placé dans la vie du monde, il voit et entend des réalités « invisibles », des réalités que la société ne veut pas visibles... Pensons aux itinérants qu'on range au placard le temps des visites touristiques (exemple des jeux olympiques), aux « irritants objectifs » qu'on veut éloigner des places publiques pour les rendre plus sécuritaires, conviviales, invitées et propres... On exclut et déplace des personnes, des populations en restreignant certains espaces en tant que zone d'accès pour la « bonne population ». Quelle est la fonction de ces lieux d'inclusion restrictifs: justifier l'exclusion? On adopte toutes sortes de manières: inadmission de certains styles de personnes à l'entrée de festival, inaccessibilité des coûts de certains services, contraventions diverses...
  18. A une ère où on parcellise, fragmente et sectorise tout, où l'intervention se spécialise et les approches se multiplient, le travail de rue porte en lui le défi d'accompagner les personnes dans leur globalité. Pendant qu'on promouvait la performance et l'excellence, il tente de ramener la dimension humaine et même pédagogique de l'erreur en s'exposant lui-même à l'incertitude et à l'objection.
  19. Avec la crise économique qui survient, les conditions des jeunes se désagrègent et on en vient « naturellement » à parler davantage de travail de rue que de travail de milieu comme on le faisait au début de la pratique. C'est que les réalités de plus en plus dures évoquent directement la culture de la rue.
- ***Au Québec, le travail de rue a une histoire documentée d'au moins 25 ans. La pratique, contrairement à ce que certains pensent, ne vient pas de naître mais, comme depuis ses débuts, occupe des espaces inoccupés par les praticiens des services sociaux et d'une majorité des groupes communautaires.***
20. On peut constater un intérêt de l'étranger vis à vis du travail de rue au Québec où la pratique vit une expérience presque unique: elle n'a pas été soumise à des scandales! Le travail de rue s'étend de plus en plus dans toutes les régions du Québec. Un danger accompagne cette bonne nouvelle: celui que le travail de rue soit une « mode » qu'on essaie et qu'on abandonne trop vite; jeter le bébé avec l'eau du bain!
  21. Au cours des 30 dernières années, la prise en charge de l'état qui s'est opérée a déresponsabilisé les parents face à leurs enfants pour les confier à des spécialistes. Aujourd'hui, le retranchement des institutions laisse des parents démunis face à leur rôle.
  22. La tradition des "pratiques silencieuses" exercée dans les services sociaux pour répondre aux besoins des jeunes au-delà des contraintes institutionnelles a permis d'associer des travailleurs de rue à l'action des travailleurs sociaux.
  23. La transformation des motivations institutionnelles: en '70, la conscience coupable et l'institutionnalisation de services mur à mur pour le bien des jeunes (état providence) / en '90, l'enjeu sécuritaire et le contrôle des jeunes pour le bien de la société.
  24. Les mandarins de la santé publique ont permis cette effervescence du travail de rue autour de la problématique « drogue » qui a été pendant longtemps, et encore à ce jour, le fer de lance du travail de rue dans le monde des services sociaux. Malgré cette expertise particulière à laquelle elle est liée, la pratique a toujours cherché, obligée parfois à se débattre, à maintenir sa globalité, fondement de son approche.
- ***La vie tourne vite et les travailleurs de rue s'adaptent. Ils cherchent à légitimer des espaces de pratique particuliers et une cohérence nationale sur le plan des enjeux et des revendications.***

## 2. La pratique

Cette section présente les fondements de la pratique en se penchant sur les essentiels qui la composent, sur les espaces dans lesquels elle se vit ainsi que sur les nuances qui la distinguent.

### 2.1 Les espaces

Sa présence dans l'espace des jeunes permet au travailleur de rue d'être témoin et acteur privilégié dans des réalités ordinaires et extraordinaires. Il s'adapte à la culture et au rythme du milieu. Accompagnant les jeunes dans leurs trajectoires, les travailleurs de rue se retrouvent souvent dans des zones d'entre-deux.

#### Le mandat du travail de rue

« Sachant que les jeunes aspirent à un projet de vie, que leur offrons-nous en tant qu'adultes? »<sup>6</sup>

#### Les fondements d'une pratique née d'un mandat spécifique

• *En se référant au mandat initial et à son évolution, on peut constater que le travailleur de rue a toujours eu comme fonction d'entrer en relation avec les personnes en rupture d'avec les institutions, non-rejointes par les services traditionnels et exclues des espaces publics. C'est souvent auprès des jeunes et de leurs milieux que les organismes se sont concentrés, peut-être parce qu'une proportion importante d'entre eux correspond à cette conception de la marginalité depuis quelques décennies.*

1. D'abord défini par le réseau des affaires sociales, le mandat des travailleurs de rue a pris racine dans une réalité précise dont le caractère explosif dépassait les intervenants traditionnels à la fin des années '60. Des personnes proche des consommateurs de psychotropes ont été embauchées pour être en contact avec les nouveaux phénomènes reliés à ce symptôme.
2. En relation avec les besoins et les attentes exprimés par le milieu, le mandat du travail de rue n'est depuis lors pas resté statique et le contexte dans lequel il s'inscrit continue d'orienter sa définition. Ainsi donc, on ne peut dissocier les mandats de la pratique de son exercice à travers le temps.
3. Le travail de rue tel qu'on le conçoit aujourd'hui est une fusion d'expériences passées et présentes de la pratique ainsi que des projections qu'on en fait pour le futur. Des travailleurs de rue adoptent partout des formes différentes de pratique mais plusieurs se rallient sur le fond: être une personne ressource qui tend à développer des relations significatives en s'intégrant aux espaces et au quotidien des jeunes.
4. Il doit avant tout permettre à des jeunes d'être en contact avec des adultes qui ne vont pas les trahir, qui vont les accompagner tels qu'ils sont... avec ce qu'ils ont et n'ont pas! Le rôle de ces travailleurs terrain est d'être connu et reconnu par le milieu pour y être disponible et accessible. En ce sens, ils investissent d'abord leurs efforts dans la création et le maintien de liens, dans des actions de socialisation.
5. Collé aux réalités, le travailleur de rue cherche à trouver des alternatives pour faire face à des situations affrontantes. Son travail se situe dans le court, le moyen et le long terme. Il accompagne des personnes dans leur cheminement mais répond aussi, et de plus en plus, à des urgences sociales. Les travailleurs de rue inscrivent leurs actes dans des gestes ordinaires, au quotidien. Ils partagent également des moments extraordinaires où des enjeux existentiels se jouent en leur présence.
6. S'ils connaissent bien leur rôle, les travailleurs de rue ne peuvent le définir qu'en l'actualisant dans leur contact avec les jeunes. « on sait pas toujours ce qu'on va faire là mais on sait pourquoi on y est... ». Avec son mandat non-directif, l'individu qui travaille dans la rue cherche souvent le motif de sa présence parmi les jeunes et c'est dans leurs besoins qu'il trouve le sens de son action.
7. C'est ce sens qu'il poursuit dans les orientations qu'il prend à travers ses choix, dans les jugements qu'il porte à travers sa lecture, dans les significations qu'il accorde aux gestes, au temps, aux lieux, dans les sensations qu'il éprouve en relation avec les autres.

#### Une approche se développe en lien avec les besoins des jeunes

---

<sup>6</sup> PIAMP, Les actes du colloque *Une génération sans nom ni oui*, Montréal, 1994, p. 244

• *Les travailleurs de rue prennent la place que les jeunes leur ouvrent. Par nécessité et par loyauté, ils se soucient de valider leurs actes avec eux. La manière dont les praticiens définissent leur mandat est indissociable du sens donné à l'action posée parmi les autres.*

1. Au cours des années '70, avec toutes les réformes de l'époque (voir historique), le nombre de TR diminue drastiquement: une fois les « résultats obtenus », on ne les croit plus aussi nécessaires! Les organismes qui persistent à faire du travail de rue en profitent pour dépasser le stade du mandat « reçu par en haut » pour connecter leur définition au milieu et en articuler le sens dans l'action. Affranchi des attentes institutionnelles, le travail de rue se rapproche des revendications de la marge.
2. Avec l'autonomie qu'ils gagnent, les praticiens donnent forme à des concepts de référence en faisant leurs propres lectures des réalités rencontrés. Avec le temps, différents écrits (demandes de subvention, projets, plans d'action, rapports d'activités, conférences, formations, articles, revues de presse, ...) s'accumulent. Ce sont ces documents qui permettront plus tard aux membres de l'association des travailleurs de rue d'élaborer un code d'éthique et des balises de pratique.
3. Le travailleur de rue entre dans les milieux des jeunes et va vers eux non pas pour les « sauver » de leur réalité en cherchant à les rescaper, à les retirer, à les « déraciner » de leurs lieux d'appartenance. Il s'y intègre pour être avec eux, pour les accompagner dans ce qu'ils vivent. Certains diront qu'il travaille à l'amélioration de leur qualité de vie pour leur permettre de tendre vers un mieux-être.
4. Son travail en est un de 1<sup>ière</sup> ligne. Si les institutions ont un rôle de normalisation, le travail de rue agit quant à lui sur la base d'une relation volontaire et égalitaire. Il ne va pas changer les choses, il va se placer entre deux pour s'offrir en tant qu'outil afin de faire le lien entre ce que les jeunes sont et leurs besoins.
5. Il aide les jeunes à prendre du pouvoir sur leur vie et encourage leur autonomie. Empruntant avec eux les chemins sinueux du labyrinthe à culs-de-sac multiples de nos sociétés contemporaines, il partage la vulnérabilité qu'ont les individus face aux institutions. Le travailleur de rue cherche à rendre ce passage moins heurtant pour les personnes en identifiant avec elles les raccourcis, les obstacles, les échelles et les serpents.
6. Le travail de rue ne se pose pas comme une fin mais comme un moyen. Le travailleur de rue va vers les personnes et s'engage dans le milieu. Il travaille sur la démarche et le processus plutôt que dans un objectif de finalité. Il agit plus A TRAVERS que DANS les structures et AVEC et non POUR la personne, sans pouvoir d'autorité mais dans une démarche d'accompagnement. Il recherche avec l'autre des moyens de mieux vivre le déséquilibre dans un contexte où la stabilité est un état auquel il est difficile d'accéder.
7. La vision du travailleur de rue sur la personne est globale en ce sens qu'elle n'est pas axée vers un de ses aspects et qu'elle tient compte de son histoire personnelle, relationnelle, familiale, socioculturelle, socio-affective, socio-politico-économique, etc. Il entre dans les sphères du jeune et tourne autour de sa globalité (\$, sexe, dope, famille, école, job, amis, avenir, amour, loisirs, santé...).
8. Cependant, malgré les fondements généralistes du travail de rue, certains services tendent parfois à réduire la pratique à une dimension technique. Par exemple, même si l'intervention spécialisée est grandement valorisée, les seringues doivent rester un outil et ne pas devenir un but...

### **Des valeurs d'intervention se profilent dans l'action**

• *De façon intuitive, les premiers TR ont jeté les bases d'une pratique qui s'est définie dans le temps et dans des espaces singuliers d'intervention. Ils ont construit sur des valeurs qui se sont intégrées et confrontées dans la pratique au fur et à mesure de son histoire. Ils ont nommé certaines notions qui sont encore partagées dans les formations, les supervisions, les rencontres de praticiens.*

1. A travers sa relation d'être, le travailleur de rue vise à ce que les personnes soient davantage capables d'assumer des liens de socialisation avec des acteurs de leur milieu, que ce soit leur réseau d'amis, leur famille, leurs voisins, etc. C'est à travers ces réseaux que des liens de solidarité se tissent au profit du besoin de support que les personnes éprouvent lors des passages heurtants de la vie.
2. Le travailleur de rue a tendance à orienter son regard au-delà des problématiques pour se pencher vers l'humain dans toute sa banalité et son extravagance. Voir les jeunes dans leurs joies comme dans leurs peines permet un angle de vue privilégié que les pionniers travailleurs de rue ont découvert et qu'ils ont partagé avec ceux qui ont pris le relais.
3. De par sa position dans la vie des gens, le travailleur de rue est témoin de nombreux abus de pouvoir (économique, sexuel, social, familial, etc.) A l'intérieur de ces situations, il tend vers l'équité et a le

« devoir » de promouvoir la justice sociale. En ce sens, il sensibilise les personnes à leurs droits et se porte à leur défense au besoin. Son action est engagée et, par conséquent, politique. Il se positionne contre l'injustice sociale et pour les plus petits. C'est peut-être en cela qu'on le rapproche du religieux dont le terme vient du mot relier... (le travail de rue agit comme la mayonnaise dont on se sert pour lier les ingrédients!) Par ailleurs, cette pratique sociale n'est pas un travail du bien contre le mal. On ne s'y sert pas de la morale, bien qu'on y ait une éthique.

4. Le projet de société, si fondamental aux jeunes et à la communauté, constitue un aspect important dans la motivation des travailleurs de rue. Attaché à des valeurs de justice, d'égalité, de dignité humaine et de solidarité, le travail de rue veut redonner aux personnes et aux communautés le pouvoir d'agir sur leur propre vie et de tendre vers un mieux-être. Devant ses idéaux, le travail de rue exige une vision actualisée des jeunes, des objectifs clairs et réalistes ainsi que de la discipline pour les poursuivre.
5. Il prend du temps pour l'appropriation mutuelle afin d'établir une relation de confiance respectueuse du rythme propre à chacun. Il crée des climats favorables à la confiance et aide l'autre à trouver des moyens pour se sentir mieux, pour « être mieux » par rapport à sa référence initiale. Il accompagne la personne vers un espace de réconciliation avec elle-même ou avec autrui. Ensemble, ils ouvrent l'éventail des alternatives aux situations d'abus.
6. Il cherche à faire grandir les jeunes en partant de ce qu'ils sont (valeurs, mode de vie, ressources, etc.). Il est là non pas pour changer le monde ni les jeunes mais pour les encourager, les motiver et les aimer afin d'élargir avec eux leur univers.
7. Un TR n'entre pas avec la volonté de sortir les jeunes de la rue. Ils sont parfois mieux là où ils sont que là d'où ils sont sortis. Ils ne font pas que souffrir dans ce milieu qu'ils ont adopté; ils ont un mode de vie, des valeurs, des relations, etc.
8. A travers ses relations, le travailleur de rue cherche à humaniser les rapports sociaux. Il tente d'intégrer à son approche les dimensions naturelles et culturelles des individus. Il s'investit dans leur quotidien et accorde de l'importance aux petits riens qui le constituent. Il peut amorcer la conversation en jasant du nouveau banc installé au parc, partager des souvenirs sur le party au pit de sable et aborder le vécu familial ou des problèmes de vie. Aussi, lorsqu'il réfère quelqu'un à une ressource, il identifie un individu plutôt qu'une fonction.

### **Des attentes naissent vis à vis des travailleurs de rue**

• *Même si aucune personne n'est obligée à être en contact avec eux, le rôle des travailleurs de rue n'en est pas moins exigeant. Ils doivent répondre aux demandes issues du milieu et s'adapter continuellement aux mouvements empruntés par les personnes qu'ils rejoignent.*

1. Dans les années '80, le travail de rue devient populaire et plusieurs équipes sont fondées. Autour de cet intérêt soudain se greffent plusieurs attentes parmi la communauté et les institutions voient dans le travail de rue un moyen de rejoindre ceux qui dérangent; les réalités des jeunes deviennent de plus en plus incompréhensibles, les marginaux se répandent et leur mode de vie sort des grosses villes.
2. Les bailleurs de fonds se diversifient, les mandats se multiplient. Avec l'éclatement des phénomènes d'exclusion sur les petites communautés, les municipalités et les citoyens cherchent chez les travailleurs de rue des instruments pour renforcer la sécurité publique. Les instances gouvernementales trouvent quant à eux des outils efficaces de gestion de la santé publique.
3. Les praticiens se retrouvent redevables à plusieurs mandataires en même temps. Ils ont à rendre des comptes à la société qui les finance pour jouer un rôle de traducteur des réalités sociales vécues par les exclus, pour faire le lien entre eux et la communauté et pour agir comme médiateur au besoin. Ils ne peuvent cependant pas rendre des comptes à tous ceux qui ont des attentes vis à vis d'eux; c'est avec les jeunes que la pratique se définit, qu'elle valide et ajuste son mandat et que les travailleurs de rue y donnent un sens.
4. Certains mandats ne peuvent fondamentalement pas s'actualiser à travers le travail de rue. Pourtant, certains attendent que ses praticiens augmentent le contrôle social en facilitant la répression, la prohibition, la coercition. Le travail de rue n'est pas une approche d'interdiction mais de recherche, de compréhension et de proximité. Il travaille sur la relation, comme dans l'exemple d'une toxicomanie où ce n'est pas la substance qui sera le centre d'intérêt mais le rapport entre la personne et cet objet dont elle se sent dépendante.

5. Les institutions publiques (mais aussi privées) tendent parfois à vouloir utiliser le travail de rue pour gérer l'exclusion afin d'en diminuer l'explosion des symptômes. A force de vouloir éviter que toutes les personnes aient tel ou tel comportement social, telle consommation de telle substance, tel et tel moyens de débrouille ou mode de vie, on diminue les chances de créer de vraies relations avec les individus marginalisés.
6. On fait appel au travail de rue en tant que traducteur de certaines réalités sociales mais l'espace de la marge se rend difficilement explicite. Pour la définir, on a pas d'autres choix que de se référer à la norme en faisant recours davantage à des oppositions qu'à des affirmations. Cet exercice est plutôt difficile, surtout quand l'interlocuteur n'a d'intérêt que par rapport à l'un des aspects de la réalité évoquée et qu'il n'est pas prêt à être confronté dans ses conceptions et sa moralité. On attend aussi du travailleur de rue qu'il porte les revendications des uns vers les autres. Le problème est que les réponses rapportées aux jeunes ne sont pas toujours intéressantes comme écho social... (ni vice-versa)
7. Par ailleurs, d'autres individus et groupes, de tout azimuts, cherchent dans le travail de rue une plus grande compréhension humaine et sociale. Ils y reconnaissent un moyen de médiation pour combler ce besoin incontournable dans une société hétérogène où des rapports de pouvoir s'exercent.

### **Composer avec les mandats multiples**

• ***Une polémique s'est installée autour des orientations que l'on veut attribuer au travail de rue. Les praticiens doivent composer avec de multiples attentes dans le respect des jeunes. Par ailleurs, compte tenu des valeurs qui la supportent, de ses objectifs, de son éthique et de son cadre d'exercice, la pratique ne peut répondre à toutes les attentes.***

1. Le travailleur de rue doit se questionner sur l'origine de son mandat: est-il socialement mandaté pour répondre aux besoins exprimés par les jeunes ou pour sécuriser la société qui paye sa job? Attend-on de lui qu'il assume un rôle de maintien de la paix sociale? Veut-on l'utiliser pour calmer les revendications des jeunes et les faire taire?... Les équipes de travail de rue ont à faire des choix et à tracer leur trajet dans ce contexte. Pourquoi et pour qui on est en lien?
2. Lié à des bailleurs de fonds qui attachent de l'importance à des aspects bien spécifiques, le travail de rue est pris entre deux filets. Au-dessous, sa survie financière. Au-dessus, la menace de récupérer son acte inconditionnel pour le transformer en moyen de réadaptation. Ce qui est négligé dans ce choix social, c'est que la volonté d'intégrer tous à la norme a entre autres pour effet d'exclure davantage les marginaux.
3. Les orienteurs du travail de rue, principalement ses praticiens, doivent prendre garde à ce que la valeur de l'intégration ne surplombe pas la valeur de l'émancipation. Dans son rapport avec l'exclusion, la fonction du travail de rue peut se situer comme une pratique d'équilibriste dans le monde « normal » de la réussite ou carrément en porte-à-faux en tant que témoin et soutien dans la réalité des jeunes. Sa position ne peut rejoindre des objectifs de réinsertion. Sa raison d'être n'est pas de rattraper les échecs des institutions de réadaptation (ex: taux d'échec des centres d'accueil) mais plutôt de supporter les personnes dans leurs choix de vie.
4. Ce n'est pas un critère que d'être mésadapté pour parler à un travailleur de rue contrairement au cadre institutionnel dont la vision parcellaire se limite souvent à un seul point de vue, celui du dysfonctionnement. Cette approche vient compenser les tendances actuelles qui compartimentent les individus et les placent sous étiquette: en passant, met-on dans le vinaigre les **DIL** (*déficience intellectuelle légère*)...!/? Le travailleur de rue se concentre davantage sur les gens que sur les symptômes qu'ils projettent et qui les étouffent dans des archétypes stériles. En situant les individus dans leur contexte, il est à même de démystifier certains phénomènes sociaux.
5. Quoique son action ait des effets préventifs, la fonction du travailleur de rue ne se limite pas à faire de la prévention (empêcher quelque chose d'arriver) auprès « des individus à risque »; il doit composer avec les réalités des personnes telles qu'elles les vivent en cherchant à ce qu'elles aient davantage d'emprise sur ce qui leur arrive; il y a certaines choses qu'on ne peut empêcher mais sur lesquelles on peut agir (entre autres par la prévision).
6. D'autre part, même si sa présence et ses interventions peuvent aider des personnes à modifier leur état, l'action du travailleur de rue n'a pas de visée curative. Son rôle n'est pas de soigner ou de gérer les maladies et les problèmes. Répondre au besoin de quelqu'un qui manifeste le désir de faire une démarche thérapeutique fait parti de ses possibilités mais ce ne sera pas lui qui sera l'aidant. On ne peut être en

même temps celui qui accompagne au quotidien en tant que TR et celui qui ouvre des brèches psychologiques pour replacer certaines émotions en tant que thérapeute.

7. Comment tout le monde peut-il trouver son compte au sein du travail de rue, dans le respect de ses fondements? Comment le policier peut, malgré son rôle, ouvrir sa compréhension sur les réalités des jeunes? Comment assurer que le jeune puisse continuer à se confier à cet adulte connu de ses parents, de sa TS, son directeur, sa chum, son pusher?

- ***Faire connaître le travail de rue, son pourquoi, son où, son comment représente déjà une piste importante de négociation avec le milieu institutionnel: expliquer la zone de cette pratique, ses enjeux au niveau de la confidentialité, du volontariat, sa démarche d'infiltration, ses valeurs et ses objectifs; parler des jeunes, de leurs besoins, de leurs ressources, nommer leurs attentes et leurs révoltes; donner un topo des actes posés dans le court, moyen et long terme en faisant bien comprendre que, même s'il est volontaire, le travailleur de rue n'est pas un pompier!***

## Témoign-acteur dans la zone grise

«Le TR doit être voyant, dans le sens de voir et d'être vu, pas dans celui d'être voyeur ou clairvoyant.»

« Regarder sans agir, c'est être spectateur; agir sans regarder, c'est être colonisateur! »

### **La position du travail de rue**

- ***Sa présence dans le milieu donne au travailleur de rue un point de vue particulier sur la réalité des jeunes et lui permet d'être à l'affût de nouveaux phénomènes sociaux. Son rapport étroit avec l'exclusion et ses effets, avec les abus et la souffrance mais aussi avec les plaisirs et les désirs, l'amène à comprendre la société d'une manière différente.***

1. Le travailleur de rue se faufile dans la géographie humaine par infiltration sociale. Il entretient des relations naturelles avec des personnes en même temps qu'il en fait une représentation « clinique » (*ou statistique, sociologique, anthropologique, politique, ...*). Plus il se rapproche, plus il change de point de vue, comme avec des lentilles qui font chacune découvrir une nouvelle facette de quelque chose.
2. Par sa lecture, il peut augmenter la compréhension des adultes vis à vis de ces réalités, proposer des pistes d'action qui tiennent compte de la culture du milieu et constater des moyens qui échouent auprès des jeunes marginalisés. Afin de maintenir un minimum de relativité, il tient compte de la subjectivité de sa lecture puisqu'il se sait à la fois engagé et détaché du milieu.
3. Le travailleur de rue cherche à rendre des adultes plus réceptifs aux modes d'expression des jeunes pour que ceux-ci soient entendus sans être reçus dans des hostilités. Il se positionne avec les jeunes sur les espaces qu'ils définissent, pour eux et par eux. Il peut faciliter leur accès à des porte-voix mais doit éviter de faire le haut parleur à leur place. Pour assurer sa liberté d'action, le TR doit garder la discrétion des coulisses.
4. La pratique du travail de rue permet de se rapprocher de la culture dite de la rue. De ce fait, les praticiens vont chercher à la connaître et à la faire reconnaître en tendant vers une lecture, plus ou moins objective, des réalités du milieu, de ses codes, de son éthique propre, des phénomènes qui y sont vécus et des problématiques qui y sont reliées, des systèmes dans lesquels les jeunes sont impliqués au niveau familial, personnel, communautaire, scolaire, etc.
5. Le travail de rue est à l'avant-garde culturelle. Il peut vulgariser ce qui se vit sur la rue, démystifier les jeunes de la rue et modifier les perceptions négatives des jeunes.
6. Le travail de rue est positionné: infiltration sociale, travail de lecture (expertise) subjective (il n'y a pas d'évidence...), positionné face aux injustices, à la violence.
7. Ce qu'on entend, ce qu'on nous dit, ce qu'on pense que c'est, n'est pas nécessairement ce qui est.

### **Agir dans la zone grise**

- ***Le travailleur de rue évolue dans une zone grise aux contours vagues et selon un trajet imprécis.***

1. Certains questionnent la tolérance du travailleur de rue vis à vis des agissements des jeunes. Par ailleurs, on voit mal un travailleur de rue dire à un jeune « sais-tu que ce que tu fais n'est pas bien?... » Le non-jugement est une attitude nécessaire pour que le TR continue à être présent dans les lieux marginaux. Il n'est pas dans son bureau mais sur leur territoire; il cherche où se placer dans ce tableau, sans ingérence et dans la proximité.
2. Toujours chez quelqu'un d'autre que chez lui, le travailleur de rue a le privilège d'être accepté dans l'intimité d'individus généralement méfiants vis à vis des étrangers (surtout lorsqu'ils sont payés pour y être!) Il ne peut être guidé par une volonté de changer les comportements des personnes: il serait rapidement éjecté des réseaux, surtout dans les milieux « hots » où l'action à poser n'est pas toujours évidente. Tant qu'il respecte les codes du milieu, sa marge de manoeuvre est large. S'il brise l'entente, il se retrouve tôt ou tard piégé dans un couloir d'où il n'a comme issue que de sortir.
3. Témoin d'actes illicites ou tabous, il est présent là où on ne veut pas voir, dans des lieux condamnés par la loi et la morale: bars sombres, clubs de danseuses, tavernes odorantes, apparts délabrés, squats, spots à dope, piqueries, réseaux de prostitution, etc. « Pour l'ensemble des gens, la rue est un vacuum, un lieu

d'abus, de perdution et de débauche. Ce sont des parasites et des personnes de mauvaise influence. En résumé, pour eux, il faut sortir les jeunes de la rue, pour la nettoyer. »<sup>7</sup>

4. Le travailleur de rue est un praticien funambule qui circule sur les frontières séparant des lieux de pouvoir qui s'affrontent parfois. Pris entre la commande sociale d'inclure dans la norme et l'attraction animale de fuir dans la marge, il est partagé entre l'intériorisation de la valeur de l'intégration et le désir de s'en émanciper.
  5. L'espace de la rue c'est la marge sociale, organisée et à organiser; être à l'écoute des demandes entre en contradiction avec organiser le milieu qui exclut forcément, automatiquement du monde. Exemple: l'organisation d'un drop in: si on organise la marge, la marge s'organise ailleurs.
- ***Situé dans le « between », il se ballade dans un espace d'entre-deux pour créer des ponts. Son lien avec l'une et l'autre partie renforce le médium entre eux et facilite la médiation de leurs rapports. Il agit comme porte tournante entre la rue et l'institution, comme porte d'entrée en relation entre la personne et sa référence. A lui de ne pas tourner en rond!***
6. Certaines conditions doivent être réunies pour que le travailleur de rue puisse être là où il est et pour y poser des actes signifiants. Restreindre son mouvement par des principes moraux limitatifs, c'est l'empêcher de rejoindre ceux qu'il vise. Il a besoin qu'on reconnaisse la légitimité de sa présence dans des espaces clandestins et qu'on tolère qu'il tolère l'intolérable.
  7. Il lui faut trouver un abandon où les attentes soient suspendues entre l'agraire des pratiques terrain et l'agglomération de l'espace. Le TR a besoin de latitude dans son mouvement, de souplesse dans sa lecture et de créativité dans son approche pour prendre le temps d'augmenter et de mieux sillonner les dimensions de ses parcours.
  8. L'espace mitoyen, cette marge de manoeuvre souvent balisée par des orientations et des prescriptions institutionnelles qui imposent aux travailleurs de rue des fonctions hermétiques et normatives (cloisonnées) laissant peu de latitude à la pratique de s'exercer en toute simplicité avec les personnes accompagnées pour leur permettre de saisir leur propre nature et de trouver leur rythme d'apprentissage dans la prise de conscience de leur réalité.
  9. Dans cet espace, il faut se protéger de la rumeur. Certains diront qu'il faut l'éviter, d'autres qu'on peut l'utiliser... Certes, il ne faut pas qu'elle nous échappe. Une rumeur court vite et un travailleur de rue se brûle facilement dans un milieu. La présence dans des zones grises offre une belle opportunité de rumeurs sur le TR (ex: présence dans appart meubles volés, liens intimes avec des mineurs, etc.) Sans supervision, ce travail peut être dangereux car le fait de manquer de perspective empêche le TR de voir les enjeux qui se jouent autour de lui. Il a parfois le nez dans la vitre et le superviseur apporte une nouvelle lecture.
  10. Les médias sont particulièrement attirés par cette dimension du travail de rue: sa présence dans les milieux clandestins. Les TR sont également consultés à titre "d'experts" concernant les réalités vécues dans ces zones grises. Attention au sensationnalisme tout comme à la victimisation des jeunes.

---

<sup>7</sup> Actes du colloque "une génération sans nom ni oui", p 242



## Intégrer l'espace de la rue

### Le lieu de la rue

- ***La première caractéristique que l'on reconnaît à la pratique du travail de rue est qu'elle s'exerce directement sur le terrain, dans le milieu, dans des lieux choisis par les réseaux de jeunes. Ces espaces sont habités avant la venue du travailleur de rue: son défi est d'y entrer, d'y trouver sa place, d'y être accepté et d'y jouer un rôle.***
  1. La rue est composée de lieux publics, privés, visibles et invisibles, plus souvent qu'autrement imprévisibles. C'est là où il y a du monde, les rues, le parc, la patinoire, l'arcade, le métro, les ruelles, les rangs, les sentiers, les restaurants, la cour d'école, le bois, le pont, le pit de sable, le squat, les terrains, surtout vacants, les maisons et apparts, les piqueries, les bars et brasseries, les clubs de danseurs-ses, les corridors d'école, en avant des commerces, au dépanneur, au cimetière, dans les disco 14-18, dans les centres commerciaux, au centre de loisirs, dans les partys, ...
  2. La rue est composée de lieux physiques mais aussi de lieux mentaux, personnels, relationnels, culturels. Il s'agit aussi d'un espace d'expression.
  3. La rue, c'est le monde en dehors des règles socialement admissibles. C'est l'espace que se partagent les « drop outs », les « sans emploi », les « toxicomanes », les « judiciarisés », ceux que l'on identifie marginaux. « La rue est un lieu de passage et de fuite où ils peuvent pratiquer un certain pouvoir sur eux-mêmes et leur environnement. La rue est aussi un espace de socialisation, un terrain d'aventures, de plaisirs, de nouveautés, un lieu de reconnaissance et de solidarité avec les pairs. » (p.242, piamp).
  4. « Ils n'ont que la rue à partager; ils en ont fait leur école, leur travail et leur culture. C'est là où se vivent les peurs, les angoisses et les révoltes, mais aussi les amitiés et les amours. C'est leur univers, l'endroit où ils se battent chaque jour pour un peu de liberté, et où ils finissent par la perdre à force d'en abuser. » (piaule. 96-97, p9) « Ne croyez pas que la culture de la rue est bien différente de celle du grand monde. C'est un monde d'illusions, de drogues, d'exploitation des plus pauvres par les plus riches... C'est un monde où l'argent ne vaut pas plus que son cul, mais enfin, c'est toute la jeunesse qui n'a qu'un cul pour se défendre... On gagne sa vie à la perdre et on perd sa vie à essayer de la regagner » (p.53 piamp)
  5. « La rue, c'est un cercle de pouvoir, de négociation pour survivre. » (p54, piamp). C'est un espace où l'on s'éjecte par force d'attraction ou par sentiment de rejet, où se croisent des jeunes et des adultes en quête. Parmi ces jeunes, il y a les solitaires marginaux, les gangs solidaires, les pauvres démunis, les riches frustrés, les révoltés, les abusés, les explorateurs, les décrocheurs, les indépendants, les assistés, etc... Parmi ces adultes, il y a ceux qui abusent, ceux qui souffrent, ceux qui restent indifférents, ceux qui essaient de comprendre, ceux qui agissent, qui donnent des coups de main. Il y a les « illégaux », les caïds, les délateurs, les flics, les putes, les pimps, les clients. Tout près de la rue, dans les maisons, les écoles, les tours à bureaux, il y a les parents, les intervenants, les profs, les boss, les politiciens ... Le monde des adultes et leurs enjeux sont omniprésents jusque dans la rue.
  6. C'est un espace traditionnellement ouvert qui tend à se refermer. « Les jeunes se cherchent encore mais la rue leur est de moins en moins accessible » (p54, piamp). On interdit l'accès des « irritants objectifs » dans certains parcs et on les oblige à circuler sur les trottoirs sans quoi ils sont menacés de contraventions pour flânerie ou pour obstruction de la voie publique. On assiste à des fermetures de bars, au clôturage de terrains vacants, à des contrôles accrus lors des manifestations publiques, à des réaménagements urbains impliquant des déplacements de populations, à l'utilisation de caméras pour repérer les indésirables. Des ressources travaillant auprès des démunis ou des toxicomanes sont obligées de fermer à cause des pressions portées par les aspirations à une « ville propre ».
  7. Plusieurs arcades se voient retirer leur droit d'accueillir des personnes âgées de moins de 18 ans qui sont en même temps davantage interrogées sur la rue et tenues d'expliquer leur présence. « Mais où vont ces jeunes? Ils sont expulsés de partout et tenus de circuler continuellement. Il n'existe aucun espace de rassemblement pour socialiser. » (p.264, piamp) Ne pouvant s'installer nulle part sans être réprimandés, ils traînent un peu partout ou encore s'isolent entre 4 murs, entre eux. Vis à vis ce rejet, «de nouvelles formes de socialité entre jeunes se développent, basées sur le caractère de la mobilité et de la rage et cette hétérogénéité autorise une plus grande liberté pour des personnes toujours prêtes à changer de lieux, à se regrouper selon des spécificités à court terme, à s'organiser pour pallier aux carences des formes institutionnelles traditionnelles. » (p23 piamp)
  8. La tolérance 0 devient la norme. Les personnes prostituées se font coller des amendes successives (et doivent retourner à la rue pour les payer!!) Des descentes insistantes ont lieu. La répression s'intensifie envers les prostituées et les piqueries. Ces dernières ferment aux 24hres. Les centre-ville éclatent sur les

quartiers périphériques. La paranoïa, les tensions et la violence augmentent dans le milieu, les gens s'arment davantage. « Entre le pimp et la police, les filles n'ont plus le temps de piffer les clients ce qui augmente leur vulnérabilité et la violence envers elles ». (comptes-rendus régional de Mtl avril 95 et mai 96)

9. Compte-tenu de la situation socio-politico-économique et « malgré cette volonté des tenants du pouvoir de maquiller cette réalité... on ne peut pas dire que la population reste aveugle: les rues sont débordantes d'itinérants, de mendiants, de jeunes et d'handicapés psychiatriques qui, eux, sont victimes de la désinstitutionnalisation... » (p.264, piamp). Ainsi, la montée de la répression s'accompagne d'un besoin croissant parmi la communauté de voir leurs jeunes accompagnés et défendus. C'est aussi à cause de leur rapport étroit avec les abus que certains travailleurs de rue adoptent un point de vue sur les modes de contrôle social pouvant parfois déranger.

### Lieu de passage

- ***Le travailleur de rue « passeur » accompagne d'une rive à l'autre. Il arrive parmi le monde comme une personne ordinaire, présent à l'expression spontanée de la vie, dans ses aléas et improvisations. Il suit le courant des cycles et des rapports humains, des accidents de parcours, des changements de cap, des revirements de situation...***

1. « Je compare la rue à une énorme gare... On se dit que le train pour ailleurs devrait passer tôt ou tard... Mais voilà, ce train n'arrive jamais. .. On réalise qu'on va vivre dans l'attente pour toujours. Bien moi, j'ai nulle part où téléphoner. Mon chez nous c'est nulle part et nulle part, c'est ici, sur la rue » (p.53, piamp)
2. Le monde de la rue est composé de gens qui ont en commun de traverser un « lieu de passage et de fuite où ils peuvent pratiquer un certain pouvoir sur eux-mêmes et leur environnement ». Pour certains, c'est le passage de la jeunesse qui les invite dans la rue pour expérimenter, découvrir la liberté, et gagner de l'autonomie. Pour d'autres, la rue est l'espace où la débrouille les a mené, le lieu où ils trouvent une réponse à leurs besoins. « C'était des jeunes mésadaptés qu'on retrouvait sur la rue. C'est ce que disaient les « institutionnels ». Et pourtant, ces jeunes allaient à la rue parce que l'adaptation y était, d'une certaine façon, beaucoup plus facile, parce que la rue est moins contraignante » (p. 54, piamp)
3. « ...la fugue et la prostitution des mineurs, loin de s'expliquer par les seules caractéristiques des jeunes qui s'y adonnent, plongent leurs racines dans le milieu où ils ont grandi; elles expriment la manière d'être d'individus que l'on a frustrés de leur enfance et qui, pour un temps du moins, font de cette frustration même le point d'ancrage dans la vie. »<sup>8</sup>
4. Qu'ils habitent la rue, qu'ils y travaillent, qu'ils l'explorent en quête de sensations fortes, les uns comme les autres ne restent pas fixes et leur espace se redéfinit indéfiniment. Entre un passé heurtant et un futur hostile, où la durée et la stabilité n'ont pas d'emprise, les gens de la rue tiennent à l'intensité du temps présent et à la force de son immédiateté.
5. L'absence de rites de passage dans les rapports sociaux rend inaccessible le statut d'adulte. La jeunesse est suspendue jusqu'à 30 ans. Le caractère passager de leur état justifie l'accès ou l'exclusion des jeunes à certains statuts. Avec le vieillissement de la population et la prolongation de l'espérance de vie, ils occupent peu d'espace dans la pyramide des âges. Les lieux intergénérationnels de passation de la connaissance et de transmission de valeurs se font rares.
6. Dans ce contexte, le manque de sens et d'appartenance vient à détacher des jeunes du noyau de la communauté et à les propulser dans des voies parallèles, dont la rue. Ils y trouvent une porte pour entrer en « confrontation avec les pouvoirs des adultes et leurs contradictions ». Dans la rue, les jeunes « traversent différentes phases pour intégrer le monde adulte... ». Ils partagent cet espace ouvert avec certains d'entre eux qui sont présents dans la rue pour combler des besoins semblables à ceux des jeunes ou encore, par curiosité, par solidarité, par profit ou par soif de pouvoir.

---

<sup>8</sup> Bernier Léon, Trépanier Jean « Situations d'enfance en danger: la fugue et la prostitution chez les mineurs » p.130 in « Traité des problèmes sociaux en bref », rédigé par Serge Cantin sous la direction de Fernand Dumont, Simon Langlois et Yves Martin, IQRC, 1995.

## La culture de la rue

- *"Chaque culture est un registre corporel commun... une symbolique globale qui ouvre le corps de quelqu'un aux mêmes sensations, à la même expressivité que les acteurs sociaux qui partagent sa contemporanéité. La culture colore les gestes et n'est jamais qu'une nature brodée à partir du quotidien et d'un motif collectif." Le travailleur de rue a besoin d'être présent au coeur de cette quotidienneté pour en saisir le sens et agir à l'intérieur de ses codes.*
  1. C'est d'abord un phénomène culturel qui mena des intervenants vers la rue. Poussés par le désir de se rapprocher des personnes vivant un rapport étroit avec les nouvelles drogues de l'époque, les travailleurs de rue se sont frottés aux gens du « milieu ». A travers leur intégration dans ces réseaux, ils n'ont pas découvert que des problématiques mais ont surtout pris contact avec une culture. Dès lors, les travailleurs de rue ont constaté que leur pratique était indissociable d'une bonne connaissance du milieu: c'est à travers leur compréhension de la culture des individus qu'ils côtoient que les praticiens peuvent entendre leurs besoins et trouver des moyens adaptés.
  2. « Cette connaissance du milieu... sert à démystifier le milieu et à questionner continuellement nos valeurs face à la sexualité, la drogue, la prostitution, etc. Il nous faut confronter tout cela à ce que la rue nous montre et nous dit » (p.240, Piamp)
  3. La culture est l'ensemble des règles, des normes et valeurs qui définissent « historiquement » les relations entre les individus. Dans la rue comme entre les murs, ce sont les adultes qui imposent le plus souvent les diktats de la culture dominante. Omniprésentes, leurs lois touchent de près ou de loin toutes les personnes en contact avec leur milieu. Ce sont aussi des adultes qui entretiennent la culture de la rue et qui en médiatisent le mythe: le harley, la virilité, *le sexxxe appeal*, la désobéissance civile, etc... Beaucoup de mouvement s'effectue à la base du réseau criminogène mais sa hiérarchie demeure relativement stagnante.
  4. On ne peut évidemment pas parler d'une seule culture de la rue car plusieurs particularités correspondent à chaque région, milieu, époque, groupe d'âge, mode de vie, etc. Les praticiens qui se sont succédés en travail de rue ont vu milles et un styles émerger, se transformer, se rivaliser, se mélanger. Certains ont connu les freaks, les rockers, d'autres les punks, les skins ou encore les ravers, les skaters, les yo, les latinos, etc.... Des chocs « interculturels » surviennent parfois dans la rencontre de ces styles. Même si chacun d'entre eux a ses valeurs propres, tous sont soumis aux règles traditionnelles du milieu. Par exemple, les hippies, s'opposant à la société par la paix et l'amour, se sont confrontés aux codes et aux règles de leurs fournisseurs motards traduisant leur contestation des normes par des attitudes plutôt menaçantes...
- *Un lien incontournable unit le travail de rue à la culture de la rue. Cette pratique s'exerce au coeur de la quotidienneté d'un microcosme humain et se définit à travers elle.*
  5. Les jeunes se frottent à la rue par besoin, par débrouillardise ou par désir et doivent rapidement négocier leurs rapports et leur territoire avec ceux qui la gèrent. En consommant des produits illicites, les jeunes de la rue augmentent leur lien avec ce milieu et font l'apprentissage d'une culture qu'ils ne portaient pas nécessairement au départ. C'est une roue qui tourne: de fil en aiguille, ils se font davantage imposer les règles de la culture marginale dominante. Ils approfondissent leurs liens avec le réseau sans connaître les conséquences de leur implication qui risque de les mener éventuellement à l'exploitation par le milieu et/ou à la judiciarisation par la société.
  6. Comme ailleurs, le milieu a ses paradoxes et des valeurs s'y entrecroquent. Chacune d'elle trouve son contraire: par exemple, on pourrait dire qu'autant les gens du milieu prônent le respect et la solidarité, autant ils sont « lowners » quand vient le temps de sauver leur peau. Une éthique de tolérance teinte la majorité des relations. Par ailleurs, s'il le faut, certains n'hésiteront pas à « baiser » leurs chums pour éviter d'avoir du trouble. La paranoïa reliée au mode de vie illicite nourrit quant à elle la méfiance des gens entre eux en même temps que l'honnêteté fait loi de contrat dans un contexte où on ne peut signer qu'avec sa réputation. En mode de survie économique, affective et même physique, le partage devient pour certains une nécessité alors que d'autres sont poussés par l'instinct de se battre pour survivre. Les personnes vivent entre elles des rapports ambivalents, caractéristiques chez ceux qui éprouvent la peur d'une trahison.
  - 7.

8. Par ailleurs, depuis quelques années, la culture "traditionnelle" de la rue que l'on vient de décrire ne s'applique plus d'une manière aussi généralisée. En effet, de nouveaux phénomènes culturels mettent au défi la capacité d'adaptation de la pratique du travail de rue. Les « raves » constituent un exemple d'un milieu difficilement accessible, même pour des travailleurs de rue. Des jeunes qui fréquentent ces événements pourraient bénéficier d'un contact avec un travailleur de rue mais comment ce dernier peut-il intégrer leur culture sans compromettre son intimité? Comment peut-il se situer dans un lieu où l'euphorie sensuelle envahit tout le monde? Quels principes éthiques doivent le guider dans ces milieux? Le mieux semble être de ne pas chercher à infiltrer trop rapidement (et maladroitement) ces réseaux sans pour autant négliger l'importance de suivre le courant: visiter les raves pour observer et prendre le pouls, peut-être identifier quelques poteaux et à la limite, laisser des condoms accessibles. Si des travailleurs de rue ont réussi à se faire connaître dans les « locaux » des Hells, ils sont sûrement capables de le faire dans les raves...
  9. Des changements dans la configuration des gangs de rue ont modifié depuis quelques années le portrait des règles du milieu. Jadis partagés entre gangs de motards et mafiosi, les territoires sont aujourd'hui débattus entre des gangs criminalisés représentant une panoplie d'ethnies de plus en plus variée. La rue est devenue un amalgame culturel de plus en plus complexe.
  10. Certains quartiers ont apporté une nouvelle compréhension de la notion de culture de la rue en permettant aux travailleurs de rue d'entrer en contact avec des jeunes de différentes appartenances ethnoculturelles.
  11. La présence du TR dans l'arrière-decor lui donne une perspective intéressante sur les rapports humains qui rassemblent entre eux certains individus. En cela, il partage plusieurs intérêts avec l'anthropologue.
- *Tout travailleur de rue est éventuellement confronté à se situer par rapport aux habitudes-moeurs-valeurs du milieu. Il apprend à faire la différence entre adhérer et être en lien avec la culture de la rue en reconnaissant ses propres besoins-limites et ceux du milieu. Il s'initie au milieu et y partage certains codes sans pour autant fonder son identité dans la culture qui l'habite. « apprendre à voir et à vivre avec nos contradictions, accepter les différences tout en affichant nos propres couleurs fait partie de l'intégration à la rue. » (p.241, piamp)*

## **L'infiltration: comment entrer dans la rue?**

- ***Plus c'est long, plus c'est meilleur pis plus c'est dur, plus c'est bon!! Le temps est le meilleur allié du travailleur de rue dans son intégration au milieu: il n'y arrive pas avec ses gros sabots mais cherche plutôt à graduellement faire parti des meubles.***

1. Le travailleur de rue va vers les jeunes avec le but de mieux les comprendre pour mieux les servir. L'intention qui le guide vers le milieu doit se traduire dans ses attitudes et ses stratégies. Un tempérament curieux (mais discret) lui est très utile tout comme le fait d'aimer regarder et sentir la vie autour lui est indispensable. Il lui faut savoir entrer dans le milieu avec intelligence et mesurer les conséquences de sa venue. En changeant de zone de pouvoir, il doit être capable de se laisser apprendre quelque chose.
2. Sa pratique en est une d'infiltration sociale, même si certains trouvent que l'expression rappelle trop les techniques policières. Pourtant, ce terme n'est pas une appellation contrôlée! Pour le travailleur de rue, il s'agit bel et bien d'une infiltration à la différence qu'elle s'effectue d'une manière ouverte et identifiée et qu'elle ne vise pas la délation et la répression. En référence au dictionnaire, on doit prendre le mot dans son sens de « passage lent » plutôt que dans sa définition « d'invasion » Le travailleur de rue s'applique à traverser les filtres du milieu: il se laisse connaître, tester et « accréditer » afin être accepté réellement.
3. Pour y entrer (et pour s'en sortir!), il passe les tests requis et traverse des rites. La prudence et le respect des codes sont de mise pour assurer une bonne crédibilité au travailleur de rue dans le milieu.
4. Il faut au minimum 4 à 6 mois pour que le travailleur de rue se sente bien et qu'il ait traversé les étapes d'observation, de repérage et d'infiltration. Cependant, cela continue toujours et les mêmes phases reviennent régulièrement pour suivre les déplacements des populations rejointes. Le travail de rue se développe et prend l'identité de celui ou de celle qui porte cette pratique. Agissant comme son propre outil, sans cadre physique ni programmation fixe, le travailleur de rue se réalise et découvre son approche à travers l'action et sa réflexion. A l'affût et à l'écoute du milieu, le travailleur de rue suit le rythme des rencontres humaines pour peu à peu y trouver sa place, la place qu'on veut bien lui accorder.

- ***1ère phase: repérer et observer***

***Dans un premier temps, un travailleur de rue qui investit un nouveau milieu traverse une période d'observation où, présent dans le milieu, il repère les lieux de rassemblement informels et formels.***

5. Idéalement, les premières sorties du nouveau travailleur de rue se font accompagnées (quand c'est possible, avec son prédécesseur ou avec son collègue). Quand le travailleur de rue est seul, comme c'est souvent le cas, il échange avec une personne référante (superviseur, coordonnateur, pairs, membre du CA) à propos de ses observations.
6. Tout est géographique pour le travailleur de rue qui occupe un espace et emprunte des voies. Même s'ils doivent être naturels, ses mouvements sont également stratégiques. Dans un bar, il va vers le bar lui-même, la machine à cigarette, le téléphone, les toilettes, la sortie arrière. Il se place dos au mur afin d'avoir un plus large champ de vision. Ces déplacements lui permettent d'entrer plus profondément et d'être plus accessible. Quand il reste immobile, le travailleur de rue, une fois connu du milieu, voit se tisser autour de lui un circuit fermé empêchant les autres de l'atteindre. Il faut bouger, voir et être vu.
7. Il prend le temps de sentir les ambiances dans les bars, la rue, les lieux fréquentés par les jeunes (parcs, arcades, mdj, etc.). Il observe les jours d'achalandage et les circuits de circulation. Il choisit de préférence les jours et les soirs où il n'y a pas trop de « touristes ». Il regarde et écoute, peut éventuellement échanger, mais n'intervient pas (à moins d'une crise cardiaque et qu'il soit le seul à savoir quoi faire!).
8. Il observe les rapports jeunes - adultes et porte particulièrement attention aux lieux où il n'y a pas ou peu d'adultes significatifs. Il visite également les ressources communautaires et publiques afin d'éventuellement établir des contacts avec les individus plutôt qu'avec leurs fonctions. Il identifie les acteurs avec qui il sera susceptible de travailler en collaboration ou en médiation.
9. A la fin de cette phase d'observation et de repérage, le travailleur de rue doit comprendre les codes du milieu (mots, argent, dope, loyauté, etc....) et les avoir intégrés dans son quotidien. Il connaît également les lieux où il se sent confortable (ou croit pouvoir l'être éventuellement) sachant qu'il ne pourra engager de bonnes relations d'être s'il éprouve un malaise à être là où il est.

- ***2ème phase: s'infiltrer***

***Le travailleur de rue commence maintenant à connaître des personnes parmi lesquelles il prend le temps de se placer en développant chaque lien un à un avec des personnes et des gangs.***

10. Il adopte une fréquence dans sa présence et privilégie de plus en plus les soirs et les lieux où les habitués se retrouvent en une sorte de famille élargie (celle qu'ils n'ont pas ailleurs ou qu'ils ne voient plus ou peu).
11. Graduellement, il se met à parler avec le monde et à participer au rythme. Le jeu est un moyen intéressant pour créer des contacts. En cela, les pools ont leur réputation: ceux qui savent jouer attirent l'attention, les débutants attirent quant à eux les conseils... Il faut savoir se servir de tout pour amorcer le lien... Par ailleurs, les gens sont parfois surpris qu'on leur accorde de l'intérêt. Un travailleur de rue racontait qu'un jeune l'avait pris pour un « fif en chasse » à cause de sa gentillesse avec lui!...
12. Défier la méfiance dans le milieu, c'est oser s'aventurer et prendre contact au risque d'être jugé. Les gens du milieu tendent des pièges au travailleur de rue pour clarifier leurs perceptions sur lui. Les jeunes trouvent des moyens pour tester le TR: ils le crulent, lui offrent de la dope, lui transmettent des infos sur un quelconque vol, lui confient un faux secret ou lui communiquent une rumeur, lui font des sollicitations sexuelles, l'invitent à des pratiques illicites, lui fixent des rendez-vous manqués, lui formulent des demandes floues ou irréalisables... Le TR a besoin de compétences pour décoder, faire une lecture et comprendre ces messages afin de ne pas se prendre au jeu. Il doit apprendre à conjuguer avec ces situations et, au besoin, se référer aux balises du code d'éthique.
13. Les jeunes qui ont connu les dédales des dynamiques d'abus, de violence, de contrôle et de rejet mettent à l'épreuve les réactions des travailleurs de rue et leur degré d'acceptation afin de vérifier si leur façon de réagir sera similaire à ce qu'ils connaissent déjà. Ils veulent savoir quelle est la relation du TR avec la police, leurs parents, le directeur, la protection de la jeunesse. Ils veulent situer l'engagement de cet adulte qui vient les charmer dans leur territoire. Ils testent les limites et le comportement éthique des intervenants afin de mieux savoir jusqu'où ils peuvent avoir confiance... Y'en a qui passent, d'autres qui passent pas...
14. Avec le temps, un travailleur de rue ayant fait ses preuves voit s'ouvrir devant lui des portes sur l'intimité des gens, dans leurs lieux privés et auprès de leur entourage. C'est en entretenant ses liens que le TR réussit à multiplier ses contacts et à se tailler une place au sein du milieu qui l'accueille alors comme une personne ressource capable de les supporter au besoin et dans le respect de ce qu'ils sont.
15. «On amenait Alexandre avec nous... Alexandre restait lui-même, avec la même franchise, la même personnalité. » (p.236, piamp)
16. En général, son mandat est de rejoindre les jeunes heurtés et en rupture d'avec les réseaux traditionnels de solidarité. Ainsi, il repère dans le milieu les jeunes "poqués" et tente de s'en rapprocher.

**Quoi ne pas faire... ou faire en prenant garde**

- ***L'occupation de ces espaces est conditionnelle: proximité, réceptivité, intimité, engagement, confidentialité. La capacité de recevoir permet d'avoir le droit d'être présent.***
  1. Apprivoiser et se laisser apprivoiser demande du temps et de la patience. Chercher trop vite à se « rendre utile » n'est pas payant à long terme car les liens sont fragiles et peu significatifs. Il faut savoir être confortable dans un hall d'entrée de maison avant d'entrer s'asseoir à la table de cuisine!
  2. Certains lieux fréquentés ne sont fréquentés que par certaines personnes: les hommes seulement, les punks, les noirs, les blancs, les jaunes, les rouges... Comme cette travailleuse de rue en formation qui a du rebroussé chemin devant un peep show où elle avait été refusée, les travailleurs de rue doivent respecter de ne pas avoir accès instantanément à tous les lieux. Il faut chercher la porte d'entrée de ces lieux exclusifs, encore mieux, réussir à s'y faire inviter. Encore une fois, la patience est de mise: il faut prendre le temps et ne pas brusquer le contact.
  3. Le travailleur de rue doit vérifier les attitudes des adultes présents dans le milieu; la présence d'un travailleur de rue est questionnable pour eux comme pour les jeunes. Aussi, il ne peut faire abstraction des liens entre les jeunes et les adultes qui sont en fait sa matière première de travail.
  4. «dans les bars, les «gros» avaient du respect pour lui car il avait établi un échange mutuel avec ce monde-là...» (piamp)

- ***Plus on observe, plus on est observé... voila une espèce de loi mathématique. Ainsi, un travailleur de rue averti prendra garde de fixer les gens ou pire, de traîner son calepin de notes! Son regard doit être subtil, naturel et sans jugement.***

5. Le TR dérange parfois plus qu'il ne le pense. Il lui faut être sensible au reflet que lui renvoie le milieu.
6. Les observations de départ ont une grande importance puisqu'elles ne sont pas encore teintées et influencées par ses rapports avec le milieu. Elles peuvent éventuellement resservir au travailleur de rue comme point de repère lors de ses réflexions sur la pratique.
7. En période d'intégration, le TR prend régulièrement le temps (en équipe et/ou en supervision) de décrire ses observations. Il cherche particulièrement à identifier ce qui le dérange ou le confronte. Porter un regard sur ses peurs, confronter ses préjugés et reconnaître ses principes permet au travailleur de rue une plus grande maîtrise de ses limites. Ces retours assurent également une meilleure « digestion » de la pratique.

8. Les ppp:

les peurs correspondent à « un sentiment de danger, de menace, de crainte qu'éprouve une personne en la présence ou à l'idée d'un objet, d'une situation ou autre. Les peurs sont fondées ou non. Elles sont apprises ou innées. Elles se manifestent souvent à travers des malaises, des appréhensions, des inquiétudes, des paniques. » (ex: peur des serpents, peur d'être agressé) La peur est un instrument de protection, un signe d'alerte qui permet d'éviter certains dangers en même temps qu'elle peut devenir un frein à l'exploration.

Les préjugés sont des « croyances, opinions préconçues favorables ou défavorables, souvent imposées par le milieu, l'époque ou l'éducation. Préjuger c'est porter un jugement se basant uniquement sur la non-connaissance, en tenant compte des oui-dires. Les préjugés sont souvent imputables à des phénomènes sociaux méconnus. (Ex: les femmes sont des madones ou des putains, les travailleur de rue sont tous des ex-.) Pré-juger, c'est juger avant d'avoir vérifié: le préjugé peut s'avérer nécessaire pour prévoir, envisager, anticiper. Il faut par ailleurs savoir reviser ses préjugés en les confrontant à la réalité: avoir des préjugés ouverts plutôt que fermés.

Les principes se traduisent à travers « des idées basées sur des lois, des normes, des préceptes s'appuyant sur des jugements de valeurs, des règles ou des buts. » Les principes servent de base à quelqu'un ou à un groupe pour le raisonnement des règles morales. Les principes évoluent en fonction des nouvelles notions que l'on acquiert. (Ex: le mariage des homosexuels n'est pas fondé, consommer avec les jeunes nous permet de créer un meilleur contact). Les principes servent de guide mais peuvent aussi enfermer des idées.

- ***Le travailleur de rue doit demeurer à l'affût des changements qui surviennent dans le milieu en évitant de stagner sur une image qu'il s'en est faite. Le travailleur de rue ne cherche pas à imposer des valeurs dominantes (du bien et du mal). Il jette un regard ouvert sur les modes d'expression et de relation du milieu.***

9. A travers son adaptabilité, il identifie les phénomènes qui affectent le milieu et s'ajuste aux réalités qu'ils vivent (héroïne, sida, etc.)
10. Le travailleur de rue ne se présente pas en distribuant des dépliant au bar ou en portant un insigne "TR" sur la rue! Il se fait connaître en étant souvent présent dans les milieux et en prenant contact avec les individus.
11. Le travailleur de rue agit comme un prostitué: il se fait voir et attend d'être sollicité. C'est quand on lui demande ce qu'il fait là qu'il ouvre. Souvent perçu comme quelqu'un qui communique une certaine chaleur, il détend l'atmosphère en laissant place à la séduction. On ne parle pas ici d'attirance sexuelle mais bien de rapprochement humain par le charme de la camaraderie: rendre service, sourire, taper l'épaule, serrer la main... Il peut arriver que des conquêtes amoureuses ou sensuelles prennent racine dans ce tableau. Au travailleur de rue dans ces moments de faire une introspection songée avec son superviseur: on ne joue pas avec le feu!! Il faut tenir compte que le travailleur de rue est souvent la seule personne qui s'intéresse à quelqu'un, qui lui témoigne des sentiments, qui la touche. Le sentiment amoureux se « confond » facilement avec la tendresse. Le travailleur de rue a à apprendre à donner de l'amour sans tomber ou faire tomber en amour: l'amour sur ses pattes!

- ***Le travailleur de rue a pour défi de se faire « acheter » comme adulte qui représente « un service » (qui s'offre en service).***

### **Assurer une présence significative dans le milieu**

- ***La présence régulière du travailleur de rue renforce ses liens avec les personnes qu'il accompagne et augmente sa disponibilité ainsi que son accessibilité auprès de celles qui pourraient avoir besoin de son support.***
  1. Dans un lieu où des liens se nouent et se dénouent, où des conflits éclatent et s'apaisent, où des personnes passent, où d'autres restent, le travailleur de rue se pose comme un élément de continuité. Son assiduité alimente le sentiment de confiance des personnes envers lui et c'est ainsi qu'ils apprennent à compter sur lui. C'est aussi à force de présence que les plus résistants finissent par ouvrir, permettant ainsi la création de nouveaux contacts.
  2. Malgré la flexibilité nécessaire de son horaire, le travailleur de rue doit prévoir des visites régulières dans les endroits où il veut investir. Les gens du milieu doivent pouvoir identifier des temps et des lieux où repérer le travailleur de rue. Lorsqu'il ne peut se pointer, il cherche à le faire savoir à ses poteaux et se reprend le plus vite possible.
  3. La configuration du milieu change rapidement. Un travailleur de rue qui s'absente trop longtemps d'un lieu perd le fil des interrelations qui s'y vivent, des codes et des événements d'actualité. Le travailleur de rue travaille à la petite semaine.
  4. Être là pendant qu'il ne se passe rien, quoi de mieux! Le travailleur de rue ne fréquente pas les lieux en cas où il se produirait une alerte. Ainsi, un soir tranquille dans un bar permet de jaser avec le pusher de la place, ce qu'une veillée d'achalandage ne permet pas. Celui-ci appréciera peut-être d'être approché pour lui-même et non pour sa dope.
  5. Conscientiser sa présence pour la rendre davantage constructive: occuper un espace parmi les personnes et faire le lien (faire la mayonnaise!)

### **Des alliés au dedans et au dehors**

- ***Des poteaux, ce sont des personnes qui comprennent le boulot du travailleur de rue et dont la relation permet de tisser d'autres relations. C'est quelqu'un qui fait le pont, qui ouvre des portes, qui passe le relais.***
  1. Un travailleur de rue fonctionne difficilement sans poteau. Il les choisit parmi les jeunes, au sein des familles, parmi les adultes dans les bars, les arcades, à la Maison des jeunes, etc. Ces personnes vont parfois référer au travailleur de rue des gens qu'ils connaissent parce qu'ils ont confiance en lui et en son approche. Ils pourront aussi faciliter le lien avec certains autres dont le travailleur de rue voudrait se rapprocher.
  2. Avoir des poteaux est pratique partout, non seulement dans le milieu et dans les organismes communautaires, mais aussi dans les institutions comme le centre d'accueil, le CPEJ, chez des avocats, un médecin, au centre d'emploi, au CLSC. Des contacts privilégiés avec des professionnels sont parfois déterminants dans une démarche. Ces personnes peuvent faciliter des procédures, accélérer l'accès à un service, orienter vers une ressource, démystifier une démarche, etc. Pour bien effectuer son rôle de liaison entre les jeunes et les services, le travailleur de rue doit avoir des entrées dans les réseaux publics de la santé, des services sociaux et de la justice.
  3. Si la question de la confidentialité vaut pour les personnes accompagnées, elle vaut aussi pour les poteaux. Un dealer, un tenancier de brasserie peuvent s'avérer une relations privilégiée dans le milieu. Le fait de briser la confiance, par la délation par exemple, peut dans ces cas avoir des conséquences graves.
  4. En entretenant des contacts avec le « monde du milieu », un travailleur de rue peut parfois arriver à prévoir des incidents importants. A titre d'exemple, un TR connaissait un mafiosi pour avoir un jour échangé avec lui sur un sujet quelconque (poules, oeufs, basse-cour...) dans un bar qu'ils fréquentaient tous deux. Contact apparemment anodin mais qui épargna un peu plus tard la « descente aux enfers » d'un jeune lorsqu'il dû passer à la cour pour un délit qu'il avait commis. Accompagné du travailleur de rue, il rencontra le fameux mafiosi qui, reconnaissant le TR, lui fit passer le message que le jeune ferait mieux de quitter la ville avant d'avoir un 38 dans la bouche. Le jeune avait eu la malencontreuse idée de faire du trouble au neveu du chef!
  5. Les praticiens sociaux qui interviennent dans le milieu ne peuvent pas ne pas tenir compte des personnes qui le gèrent: ils font partie du tableau. Qu'ils soient motard, mafiosi, dealer de quartier ou master B, les « chefs » du milieu peuvent comprendre l'action du travailleur de rue et la respecter s'ils savent ce qu'il fait, qu'il le fait bien et qu'il ne représente pas une menace pour eux. Être accepté d'eux s'avère un atout



pour son travail, parfois même, pour sa santé! Au minimum, le TR a besoin d'être toléré par eux pour se mouvoir avec aisance dans le milieu. Au mieux, il peut accéder par eux à des lieux clos, à des codes, des contacts. A force de les rencontrer, des travailleurs de rue en viennent à découvrir les personnes derrière les gangsters et une relation privilégiée se développe alors, au profit de l'un et de l'autre. Bien évidemment, le TR doit être vigilant dans ses relations avec ses poteaux et établir des limites claires avec eux.

6. Quand le lien avec un poteau est assez solide, un travailleur de rue peut impliquer le milieu dans sa propre prise en charge. Par exemple, la relation avec un pusher peut devenir assez forte pour lui demander de ne pas vendre à telle personne pour telle raison.
7. Certains praticiens vont s'engager dans une action plus large et communautaire pendant que d'autres vont chercher à travailler dans l'ombre, dans l'underground... Les deux approches sont valables.

### Rites et rythme

- *Le travail de rue est une pratique qui s'inscrit dans les rituels des jeunes, dans les espaces qu'ils se donnent hors des murs institutionnels dont ils sont exclus. En dehors de l'école et de la famille, les jeunes adoptent un mode de vie et se donnent leurs propres mécanismes de transmission de valeurs, de savoirs et de compétences.*

1. Le travail de rue entretient plusieurs similitudes dans son approche avec celle de l'anthropologue dans le sens qu'il accorde une importance particulière à la culture humaine. Ainsi, il s'attarde comme lui au quotidien, aux symboles, aux codes, aux rites, aux rythmes.
2. On pourrait élaborer sur le fait que notre époque offre peu de rituels (autres que médiatiques ou de consommation) aux personnes. Ce manque se traduit par une absence de balises pour s'orienter, de symboles portant des significations collectives, d'espaces et de temps consacrés à être ensemble. C'est ainsi que chacun se retrouve seul pour appréhender chaque nouvelle journée. Les gens se sentent parfois insécurisés sans trop savoir pourquoi quand, dans les faits, ils ne sont raccrochés qu'à une carte de crédit, un sachet de poudre, un amour destructeur, un rythme de travail effréné ou une passivité végétative...
3. Le travailleur de rue essaie de recréer des moments de rencontre humaine avec les personnes. Il les voit en robe de chambre, poqués de la veille ou bien habillés, crinqués pour la soirée. Il mange avec elles, joue au billard, jase autour d'un verre, marche en silence, gèle sur un banc de parc... Il partage avec les individus des habitudes, des signes de reconnaissance, des espaces privilégiés, des activités. Ses journées et ses semaines sont ponctuées de rituels: prendre un café chez Tony avant d'aller à l'arcade juste en face, finir la tournée par la brasserie du coin tous les jeudis soir, arrêter dire salut à Ginette en allant chez Sophie, etc. Ces coutumes deviennent pour le travailleur de rue des balises qui dessinent son espace de travail et son réseau de solidarités. Elles représentent en même temps pour les personnes une marque d'engagement envers eux et dans leur réalité.
4. La construction d'un tel rapport avec les personnes l'engage à s'investir dans une routine en même temps qu'elle exige de lui une souplesse d'adaptation aux changements. Il doit à la fois prendre un rythme régulier et essayer de nouvelles avenues pour suivre le courant. Il doit joindre la constance à la mouvance. Aussi, tout cela est graduel et cyclique. Le travailleur de rue, nous l'avons vu, progresse dans le milieu où il emprunte des parcours qui le mènent plus en profondeur dans le tissu social. Selon les saisons et les générations de jeunes, il prend un wagon pour quelques stations ou retourne au terminus amorcer une nouvelle relation...!
5. Être capable d'attendre. Voilà une qualité essentielle chez le travailleur de rue. Être capable de s'offrir sans s'imposer et de laisser la personne s'ouvrir seulement quand elle est prête à le faire, sans la brusquer, sans la presser. Suivre le rythme des personnes et s'y adapter. Savoir aussi quand ce n'est pas le temps, savoir se retirer quand on n'a pas d'affaire à être à quelque part...
6. L'adaptation est un critère pour fonctionner sur le terrain. Le travailleur de rue doit s'ajuster rapidement et quotidiennement aux besoins et aux réalités qui émanent du milieu. Ainsi, le travailleur de rue ne part pas tous les jours avec un horaire chargé et précis afin de demeurer à l'affût des appels spontanés, des prises de contact, des rencontres, des événements...

- *Le travailleur de rue, par définition, suit le rythme du milieu. C'est ainsi qu'il sera tantôt surchargé, tantôt totalement relâché. Ces longs moments d'attente laissent parfois s'immiscer le vilain sentiment d'inutilité qui*

*mène certains à commettre l'erreur de presser l'action. Ces temps d'inoccupation apparente sont normaux et essentiels. Ils permettent d'observer, d'analyser, de réfléchir, de revoir sa stratégie de pénétration du milieu, de questionner, de regarder, de découvrir, etc. Quand on court après l'action, on passe souvent tout droit: ne rien faire permet d'être disponible et accessible à l'imprévu. Un travailleur de rue toujours en train d'intervenir n'a plus le temps de poser le simple geste ordinaire de rencontrer... En milieu institutionnel, les « caseload » obligent à toujours être en relation d'intervention. Le travail de rue comme le travail de milieu donne l'opportunité de développer le lien en accordant du temps à cette « tâche » considérée comme centrale.*

## 2.2 Les essentiels

**Le travail de rue se place d'abord et avant tout dans la quotidienneté de la vie. Sa présence dans le monde des jeunes l'amène à vivre un rythme particulier. La conjugaison, davantage que l'addition, d'un savoir-être et de certains savoirs-faire alimente les praticiens dans leur approche.**

*« L'homme éveillé n'est pas celui qui raisonne mais celui qui rayonne » André Moreau*

### Entrer en relation

*L'accompagnement dans lequel le travailleur de rue s'engage avec une personne est un lieu de rencontre entre deux êtres qui détermine le territoire occupé par le nouveau lien créé. Un partage s'en suit au travers duquel la recherche d'un mieux-être se dessine.*

### L'élan vers les autres

**•Le travailleur de rue est mené par le mouvement de la vague, par l'élan vers... Il pose des actes qui le mènent à prendre contact et à entrer en relation avec. Il cherche à rejoindre, à "se joindre" plutôt qu'à joindre à soi.**

1. L'attitude non-menaçante, l'écoute, l'intérêt, les attentions et les intentions que porte le travailleur de rue aux jeunes représentent la somme de départ d'une relation d'être qui débouchera éventuellement sur un accompagnement volontaire.
2. Il s'attarde à connaître les personnes qu'il côtoie au-delà de leurs étiquettes de prostituées, délinquants, drogués, MSA, fugueurs, etc. Qui parle à la fille qui danse nue? Qui s'intéresse à ses enfants, à ses besoins? Si elle n'a pas été signalée comme un cas ou qu'elle n'a pas fait de demande formelle dans un service, peu de gens s'assoieront à sa table (*à moins qu'elle ne danse dessus...scusez-la!*)... » « LE TR va vers ceux qui ont mal, vers des jeunes en crise (en criss!) avec leurs souffrances! » Ils cherchent à les écouter au-delà de leurs symptômes.
3. Il approche les personnes avec tact en respectant le rythme de chacun et leur besoin de se protéger. Il approfondit graduellement le lien, sans le brusquer, afin que la confiance naisse et prenne racine. Plus une personne se sent déracinée, moins il est facile de croire que quelqu'un vient vers elle avec gratuité d'intérêt.
4. Prendre le temps de créer la relation, c'est tolérer que l'autre soit méfiant et qu'il n'accorde pas sa confiance instantanément. Plus on se sent déraciné, sans ancrage parmi la communauté humaine, moins il devient facile de croire que quelqu'un nous approche avec « gratuité » d'intérêt.
5. Certaines personnes n'ont pas envie ou ne sont attirées par l'idée qu'un travailleur de rue puisse les accompagner dans leurs activités et leur vie. Le respect du volontariat demeure une évidence. Le travailleur de rue doit attendre avant d'intervenir, prendre le temps de se familiariser.

### Relation d'être et d'aide

**• Sa première question n'est pas "quel est ton problème" mais "comment vas-tu?"**

1. A travers sa présence quotidienne dans le milieu, le TR ne peut entretenir des liens basés exclusivement sur la relation d'aide. Sa manière d'entrer en contact avec les personnes et de demeurer parmi elles s'inscrit dans une autre dynamique. Bien qu'il offre du support, qu'il aide les individus à accéder à des ressources pour répondre à leurs besoins, son rôle premier est davantage d'être présent parmi les jeunes en rupture pour leur permettre de vivre un autre mode relationnel que celui qu'ils connaissent et qui les insatisfait.
2. C'est à travers la relation d'être qu'un TR laisse connaître l'outil en lui. Les jeunes apprennent à s'en servir.
3. La relation d'être engage le travailleur de rue avec chaque personne qu'il accompagne dans un rapport spontané, teinté de la personnalité de l'un et de l'autre. *« L'espace à développer se situe dans le jardin de deux êtres où se retrouvent les opposés amour - haine, noblesse - ignominie, accueil - abandon... Le travail de rue est une pratique calquée sur la réalité humaine où les paradoxes et les contradictions ont leur place. »* (Daniel Gendron... passage exigü vers l'abîme).

4. Offrir son aide mais aussi son être pour apprendre à être entre êtres. Chaque être est une planète, ensemble ils ouvrent l'univers...
5. Si le travailleur de rue travaille en duo avec les personnes, il compose également avec la dualité qui les oppose. Lorsque le conflit se manifeste, conflit d'idées, de valeurs, de choix, etc., il exprime son point de vue dans le respect de l'autre, le confrontant au lieu de l'affronter (voir savoir-faire).
6. Préserver un espace de questionnement pour la personne elle-même vis à vis d'elle et du travailleur de rue.

## **La réciprocité**

**•Le travailleur de rue veut permettre à une personne d'expérimenter une relation libre et constructive qu'elle pourra reproduire dans ses relations avec son entourage.**

1. Être un tiers et donner des alternatives de mode de relation.
2. L'échange de pouvoir engendre un rapport égalitaire et donne naissance à la réciprocité.
3. Aucune obligation n'est contractée et le support du TR ne suppose aucun retour d'équivalence (éthique). Plutôt que de lui proposer un mode de vie différent, il s'associe au jeune pour ensemble tendre vers un mieux-être. Par ailleurs, en relation d'être, donner et recevoir se confondent. Le TR transmet à l'autre mais s'ouvre aussi à apprendre de lui: le jeune confirme ses acquis en les partageant et le bagage du travailleur de rue n'en est que plus grand.
4. Il vient briser le rapport traditionnel jeune adulte ou le premier, ignorant, a besoin du 2ième, connaissant. Il tend vers une relation émancipatrice où son vis à vis, le jeune, fixe les balises de la relation et fait l'apprentissage de l'autonomie.
5. Partager des moments heureux, plaisants, divertissants avec les personnes du milieu permet de les connaître et de se faire connaître sous un jour différent. Quand on a rit ensemble, qu'on s'est vu dans des situations ridicules, qu'on a partagé des émotions de peur, d'effort, de dépassement physique, de créativité, de contemplation, etc, on a eu milles fois l'occasion de se rapprocher.
6. Après avoir relevé des défis et passé du bon temps avec le travailleur de rue, une personne exprimera plus facilement ses besoins d'une manière moins formelle. Le statut de l'intervenant sera pour elle moins menaçant en ce sens ou ses demandes n'auront pas à correspondre à un certain service: elle demandera sans se dire « est-ce que c'est sa job? ». Toute forme de question pourra déboucher sur une piste, qu'elle soit une action concrète ou une plus grande compréhension mutuelle.

## **Proximité dans l'intimité**

**• Le travailleur de rue attend que l'autre ouvre le voile sur son intimité. Il reconnaît son privilège d'avoir accès à cette sphère où il peut, à travers son accompagnement, introduire des gestes de complicité, de douceur et de « réassurance ».**

1. Son travail est basé sur la complicité: s'immiscant entre l'arbre et l'écorce, il entre dans l'implicite de la relation et la rend explicite au besoin. Ne jamais prendre pour acquis cette ouverture, c'est entretenir « la flamme », c'est démontrer l'importance que l'on accorde aux personnes, c'est signifier sa reconnaissance (re-con-naissance: naître ensemble à nouveau)..... être complice, c'est nommer les choses en ne prenant pas pour acquis les « il aurait du savoir »... (ex: "tu le sais que je t'aime" des vieux couples...).
2. Le TR jauge entre la retenue et le risque dans le développement de sa relation de confiance avec les autres. Il traverse les étapes nécessaire à cette recherche: accepter la différence de l'autre, vouloir connaître l'autre, risquer dans la relation. Risquer c'est être capable d'écoute inconditionnelle, capable d'engagement, de rapports affectifs, de remise en question, etc.
3. Être attentif aux non-dits. Amener les gens à signifier ce qu'ils vivent tout en respectant leur "jardin secret". Ouvrir des espaces d'expression sans brusquer. Lire le regard, les gestes, les habitudes de vie, les silences, les mots banalisés, les émotions niées...

## **La tendresse du geste ordinaire**

- ***Poser ces gestes témoigne de la gratuité de la présence du travailleur de rue qui ne s'échappe pas dès lors qu'une démarche est conclue ou que la passion du premier contact est passée. Le geste ordinaire consacre l'engagement.***

1. Selon notre culture de l'efficacité, on reconnaît très peu la valeur de la quotidienneté et des gestes ordinaires. En cela, on aurait sûrement à apprendre d'autres cultures qui accordent du temps aux rituels, à l'échange et à l'observation mutuelle avant d'entrer dans le vif d'un sujet. Ici, on trouve qu'il s'agit d'une perte de temps, là-bas, on prétend que cet apprivoisement facilite la suite et évite des malentendus et des détours.
2. Un peu à contre-courant, le travailleur de rue tente de redonner au geste ordinaire ses lettres de noblesse. Il voit dans celui-ci un médium pour mieux voir, comprendre et nommer. Il reconnaît aussi dans le geste ordinaire un langage accessible qui permet aux gens d'en saisir le sens. Partager un repas, serrer l'épaule, se balader, bavarder renforcent le sentiment de rapprochement et de bien-être.
3. Le geste ordinaire d'écouter pendant des heures en acceptant le besoin des personnes de vivre leurs émotions avant de les gérer et de les régler...

- ***Le geste ordinaire apparaît pour le travailleur de rue comme un ingrédient majeur de son approche. « L'infiniété de gestes, d'actes inlassablement répétés servent de support à l'importance du quotidien. C'est dans son rapport à la quotidienneté qu'il inscrit sa démarche et qu'on reconnaît la singularité de son approche. Ses gestes ordinaires sont réfléchis, répétés et continus, ce qui leur confère une dimension symbolique. L'intimité du geste, féconde porteuse de liberté »***

4. Cette répétition de gestes fait ressortir les fondements naturels de la relation, ouvrant ainsi la lecture du travailleur de rue et rendant plus clair son accompagnement. Ils permettent au travailleur de rue de « s'interrompre, de se placer et de déposer son regard à la viabilité des moments opportuns qui portent au naturel. » « Je recueille en même temps la bonté de tes gestes qui me sont utiles pour nommer qui tu es avec l'assentiment et le respect que ces moments d'intimité ont su faire vivre en moi par toi. »
5. Quoique certains la considèrent désuète, la tendresse trouve encore sa place dans la relation entre le travailleur de rue et les personnes qu'il accompagne. Cette pratique a comme valeur pédagogique de respecter les gestes de tendresse ne cherchant pas simplement les sensibilités mais laissant l'opportunité au jeune d'évaluer l'importance de ses intimités. « La tendresse du travail de rue, rarement au terme de son accomplissement majeur, celui étant le geste du jeune envers lui-même porteur de son ultime. Vivre la poésie de la tendresse sans faire du sentiment. »
6. « L'abondance du geste ordinaire dessert ceux et celles qui se penchent, qui s'étirent, qui voient, qui attendent. Il mène à la continuité de ma relation. Être avec moi près de toi dans l'accompagnement. J'ai envie de mon geste ordinaire, de t'apprendre à voir, à t'étirer, à attendre, à te pencher. »
7. Qu'est-ce que suppose un geste dans une pratique de travail de rue? Et dans le quotidien?
8. Avec la confiance que les personnes mettent en lui, le TR partage également des moments "extraordinaires" lorsqu'il reçoit, sans jugement, des crises, des douleurs et des déceptions de l'existence. Entendre la souffrance de quelqu'un et son désir de mourir n'est pas un geste ordinaire...
9. Le geste ordinaire est celui dont on parle le moins mais qui remplit le plus le temps de pratique. Le travailleur de rue passe beaucoup plus de temps à entendre des peines d'amour, à briser l'isolement de quelqu'un autour d'un café, à échanger au sujet de la vie en général, à jouer aux cartes, à entretenir des contacts, .... qu'à donner des seringues dans une piqueries, qu'à accompagner une fille à son avortement, qu'à rattrapper quelqu'un d'un overdose... Il pose quotidiennement des gestes ordinaires sur lesquels se bâtit une relation de confiance, réciproque et égalitaire, et répond à des situations « extraordinaires » quand il y est interpellé. Avant toute chose, au-delà des actes "extraordinaires" que peut poser le travailleur de rue en "sortant" les gens de leurs problèmes, le geste ordinaire est omniprésent.

## **Continuité et finalité**

- *La relation entre le travailleur de rue et la personne se nourrit et s'approfondit graduellement. Leur lien se dessine dans le temps et c'est à travers les expériences qu'ils partagent que l'autre nomme ses besoins et trouve des réponses.*

1. Le TR mise davantage sur la qualité du lien que sur l'atteinte de résultats par le jeune.... Il suit les états d'âme du jeune et s'adapte à son cheminement. Il s'ajuste aux humeurs du jour et aux passages de la vie que le jeune traverse en cours d'accompagnement. Il offre une compagnie ouverte et empathique.
2. Dans cet intimité créé, le travailleur de rue reçoit et offre: comment tu vas? Quel bout veux-tu que je fasse avec toi? Il s'engage: je te lâcherai pas.
3. Le travailleur de rue développe avec les jeunes une relation proche de l'amitié. Il doit garder en tête qu'il agit dans le milieu avec un rôle et éviter de devenir un « simple » ami sans influence.
4. Qualité du lien: flexibilité, souplesse, capacité d'adaptation
5. La relation est voulue pour elle-même et non instrumentale. Le sens du geste est à chercher dans le geste lui-même. Le but de la relation est simplement de créer un lien signifiant entre des jeunes et des adultes capables de les aimer inconditionnellement, au-delà de leurs comportements. Le reste s'ensuit avec beaucoup de savoir-être et quelques savoirs-faire.
6. Pendant que la référence répond à des besoins spécifiques, le suivi est comme un entonnoir renversé: un élargissement de l'univers du jeune. La fréquence des suivis se modifie, mais la relation reste.
7. Le lien dure parfois des années, d'autre fois, quelques semaines. Certaines relations se terminent brusquement (mort, déménagement, conflit, prison, thérapie, etc.). D'autres personnes se quittent un vendredi soir sans savoir que ce sera pour de bon. La séparation se vit parfois dans l'angoisse, d'autres fois en toute simplicité.

## D'abord, un savoir-être

- *Le travailleur de rue étant lui-même son principal outil, il se retrouve dans le milieu sans le support d'une structure qui le complète, qu'il représente. C'est par son savoir-être qu'il "séduit" les personnes, se taille une place significative parmi elles pour répondre à leurs besoins.*

### **Une présence humaine et ouverte**

- *On utilise souvent l'expression outil humain pour décrire la fonction du travailleur de rue. Bien sûr, cela évoque davantage sa façon d'être volontaire, utile et disponible qu'un rôle technique. Le travailleur de rue s'offre en tant que compagnon avec ses visions bien plus que comme expert avec ses conseils et ses solutions d'insertion.*
1. Lorsqu'on demande aux travailleurs de rue de décrire les essentiels de leur pratique, ils ont généralement pour réflexe de la caractériser en termes de valeurs, de manières d'être, d'attitudes. Une attitude est « une disposition, un état d'esprit, une conduite à l'égard de quelqu'un ou de quelque chose. C'est un ensemble de jugements et de tendances qui portent à un comportement ». Certaines attitudes sont à privilégier en travail de rue pour savoir être accepté du milieu et y être utile.
  2. La simplicité des petits gestes quotidiens mérite qu'on leur accorde de l'importance car ils sont au coeur de la vie de chacun. En contrepois aux tendances « superTR », l'intervenant doit réapprendre sa beauté et valoriser l'acte « gratuit » d'être d'abord et avant tout en lien. Les actions principales posées par le travailleur de rue ne sont pas des actes d'intervention mais des gestes ordinaires dont la valeur et le sens résident dans l'intention et la répétition. Poser et réfléchir des gestes ordinaires répétés, c'est s'inscrire dans la quotidienneté et dans l'histoire des gens. Siroter un café dans une cuisine, dans un resto, parler de tout et de rien, écouter des histoires d'amour, faire un tour au centre d'emploi, aider à des devoirs scolaires, participer à un déménagement, aller magasiner avec les jeunes, prendre l'air dans un parc....
  3. Ces doux moments tissent la toile de fond sur laquelle peuvent éclore la complicité et la confiance. Le processus de construction d'une telle relation comporte souvent une période de testing et certains rites de passage. Le travailleur de rue se laisse connaître et prend le temps de connaître l'autre, il accepte ses différences et fait respecter les siennes, il s'implique dans la relation en prenant le « risque » d'y investir du temps, de l'énergie, des moyens et pourquoi pas, des sentiments.
  4. Être disposé à entrer en relation et cultiver un intérêt face à ce que les personnes vivent est essentiel au travailleur de rue pour qu'il occupe l'espace approprié parmi les gens. Il donne le ton à son approche en ayant une qualité de présence, en vivant dans le milieu, en s'impliquant dans les conversations, dans l'esprit de la place. Comprendre et tenir compte du rythme, des processus et de la culture des individus est une marque de respect appréciée de n'importe qui mais particulièrement de ceux qui se sentent plus souvent qu'autrement bousculés et jugés dans leur manière d'être. Un atout indispensable est de savoir s'adapter au contexte en adoptant un comportement adéquat selon les particularités du milieu et des personnalités.
  5. Un travailleur de rue qui ne respecte pas les différences est voué à l'urticaire! En effet, il a à vivre avec une pluralité de personnes qui se démarquent par leur non-conformité en même temps qu'il a à négocier avec des représentants « de l'ordre établi ». Ainsi, il doit s'entraîner à accepter les individus tels qu'ils sont et à composer avec leurs particularités. En ce sens, il s'impose une attitude de non-jugement et évite de se prononcer sur les comportements des personnes, sur leurs choix et non-choix, sur leurs désirs, leurs valeurs... Cela n'exclut pas la nécessité d'un bon sens du jugement, au contraire: il doit savoir évaluer une situation, juger de ce qui pourrait être fait, prévoir des effets, etc. Il peut également partager son point de vue mais en évitant de lui donner la forme d'un jugement, d'un verdict, d'un étiquette, d'un absolu.
  6. Il se rend disponible à travers un horaire du temps souple et, idéalement (!), il est accessible à trouver quand on le cherche. Il est capable d'engagement en ce sens qu'il est fiable et qu'il investit dans ses relations humaines. Il participe à la vie du milieu et accompagne dans la douleur mais aussi dans le plaisir.

## Un confident

- *Le rôle du travailleur de rue est d'abord de mettre en place une ambiance propice à l'expression et d'être prêt à recevoir la confiance lorsqu'elle se fera connaître. Être capable d'entendre les émotions qui accompagnent la confiance témoigne du degré d'écoute du travailleur de rue.*

1. Le contenu implicite qui teinte les relations humaines se traduit à travers des langages non-verbaux, des codes, des attitudes. Le travailleur de rue se rend sensible à ces messages et, au besoin, les rend explicites pour atténuer les ambiguïtés ou diminuer les interférences. En investissant de l'énergie dans les processus de communication, il renforce sa complicité avec les personnes qui se sentent alors plus à l'aise de nommer ce qu'elles sont et ce dont elles ont besoin.
2. Une relation de confiance peut rarement se construire sans chaleur alors que les personnes ont besoin d'être accueillies avec humanité. La confiance est rendue plus facile quand la porte est ouverte sur l'intimité. Alors peuvent émerger les secrets protégés sans qu'ils causent trop de dommage au passage (abus physiques, sexuels, violence, problèmes de dope, etc.). Chercher à découvrir trop vite quelqu'un de ses abus, de ses souffrances, c'est parfois lui faire violence une deuxième fois.
3. Évidemment, le travailleur de rue respecte que le contenu de la confiance demeure privé et qu'il ne doit pas faire l'objet d'une discussion avec autrui.
4. Un travailleur de rue, suite à une formation reçue, exprimait 5 qualités inhérentes à sa pratique d'intervention en les résumant aux 5E: L'Éthique qui donne un sens et des valeurs à l'approche; l'Écoute pour être davantage guidé par le désir d'apprendre que de savoir; l'Enthousiasme pour toujours continuer à aimer ce que l'on fait; Ensemble, liés par la communication et la confiance; et enfin, l'Engagement parce qu'on laisse toujours un peu de soi dans ce qu'on partage. Le formateur en question donnait une image assez amusante pour illustrer l'engagement: en comparant l'oeuf au bacon, il disait que la poule s'implique alors le porc s'engage!!!

## Être vs paraître

- *En respect de ses propres limites et du besoin des jeunes de rencontrer quelqu'un d'authentique, le travailleur de rue tente d'être transparent le plus possible afin d'éviter de se « dénaturer ».*

1. Être transparent ne veut pas dire de n'avoir aucun jardin secret, cela signifie ne pas donner une fausse image de soi, ni camoufler des intérêts ou encore, faire fi de ses propres valeurs et besoins. Chaque jour, le TR doit se concentrer sur ce qu'il est plutôt que sur ce qu'il paraît... Comme le dit si bien ce cliché: respecte toi toi-même pour savoir respecter les autres.
2. Dans l'expression de cette valeur de transparence, le travailleur de rue doit prendre garde au dévoilement total. Comme tout le monde, il a besoin d'une sphère d'intimité privée à laquelle n'accèdent que ses invités. Il n'a pas à se sentir coupable de refuser l'accès de quelqu'un à une parcelle de lui-même dont il veut préserver l'intégrité. Ce qu'il doit par ailleurs éviter, pour son propre bien-être et pour l'authenticité de ses rapports, c'est l'exagération ou la négation de ce qu'il est.
3. Le travailleur de rue doit faire preuve d'humilité pour rester proche du monde (humilité vient du mot humus qui fait référence à la terre). Qu'il soit populaire, aimé, défié, séduit ou séducteur, il lui faut garder les pieds sur terre. Se faire confiance, se connaître et comprendre ses relations avec les autres, c'est garantir un peu mieux la durabilité du lien et c'est se rendre capable d'engagement. Recevoir des marques d'affection, d'attention, d'amitié n'a rien à voir! On parle de se sentir plus beau, plus fin, meilleur, mieux que les autres. A ne pas confondre!

## D'égal à égal

- *Sur la base d'une rencontre volontaire, le travailleur de rue tend vers une relation égalitaire en ce sens que la personne accompagnée continue d'avoir plein pouvoir sur sa vie.*

1. Il tente d'engager la personne à prendre ses propres décisions. Il ne contrôle pas la personne mais l'aide à acquérir le plus d'autonomie possible. La résultante de la réciprocité est que la personne accompagnée prend du pouvoir sur son devenir et s'approprie les mécanismes de communication pour éventuellement les transposer dans ses autres relations.



2. En conformité avec ces valeurs, des attitudes et des modes d'intervention découlent de l'approche. Dans le respect des choix et de l'environnement des jeunes, le travail de rue soutient que le réseau des jeunes en est un de solidarité et d'entraide, potentiel ou effectif. La relation s'établit sur une base de réciprocité; le travailleur de rue est parmi les jeunes pour leur apprendre et pour apprendre d'eux. Aussi, il est ouvert à la critique et à la remise en question des jeunes. Le travailleur de rue ne s'impose pas: il n'entre pas dans la vie des gens sans y avoir été invité. Il développe avec eux des complicités et partage avec les personnes le pouvoir dont ils disposent ensemble.
3. La loyauté envers le milieu de la rue est un comme peu comme le cachet qui fait foi de l'authenticité d'un document. Des personnes qui sont en rupture parce qu'ils se sont un jour senti bafoués, même trahies, bâtissent leurs relations sur une structure fragile et c'est au travailleur de rue qui entre dans leur vie d'installer des poutres de solidification. La loyauté fait partie des codes du milieu où ce ne sont pas des contrats écrits qui régissent les rapports mais bien des ententes tacites. Tromper cette règle, c'est briser l'autre et s'exclure soi-même.

## Être tolérant

- ***Dans sa position d'entre-deux, le travailleur de rue a accès à une compréhension particulière des cultures et des personnes. Il en découle un pouvoir d'augmenter la tolérance vis à vis de la différence, que ce soit de la société envers les personnes marginalisées ou, à l'inverse, de ces dernières vis à vis de la société. Son travail permet le dévoilement de phénomènes sociaux que d'autres approches laissent dans l'ombre.***

1. Le travailleur de rue est un témoin privilégié de la réalité humaine. Il travaille à articuler sa lecture du milieu à partir de repères « objectifs » tout en reconnaissant sa propre subjectivité. Il doit avoir une conscience de soi et de son statut dans le milieu. S'inscrivant dans un processus d'accompagnement, il n'y est pas que spectateur mais aussi acteur, ce qui l'implique davantage.
2. C'est un travail qui exige de ses praticiens qu'ils augmentent leur tolérance: envers la dope, la violence, la sexualité, envers les valeurs des autres, leur style de vie, leurs différences, leurs exploits... Pendant que la société renforce notre intolérance (racisme, gangs, errance, etc.), que les arts jouent dans le Rambo, que les médias donnent accès à quelques milliers d'actes violents par jour en même temps qu'ils censurent l'expression de l'amour et de l'érotisme... le travailleur de rue doit quant à lui circuler dans l'arrière décor et tolérer ce qui s'y passe, y compris les injustices, les souffrances, les excès et les abus... Tolérer, ce n'est pas être d'accord avec quoi que ce soit. Tolérer d'être dans une salle d'urgence bondée, ce n'est pas être d'accord avec les maladies tout comme survivre dans un camp de réfugiés ne signifie pas qu'on accepte la guerre..... Tolérer, c'est faire preuve d'ouverture et surtout, de réalisme. C'est composer avec les faits au lieu de les occulter, c'est être présent aux contrecoups des abus de pouvoir.
3. On entend souvent des travailleurs de rue qu'ils sont idéalistes et qu'ils sont naïfs vis à vis des comportements des jeunes... De telles allégations ne tiennent compte ni du contexte ni des objectifs de cette pratique. Le travail de rue n'a pas pour fonction de normaliser les jeunes mais de les accompagner. Pour être présent à leurs besoins, le non-jugement s'avère une discipline nécessaire.
4. Peu importe que ce soit la première ou la vingtième fois qu'un jeune répète que cette-fois-ci-est-la-bonne, le travailleur de rue se doit de continuer à préserver la confiance et ne pas installer un rapport de doute ou de méfiance. Croire en la sincérité de l'autre, ce n'est pas entretenir de faux espoirs, ou s'en laisser passer, c'est tolérer son rythme, c'est accepter son ambivalence, c'est accompagner dans les hauts et les bas, c'est encourager l'évolution... De toutes manières, une personne apprend à travers chaque expérience si on lui en donne l'occasion. En recevant ce que l'autre dit comme étant vrai, on évite qu'il se sente obligé de se prouver ou encore, on lui permet de se confronter lui-même à son propre mensonge. Le travailleur de rue doit quand même agir sans complaisance: il partage ses points de vue avec l'autre mais évite de le culpabiliser. Ainsi, il démontre qu'il est possible de croire au changement sans être naïf.
5. N'est-il pas choquant que l'intolérance des autorités soit davantage portée vers le mode de vie des jeunes marginaux que vers les causes qui les y ont mené? Qu'est-ce qui est le plus barbare: que tel jeune mendie sur la rue ou bien le fait qu'il n'ait pas de toit accueillant sous lequel s'abriter? qu'un autre se prostitue ou bien qu'un adulte trouve un plaisir sexuel dans ce jeune corps? qu'un jeune fugue ou bien qu'il ne se sente pas respecté par ceux qui l'entourent? ...
6. Présent dans la marge, le travailleur assiste à la montée d'intolérance des jeunes et des exclus vis à vis du système, lui-même toujours plus intolérant à leur égard. Les émeutes de Québec et de Montréal, par

exemple, ont témoigné de ce trop plein ressenti par une tranche de la population exaspérée d'être pointée du doigt, déplacée, discartée. Seuls les symptômes de leur violence aura fait la manchette.

7. L'intolérable aujourd'hui est la suppression de la parole, la dissolution de l'être. (Tourraine)

### **A la recherche de sens**

• *Le travailleur de rue n'accorde pas de l'importance qu'à l'aspect pratique des choses. Il se sert également de la symbolique des situations en portant de l'intérêt aux actes posés ainsi qu'aux événements.*

1. Il n'a de choix que d'accepter l'incontrôlable, conscient qu'il n'a pas le pouvoir sur toutes les variables en jeu dans les milieux de vie hors cadre. Le travailleur de rue s'attarde au sens des choses et ce, dans tous les sens du mot. Il est attentif aux *sensations*; il feel la place, les émotions, il se sert de ses sens en regardant, écoutant, touchant. Il fait des choix, s'*oriente* vers des avenues, se dirige vers des lieux. Il réfléchit et analyse ce qui se passe et donne une *signification* au geste qu'il pose. Il évalue également ses perceptions et porte attention aux *jugements* qu'il porte.
2. Des intervenants, dont des TR, revendiquent le droit le droit d'aimer les jeunes et les gens. L'amour et la poésie de la relation humaine. Le langage de l'émotion, la sensibilité et l'empathie. L'empathie permet de ressentir ce que l'autre ressent en s'identifiant à ce qu'il est sans pour autant s'appropriier ses sensations à l'intérieur de son propre vécu. Partager la douleur de l'autre sans la ramener à soi (vs sympathie où l'on ressent ce qui touche l'autre et où l'on participe à la douleur d'autrui.).
3. Savoir-être avec les enfants (comment on est, on naît...?)

### **Autonomie et responsabilité**

• *C'est en lui que le travailleur de rue puise ses principales ressources. Pour ne pas s'épuiser, il prend soin d'évaluer ses capacités et ses limites.*

1. « Lâché lousse » dans le milieu, le travailleur de rue doit être capable de s'assumer par lui-même. Il est nécessaire pour lui d'être en possession de ses moyens et d'avoir le pouvoir de gérer son temps. Il doit également savoir répondre à ses propres besoins afin d'être mieux à l'écoute des besoins des personnes qu'il accompagne.
2. Le travailleur de rue s'engage personnellement envers les autres. Il évite de faire miroiter des avenues qu'il ne peut emprunter. Être responsable, c'est savoir répondre de. Ainsi, le TR ne promet rien qu'il ne peut accomplir et se limite à offrir des services qu'il saura rendre à terme.
3. Sans cadre de travail, le travailleur de rue doit s'auto-discipliner par lui-même. Pour ce faire, il trouve son propre rythme et ses outils (agenda, journal de bord, etc.) et il consulte au besoin des personnes-ressources (superviseur, coordonnateur, pairs TR). Une des qualités nécessaire au TR est son autonomie.

## Les savoirs-faire

- *Le travailleur de rue agit sans mode d'emploi mais avec un certain nombre de savoirs-faire pour répondre adéquatement aux besoins des personnes. Il se rend utile parmi elles en leur offrant sa banque de ressources et sa boîte à outils.*

## **Une action adaptée**

- *L'adaptabilité est une des caractéristiques première du travail de rue dont le rôle est de se fondre au milieu pour répondre aux besoins spontanés qui en émergent.*

1. Quoique certains trouvent le travailleur de rue « spécialisé », ce dernier est avant tout généraliste. Il considère les personnes dans leur globalité, c'est à dire dans toute la panoplie de leurs aspects. Il ne vise pas tel bobo en particulier ou telle bibitte mais porte attention à toute la personne. La santé, la situation socio-économique, les humeurs, les relations, les occupations et préoccupations, la gang, l'éducation, la famille, les aspirations professionnelles, la vie sexuelle, les expériences de vie, la condition, les droits, etc. Tout y passe!
2. Le travailleur de rue assume plusieurs rôles: médiateur, travailleur social, animateur, psychologue, etc.
3. Le travailleur de rue intervient sur les plans psychosocial, socio-judiciaire, socio-éducatif, socioculturel, socio-économique. Il est aussi appelé (et attend toujours l'appel!/? Bip bip!) à intervenir en situation de crise ou d'urgence sociale en réponse à une nécessité d'accompagnement. Pour ce faire, il doit être mobile et capable d'adaptation. Il doit se mettre en état de disponibilité: être dispos est une condition essentielle à l'exercice du travail de rue.
4. Le travailleur de rue fait appel à ses instincts et à son sens stratégique: Travail de feelings et de sens (vue, ouïe, etc.) pour poser une action immédiate qui amène des réponses « terrain » rapides à des questions importantes. Travail stratégique et tactique pour fonctionner à travers les structures.
5. Le travailleur de rue doit exercer et écouter ses instincts ce qui n'est pas nécessairement facile dans un contexte « civilisé » où le côté plus « animal » n'est pas valorisé, même réprimé... Par contre, c'est pour lui un impératif que de s'en servir afin de fonctionner dans le milieu dit « naturel » de la rue.

## **Prise de contact et socialisation**

- *L'essence du travail de rue réside dans sa capacité à créer un contact, à développer un lien, à le faire perdurer et fructifier.*

1. Le travailleur de rue individualise son approche en développant chaque relation une à une.
2. Le travailleur de rue compose avec les réseaux du milieu. Il crée ses contacts à partir de ses contacts. Il fréquente des gangs, des lieux de rassemblement, des événements, etc.
3. La majeure partie du temps de travail du travailleur de rue, surtout en période d'intégration, est consacrée à partager du temps avec les gens. Ses efforts de socialisation seront « récompensés » par la solidification et la multiplication de ses liens.
4. Évidemment, une qualité nécessaire au travailleur de rue est l'entregent et la capacité de dépasser sa timidité personnelle... L'humour est certes aussi un atout!
5. On ne peut nier les dimensions de séduction et de manipulation qui existent entre les humains. Le travailleur de rue n'y échappe pas! La séduction est un moyen dont il use pour se rapprocher des autres et la manipulation peut s'avérer utile en situation de crise par exemple. Il possède un pouvoir sur les autres: à lui d'être assez responsable pour éviter d'en abuser... La manipulation fait peur à bien des gens et on la dédaigne comme un péché. Pourtant, la manipulation est un outil naturel... Quelqu'un manipule pour obtenir quelque chose, pour s'assurer quelque chose de mieux. Comment quelqu'un peut-il répondre à ses besoins sans jamais manipuler? (débat ouvert!)

## **Partage-entraide**

**•Le partage est une expérience riche sur laquelle on peut construire... C'est une source de matériaux intarissable.**

1. Partager des moments heureux, plaisants, divertissants avec les personnes du milieu permet de les connaître et de se faire connaître sous un jour différent. Quand on a rit ensemble, qu'on s'est vu dans des situations ridicules, qu'on a partagé des émotions de peur, d'effort, de dépassement physique, de créativité, de contemplation, etc., on ne peut faire autrement que se rapprocher. Après avoir relevé des défis et passé du bon temps avec le travailleur de rue, une personne n'hésitera pas à demander quoique ce soit en se disant "est-ce que c'est sa job?". Elle exprimera plus facilement ses besoins d'une manière moins formalisante, donc moins menaçante...
2. Sur la base d'un rapport égalitaire, le travailleur de rue valorise l'entraide et s'implique dans des tâches communes avec les autres que ce soit par exemple lors d'un déménagement, pour faire un épicerie, pour rédiger un CV, .... Son sens du partage se manifeste autant sur le plan de l'échange humain qu'à travers des occasions comme le partage d'un repas, d'une activité socio-récréative, d'un « lift », d'intérêts culturels ou autres.
3. Idéalement, l'approche globale implique de prendre part aux différents contextes de vie de la personne accompagnée. Une fois la pénétration dans le milieu bien effectuée, des invitations sont faites au travailleur de rue pour des partys, des bouffes au resto, des après-midi familiaux, etc. Le partage d'activités simples est aussi important dans les périodes d'abondance que dans celles des vaches maigres!
4. Aider l'autre c'est aussi l'impliquer dans l'aide. La coopération est une valeur contagieuse qui se communique et qui permet aux jeunes de gagner du pouvoir sur leur vie.
5. Le partage favorise des rapports de pouvoir égaux.
6. Savoir jouer, savoir patienter: un atout pour le TR qui souhaite assurer une présence à long terme.
7. Partage de pouvoir (statut-connaissance-charisme): il y a abus de pouvoir quand on s'assoit sur un de ces aspects. Par exemple, informer quelqu'un sur une dope qu'on méconnaît sans l'en aviser. « Chu un travailleur de rue, j'connais ça! ».

## **Écoute et accompagnement**

**•Écouter et accompagner quelqu'un, c'est être avec, c'est le laisser faire sa route sans interférer. C'est continuer à être là même quand plus rien ne semble possible. C'est rester sur le bord du précipice, à portée de voix, prêt à suggérer de nouvelles pistes, à répondre aux appels, à tendre le bras. Ne jamais céder au « y'a plus rien à faire avec lui ».**

1. L'écoute, c'est savoir entendre et questionner le besoin avec la personne sans la brusquer, sans la dévoiler, sans menacer son intimité. C'est aussi être créatif dans ses questions et confronter sans dénigrer.
2. Ac - accompagnement. Avec compagnon. Ami-intervenant.
3. Accompagner quelqu'un, c'est assurer un suivi après le premier contact.
4. Comme on le dit souvent en travail de rue, "on est pas là juste quand y'a un problème, on est là aussi quand ça va bien"... En effet, le travail de rue a cette qualité de calquer sa pratique sur la "vraie vie". Et même pour quelqu'un qui a "les deux pieds dedans", il y a de pires et de meilleurs jours. Être présent dans le milieu, c'est y passer du temps et partager des moments qui s'enregistreront dans les histoires de vie et qui renforceront davantage le lien.
5. Accompagner quelqu'un, c'est parfois le suivre jusqu'en dehors de chez lui. Visiter un gars ou une fille "en dedans", c'est lui signifier qu'il continue à être important, c'est lui dire qu'on l'estime au-delà de ses agirs, qu'on sera encore là après, qu'on pourra l'accueillir, etc.... Aller en prison permet également de prendre contact avec les codes et les rites du monde du milieu; la main sur la vitre par exemple est un geste de relation émouvant..
6. Accompagner, c'est être tolérant vis à vis du chemin de l'autre. Être tolérant, c'est ne jamais lâcher même quand l'autre est en chute libre; être là quand il a mal et être là quand il voudra se faire du bien.
7. Le droit à l'erreur est non seulement une valeur dans le travail de rue mais une notion pédagogique. Les personnes exclues ont pour plusieurs le point commun d'être souvent réprimandées pour leurs agirs (famille, école, bs, justice, etc.). Dans un tel contexte, difficile d'apprendre et de bâtir une confiance en sa compétence. Parmi les mécanismes humains d'apprentissage, on trouve bien sûr le mimétisme mais aussi l'adaptation: il s'agit de s'être brûlé une fois avec le feu pour éviter à l'avenir d'y retourner. Quand quelqu'un commet une erreur et qu'on lui donne l'opportunité de la regarder sans honte (car la honte paralyse), il peut en tirer de grandes leçons. Comme Gilles disait, la différence entre un looser et un

winner, ce n'est pas que l'un fait des erreurs et l'autre pas, c'est que le premier fait toujours les mêmes!! Pour le travailleur de rue, la relation avec l'autre va bien au-delà de l'atteinte d'objectifs à rencontrer. Si la tentative de retour à l'école achoppe, le lien continue; si une rechute survient, le lien continue; si le rendez-vous au bureau de chômage a été oublié, le lien continue; si le couple éclate à nouveau, le lien continue...

8. L'accompagnement comporte différents niveaux de relation où l'importance de la confiance demeure nécessaire. Ex: les jeunes invitent le travailleur de rue dans un party où il y a de la dope: s'il le révèle à quiconque, il ne sera plus bienvenue...

- ***Les jeunes, particulièrement ceux de la rue, sont souvent perçus comme des êtres démunis de moyens. On les boss, on décide à leur place, on les oriente, on les punit. Le TR vient renverser la vapeur et cherche à redonner aux jeunes du pouvoir sur leur vie. Il leur reconnaît des compétences propres, tant sur le plan individuel que collectif. Il les encourage à identifier et à utiliser leurs moyens et à prendre leurs décisions. Son accompagnement vise à renforcer leur confiance à se faire confiance...***

9. En travaillant avec des personnes qui, pour le plus souvent, ne cadrent pas dans les solutions institutionnalisées, qui se sont exclues (ou l'ont été) de la norme (du système), les travailleurs de rue apprennent à bricoler avec ce que sont les gens. Les démarches « types », les plans d'intervention détaillés ne tiennent pas vraiment le coup! La pédagogie du travailleur de rue s'inscrit plus dans le processus que la finalité. Le but premier ne sera ainsi donc pas que telle personne devienne sobre (par exemple) mais plutôt qu'elle ressente une évolution. On cherchera à ce que la personne trouve un mieux-être, qu'il soit permanent ou temporaire, et que cela la renforce dans sa confiance en elle-même. La valoriser dans ses compétences et partir de celles-ci dans son accompagnement assure qu'on ne réponde pas qu'à des besoins momentanés (plasters) mais qu'on outille la personne à continuer à s'arranger avec elle-même au-delà de sa relation avec le travailleur de rue. Comme on dit, toute personne est la mieux placée pour trouver des solutions à ses problèmes. En ce sens, le travailleur de rue se base surtout sur l'expertise du jeune et de son milieu pour construire son mieux-être.
10. Lorsqu'ils sont "déboussolés", les jeunes ont parfois besoin de quelqu'un avec qui envisager des perspectives. Le travailleur de rue, à travers l'échange et le partage d'informations, peut aider une personne à s'orienter, à identifier ses intérêts, ses buts, ses compétences, ses limites, ses besoins, etc. Cet aspect fait souvent partie de l'accompagnement mais s'applique aussi parfois dans des contacts de courte durée pour répondre à un besoin spécifique et ponctuel de quelqu'un.
11. Le travailleur utilise la confrontation pour favoriser le cheminement des personnes. Il fait bien la distinction entre confrontation et affrontement: la confrontation se base sur le dialogue, le respect, elle part des faits et est à la recherche d'un compromis pour renforcer la relation, etc. L'affrontement est l'expression de deux monologues parallèle basés sur l'argumentation, il s'agit d'une escalade vers violence verbale et soumet l'un à la résignation, etc.
12. Élaborer des récits d'accompagnement est un outil utile pour les travailleurs de rue les aidant à mieux comprendre le cheminement du lien qu'ils partagent avec une personne. La relecture de ces récits peut aider le TR à resituer sa relation en cours d'accompagnement. Ces récits peuvent également servir à l'évaluation de la pratique en permettant d'en mieux saisir le processus et les trajectoires.

## **Personnaliser la référence**

- ***La référence personnalisée humanise le rapport aux services et aux institutions. Être référé à « Louise » plutôt qu'au département Y de l'hôpital X fait parfois toute la différence...***

1. La référence des travailleur de rue se doit d'être personnalisée afin de réellement répondre aux besoins des personnes plutôt que de combler des vides institutionnels. C'est là l'une des particularités des références effectuées par le travailleur de rue que d'être personnalisées et adaptées aux situations particulières. Chaque référence est unique et plus souvent qu'autrement, elle se fait d'une personne à une autre et non pas d'une problématique à une fonction. Pour ce faire, le travailleur de rue doit créer des contacts dans les différents milieux vers lesquels il risque de se diriger. Cela lui permettra d'avoir plus facilement accès à de l'aide spécialisée. Il s'assure de la qualité des personnes-ressources qu'il réfère et fait connaître la nature de sa pratique à ses collaborateurs (médecins, travailleurs sociaux, psychologues, pédopsychiatre, avocat, etc.) Il informe l'intervenant de la façon dont il effectue son accompagnement avec le jeune dans

le plus grand respect de la confidentialité de cette personne. Il s'enquiert auprès de cette dernière de sa satisfaction par rapport à sa référence. Éviter le "dumping": ne pas référer pour référer, fournir des ressources fiables et adaptées aux besoins de la personne.

2. Référence personnalisée. La référence de personne à personne correspond beaucoup plus aux besoins et aux valeurs des jeunes. Le travailleur de rue connaît la personne-ressource qu'il réfère. Il sait et s'assure qu'elle respectera le jeune et qu'elle ne le trahira pas. Son réseau de ressources est pour le travailleur de rue ce qu'est pour le menuisier son coffre à outils: il ne part jamais sans lui! Il connaît un médecin, un avocat, des contacts au CLSC, dans les MdJ, un policier, etc...
3. Au besoin, le travailleur de rue accompagne le jeune référé sur les lieux. Il favorise que le jeune assume sa propre démarche. Il est avec lui, se questionne avec lui mais ne fait pas les choses à sa place.
4. Pourquoi on ne signale pas ce qu'on voit dans le milieu? Afin de maintenir la relation, un travailleur de rue ne fait aucun signalement sans l'accord du jeune accompagné. Par ailleurs, il peut, au besoin, suggérer au jeune d'entreprendre une démarche auprès du DPJ et l'accompagner dans cette avenue si cela s'avère nécessaire pour son mieux-être.

### **Intervention-médiation-négociation**

- *Le travailleur de rue est appelé à mettre à contribution ses compétences pour aider quelqu'un à modifier une situation ou pour améliorer sa relation avec une autre partie.*

1. Intervenir, c'est venir entre, s'interposer dans la vie de quelqu'un pour en influencer le cours. L'intervention n'est pas le premier rôle du travailleur de rue même si celui-ci intervient dans certaines situations précises. En même temps, le seul fait d'être mandaté pour être présent parmi les autres dans le milieu lui confère un statut d'intervenant... L'intervention se manifeste en situation de crise ou encore lorsqu'une personne choisit de changer une situation, son rapport aux drogues par exemple.
2. Le travailleur de rue se fonde parmi les personnes et facilite la médiation de leurs rapports. Ils ont un rôle de « mayonnaise » en ce sens qu'ils ont à faire le lien entre les ingrédients. Dans une discussion tendue entre deux personnes, il cherchera à ce que chacun se fasse entendre; dans une situation de crise, il tentera de calmer les esprits et de soulager les tensions; dans un projet collectif, il encouragera chaque membre à mettre à contribution sa personnalité, etc.
3. Médiation: travail sur la relation dans un terrain où on est invité. Statut sans pouvoir dans la balance. Le travailleur de rue sert de médium entre deux personnes pour faciliter la communication et la confrontation. Ce peut être 2 jeunes, un d'entre eux et sa famille ou avec son école, son boulot, son agent,... Ce peut être aussi entre les jeunes et la sphère politique ou sociale. S'il connaît les deux parties, le TR réussira plus facilement à faire une médiation rapide et efficace. Il cherche à être impartial même s'il est l'accompagnateur de l'une des parties. Par son attitude et ses actes, il permet l'expression du non-dit. Il pro-verbe, promouvoit la parole. Il traduit les codes pour permettre l'entrée en communication. Jamais il ne provoque une médiation sans avoir mis au courant le jeune concerné. Aussi, le TR avise le jeune qu'il discutera éventuellement de sa situation avec son équipe s'il sent le besoin de se ressourcer.
4. Dans la négociation et la médiation, plusieurs acteurs peuvent être mis à contribution. Par exemple, cette situation où un jeune battu par un autre avait été défendu par les membres de sa famille. Avant que ne survienne l'escalade des revanches réciproques, le travailleur de rue calma la famille et mobilisa un de ses poteaux pour qu'il aille lui-même estomper les ardeurs de l'autre gang. Probablement que le travailleur de rue n'aurait pas eu la crédibilité pour négocier avec cette gang qu'il ne connaissait pas et, dans l'urgence, valait mieux utiliser les forces en présence.
5. Des formations pertinentes et utiles peuvent aider le travailleur de rue à développer ses compétences en intervention et en médiation. Il a tout intérêt à s'outiller afin de devenir une personne-ressource capable d'offrir des moyens concrets pour remédier à une situation indésirable.
6. Les mises en situation (avec les jeunes, avec les parents, avec le milieu) sont fort utiles pour développer des habiletés dans le domaine de la médiation et de la négociation.

### **Information-communication-éducation-sensibilisation**

- *Le travailleur de rue veut outiller les personnes et renforcer leur autonomie en élargissant leur éventail de connaissances, de possibilités et de choix.*

1. Le travailleur de rue doit posséder des connaissances et être au courant des ressources afin de communiquer une information à jour qui réponde à leurs besoins: mts-sida, drogues, loi, etc.
2. Le travailleur de rue doit éviter de devenir un distributeur d'informations préfabriquées: « *Communiquer unit: communiquer, c'est comprendre, adapter, interpréter et traduire. C'est transmettre par l'invitation et la proposition. Informer difforme: informer c'est affirmer, prétendre, indiquer. C'est stagner par l'incitation, le conseil.* »
3. Travail d'éducation (sens large: sexualité, droits, psychologie, etc.)
4. Sensibiliser, c'est rendre sensible à, éveiller les sens.
5. L'animation est un médium utilisé pour partager, sensibiliser. L'animation, c'est « mettre de l'âme. »

## Prévention-prévision

- ***Après l'ère du curatif, voici l'ère du préventif! Malgré toutes ses vertus, la prévention ne permet pas de faire face à toutes les situations vécues dans la rue. La prévision est également un outil utile dans un contexte les jeunes sont enclin à l'expérimentation.***

1. Mêmes si ses actions ont des effets préventifs, l'approche ne peut être résumée à de la prévention. Les TR accompagnent les jeunes avant, pendant et après l'apparition des « problématiques » visées par la prévention.
2. Empêcher de (prévention de l'abus); Quoi faire quand ça arrive (prévision de la consommation)
3. On prévient le suicide, les abus de violence, de consommation dans le sens où l'on essaie de les empêcher afin d'éviter les préjudices qu'ils engendrent. Par contre, que fait-on s'ils arrivent? Les gens ont besoin qu'on fasse avec eux de la prévision pour qu'ils sachent mieux faire face aux situations qu'ils rencontrent. Exemple, que fait-t-on lorsqu'on fait face à la loi à cause de ses actes? Face à un badtrip, un overdose, un sentiment d'assuétude, une crise familiale, une mts? On outille les personnes en les informant et en les sensibilisant; on voit au respect de leur intégrité en renforçant leur sentiment d'emprise sur leur propre vie.
4. Quels modèles de prévention s'appliquent en travail de rue? La peur et la délation, même au nom de la prévention, ne devraient pas être le lot des travailleurs de rue ni de leur pédagogie...

## Savoir faire faire

- ***Le travailleur de rue favorise chez les jeunes l'acquisition d'habilités leur permettant de se prendre en charge personnellement et collectivement.***

1. Le travailleur de rue est un artiste-artisan qui bricole avec les gens des solutions faites sur mesure avec les matériaux disponibles. Il cherche à renforcer l'autonomie et la débrouille chez les jeunes en les incitant à faire eux-mêmes leurs démarches.
2. En sollicitant l'aide des jeunes (travaux au local, déménagement, sondage, informations, etc.), le travailleur de rue valorise leur savoir-faire. Les projets collectifs donnent la possibilité de faire des apprentissages concrets et de développer des habilités techniques. (Exemple: transmettre des techniques d'animation).
3. La présence et l'action du TR lui permettent d'avoir un impact sur le milieu. Par exemple, il peut renforcer des solidarités et outiller les personnes à faire face ensemble à des situations de bad trip de dope ou de bagarre. Il peut convaincre un dealer de ne pas fournir tel ou tel jeune qui vit un problème aigu et même lui demander de le lui référer, il peut influencer les choix de tel autre, etc.

## Témoigner du milieu

- ***Le travailleur de rue est appelé à partager son expérience et ses connaissances par rapport aux réalités vécues par les jeunes de la rue. Il le fait avec discernement et à partir du point de vue des jeunes.***

1. Écouter- regarder - entendre et voir, poser une lecture, voir en perspective du micro au macro, regarder nos perceptions (PPP). Avoir une lecture ouverte sur les apprentissages continuels. Ne pas fermer son regard sur ce qu'on sait mais toujours chercher à connaître davantage.
2. Le travailleur de rue a à représenter son organisme et les jeunes qu'il rejoint dans des tables de concertation, des réunions avec les autorités municipales, dans des panels publics, des entrevues avec les journalistes, etc. Certaines zones de pouvoir sont plus difficiles à gérer et le travailleur de rue se retrouve alors entre l'arbre et l'écorce. (Ex: entre les revendications des jeunes à un espace public et les réclamations des citoyens à un espace paisible.) Le travailleur de rue représente le point de vue des jeunes ce qui ne l'empêche pas d'être sensible aux autres. Il prend garde de trop s'aventurer au nom des jeunes ou de son organisme: s'ils ont des choses à dire, le travailleur de rue doit les aider à le faire et non le dire à leur place.

## **Dépannage**

- *Le dépannage est une aide concrète apportée à une personne confrontée à un besoin non comblé.*

1. Il peut s'agir d'une référence vers une banque alimentaire ou le partage d'un repas, d'un accompagnement vers un lieu d'hébergement, d'un "lift" vers un rendez-vous ou pour un déménagement, d'un après-midi de magasinage dans les "vestiaires" de vêtements usagés, de billets d'autobus, etc.
2. Le dépannage est un dépannage: il ne doit pas s'inscrire comme un mode de relation de prise en charge. Par ailleurs, il n'est pas exclu puisqu'il s'agit parfois du seul moyen pour répondre à un besoin immédiat.

## **Contention**

- *L'arrêt d'agir peut s'avérer nécessaire pour empêcher quelqu'un de se blesser ou de blesser quelqu'un d'autre.*

1. Il s'agit d'un moyen "ultime" que le travailleur n'utilise que lorsqu'il n'y a rien d'autres à faire par exemple, lorsqu'une personne est en crise suicidaire, en overdose, en état agressif. De préférence, il ne pose pas de geste seul et, évidemment, il n'a pas recours à la violence. L'arrêt d'agir peut aussi être une demande formulée par la personne accompagnée qui ressent le besoin d'être encadrée pour une certaine période (ex: sevrage).



## Quelques savoirs

• *Le travail de rue s'apprend essentiellement par la pratique et à travers la tradition orale. On commence à peine à écrire sur le travail de rue au Québec et à s'y référer dans les formations collégiales et universitaires. Par ailleurs, plusieurs travailleurs de rue, sur la base de leurs intérêts personnels, ont cherché dans différentes disciplines des sphères de connaissances leur permettant de mieux comprendre les phénomènes rencontrés dans leur pratique.*

1. Une large panoplie de domaines intéresse les travailleurs de rue. L'anthropologie, en tant que science de l'homme, propose des lectures particulièrement proches de celles du travailleur de rue. La psychologie, la psychanalyse et la socio-psychanalyse sont sources de notions utiles dans l'intervention. Le travail social et la sociologie ouvrent des perspectives pour comprendre les mouvements qui touchent les jeunes. Des connaissances en toxicomanie s'imposent pratiquement. Enfin, presque tous les domaines ont leur grain de sel à apporter au travail de rue: sciences juridiques, histoire, politique, économie, géographie, urbanisme, culture musicale, etc. Et un peu de vitriole... Quoi!?
2. A force d'être en contact avec la philosophie de la rue, on en vient à se construire une vision politique et à avoir des critiques sociales à formuler. Certains outils et quelques connaissances aident à mieux cerner l'expérience qu'on traverse et les phénomènes qui s'y déroulent. Plusieurs travailleurs de rue se sont exercés en entraînement mental. Cet instrument méthodologique permet de décrire une réalité, de la questionner, de l'analyser et de chercher des moyens de la faire. Elle propose une approche dialectique qui étudie les rapports de pouvoir (instituant-institué) en tenant compte de l'aspect contradictoire de toute réalité. Elle se réfère également à la socio-psychanalyse avec les notions de désir et de besoin. Elle donne des moyens pour rendre sa lecture flexible et globale. Elle permet de lier la théorie à la pratique et de mettre à contribution l'ensemble de ses données mentales, qu'elles soient rationnelles ou sensibles.
3. On a pas à porter un Savoir en particulier dans la rue. Porter la bonne nouvelle, quelle qu'elle soit, n'est pas le rôle d'un travailleur de rue, même que cela le contraint. Il n'a pas à être sauveur ni à rassembler les brebis sous la protection de quiconque. Dès lors qu'un travailleur de rue fait intervenir ses croyances dans sa pratique, il introduit un tiers (pas nécessairement le Saint-Esprit!) dans la relation et répond à ses propres aspirations spirituelles plutôt qu'aux besoins du jeune.
4. Le travailleur de rue n'a pas à communiquer les enseignements d'une idéologie, d'un groupe en particulier. Il peut évidemment partager ses connaissances et ses points de vue mais n'a pas à initier les jeunes à un mode précis de thérapie ou de pensée. Il a une approche générale et se tient au courant de différentes tendances afin de mettre en lien les personnes avec les ressources appropriées. ex: On peut partager certains trucs appris chez les N.A. sans pour autant enseigner systématiquement les 12 étapes...
5. Il s'agit d'une pratique systémique mais pas d'une idéologie systémique (...)
6. pas de dogmes, pas d'idée préconçue.

## Des outils pratiques

• *Le travailleur de rue peut utiliser des outils simples facilitant ses interventions directes avec les jeunes ou encore l'organisation de son travail ainsi que son évaluation.*

1. Les outils napperon, lorsque mémorisés, servent à rendre visuel un vécu, une émotion, une réalité, un sentiment. Ils facilitent la compréhension du jeune et supportent le travailleur de rue dans son intervention. Voici les explications de quelques outils dont vous trouverez un exemple en annexe.
2. Estime de soi: sur une ligne graduée de 0 à 100%, demander au jeune à quel pourcentage il s'estime lui-même. Demander ce en quoi il s'estime (même si le pourcentage est bas). Aux questions 3 et 4, faire ressortir les aspects positifs et les renforcer. Par exemple, un jeune qui vit de la culpabilité ou de la honte pour avoir dérobé 1000.00\$ à ses parents est peut-être attaché à une valeur comme l'honnêteté.
3. Les pôles de Barker: demander au jeune de donner une estimation du contrôle (sur une échelle verticale de 10 pts) et de l'affectif (échelle horizontale de 10 pts) qu'il a reçu de son père d'une part et de sa mère d'autre part. Permettre au jeune de comprendre l'un ou l'autre de ces pôles pour combler ses besoins.
4. Sphères de satisfactions et d'insatisfactions de Heimler: Cette activité permet de localiser les inconforts pour pouvoir y remédier. D'autre part, c'est par les satisfactions que le jeune vit des victoires, des bien-être.

5. La marmite: noter les tensions internes et externes que le jeune ressent. Dans les lignes verticales, inscrire les activités que le jeune vit ou a vécu (la consommation ou la surconsommation en est une s'il y a lieu). La marmite tend à expliquer qu'à l'image du presto, chacun vit des pressions et que celles-ci s'évacuent par différentes soupapes. Ces soupapes, quelles qu'elles soient, servent à faire baisser les pressions. Avoir plusieurs soupapes différentes permet d'éviter d'abuser et d'user une seule soupape.
6. Parallèle entre les gains et les pertes: cette activité permet de faire la balance entre ce qu'un jeune gagne et perd à consommer ou encore à ne pas consommer (ou par rapport à tout autre choix).
7. Carte géographique avec des codes pour repérer les lieux fréquentés par les travailleurs de rue (attention à la confidentialité). Permet de suivre les déplacements de population ou encore les changements d'itinéraires des travailleurs de rue. Particulièrement pratique lorsqu'arrive un nouveau travailleur de rue. Peut faire simplement l'exercice au besoin sur un bout de papier, mais avoir sa carte en tête. Vision géographique de son boulot. Notions d'urbanisme ne sont pas à négliger.
8. Journal de bord quotidien: date, température, Temps de présence (rue, parc, milieu, activités, accueil, bureau, réunion, paperasse, téléphone, comités, accompagnement dans des ressources, etc.) Nombre de contacts significatifs et suivis (et non-significatifs). Commentaires sur le déroulement de la journée, les faits et observations, sentiments - émotions, pistes de réflexion, hypothèses d'action. Nouvelles idées.
9. Journal de bord mensuel: Période. Résumé-retour sur les événements significatifs, l'évolution des liens, les problèmes et difficultés, réflexions, questions.
10. Statistiques: Identification. Sur la ligne horizontale on écrit d'abord la date, puis, alignées, le nombre correspondant de contacts dans la colonne (rue, parc, activités, milieu, organisme ... / simple contact, information, référence, suivi, accompagnement, accueil, téléphone, comité ...). En bout de ligne, on garde un espace pour expliquer le contenu de ces contacts et faire des commentaires. Au besoin, on réfère à des annexes.
11. A recenser et développer: outils d'analyse, outils d'intervention, outils d'animation informelle, outils d'accompagnement et de référence

### Les limites du travail de rue

- ***Le travailleur de rue doit composer avec les limites qui balisent son action. Il doit les respecter tout en sachant les repousser au besoin. Les limites sont un point de repère qui distingue ce qui est possible de ce qui ne l'est pas. Les limites sont floues, subtiles et changeantes. Les identifier doit devenir un exercice pour le travailleur de rue.***

### **Limites personnelles**

- ***Tout peut être un outil ou une limite: connaissances, émotivité, relations, valeurs, besoins... Le travailleur de rue doit d'abord et avant tout reconnaître les compétences/moyens qu'il a et celles qu'il n'a pas.***

1. Être la seule personne signifiante pour quelqu'un peut entraîner un travailleur de rue à se sentir victimement indispensable ou encore, narcissiquement sauveur. Quoique et parce que importante, cette position peut devenir inconfortable à travers les exigences qu'elle pose. En effet, quelqu'un peut s'épuiser à vouloir aider l'autre ou encore devenir un obstacle à son émancipation en créant un lien de dépendance. Lorsqu'un travailleur de rue entre en relation avec une personne seule, il est primordial qu'il évalue, en supervision et/ou en équipe, les limites de son engagement pour éviter ces pièges mais aussi pour s'assurer de maintenir le lien et de favoriser le mieux-être de la personne accompagnée.
2. Il n'est pas rare pour le travailleur de rue d'être personnellement interpellé dans l'exercice de sa pratique. Rencontrer des enfants victimes de pédophilie, des femmes violentées, des jeunes qui ont envie de se suicider sont des événements qui commandent une présence, un accueil et des actions concrètes mais qui sont néanmoins chargés d'émotions. Les frontières ne sont pas toujours clairement établies. Au terme de ces engagements, il se peut que le travailleur de rue se voit dans l'obligation de s'accorder un droit à la fugue, un temps de repos (physique et psychologique, existentiel et essentiel!) ainsi que l'occasion de mettre en place des moyens pour prendre du recul, pour créer son réseau de support (alliés - superviseur - organisme), pour vérifier ses propres limites.
3. Le travailleur de rue doit prendre garde au piège du coolisme... C'est souvent pour être accepté plus vite qu'on charrie un peu... Les jeunes « piffent » rapidement que celui qui se dit travailleur de rue est à côté de ses bottines. Ils sentent qu'il n'y a rien à prendre de cette personne et ne cherchent pas à apprendre dans

leur relation avec le travailleur de rue. Au mieux, ils le considéreront comme une personne sympathique sans influence, au pire, ils le rejeteront comme quelqu'un de trop dans le décor... Il ne faut pas tenter d'échapper à soi-même car on ne devient jamais ce qu'on n'est pas. Si on essaie de le faire, on perd toute crédibilité dès le premier moment où les jeunes doutent de l'authenticité de la personne qui s'infiltré dans leur milieu. Le travailleur de rue doit être connecté sur lui sans pour autant n'être que centré sur son lui-même. Courir après sa queue, c'est comme laisser glisser sur son dos l'eau du bain avec le bébé dedans (!?!): on le voit pas passer.

- ***Les limites: Comment les identifier? Comment arriver à les nommer et éventuellement, à les dépasser? Comment s'engager à agir sur elles pour rendre à terme son acte d'accompagnement?***
  4. Ne pas travailler avec des désirs mais avec de la réalité... être sensible aux désirs pour connaître le mouvement vers le besoin (le désir est le moteur qui donne la force pour répondre à ses besoins)
  5. non-connaissance de ses limites, incompréhension de soi; méconnaissance culturelle (ethnies, rue)
  6. âge - physique - origine culturelle; vie privée, vie de couple, vie familiale antécédents du travailleur de rue et intégration de son vécu, PPP (peurs-préjugés-principes) - VPC (vécu-perçu-conçu)
  7. isolement, réputation, non-positionnement, ses propres consommations (abus vs sobriété)
  8. seuil de tolérance face à la souffrance, difficultés à saisir et/ou à respecter l'éthique
  9. Idéalisation du travailleur de rue et relation de dépendance, identification et mimétisme, résistance, pseudo-modification, anxiété, régression à l'émancipation (...)
  10. le fantasme du travail de rue: le charismatique-sauveur...
  11. Le travailleur de rue est un travailleur: ainsi, il n'est pas payé pour être sur le party!

### **Limites organisationnelles**

- ***La structure à laquelle le travailleur de rue est rattaché peut faciliter ou compliquer son action. L'organisation et les relations de travail ont un impact direct sur la disponibilité du travailleur de rue ainsi que sur son accessibilité à des moyens pour exercer sa pratique.***
  1. L'horaire d'un travailleur de rue est en mouvance. Les personnes rencontrées ont rarement un emploi du temps statique. Le travailleur de rue PEUT accepter d'être là à tout moment. Son action se situe dans les milieux « underground » aussi bien que dans les locaux de la DPJ, au palais de justice, au bureau du travailleur social et dans le cabinet du médecin. Ces derniers ont des horaires de jour, ce qui demande une grande flexibilité pour le TR qui se trouve davantage dans l'action le soir et la nuit. Il prend le temps qu'il faut avec les personnes accompagnées. Pour cela, il n'est pas rare pour lui de déborder de son mandat initial en réalisant plus de 40-45 hres. Il doit accorder une vigilance particulière à son horaire du temps et prévoir l'imprévu afin de s'imposer le respect de son mandat et d'éviter de se brûler avant le temps. Attention aux anorexiques et aux boulimiques de temps: ni l'un ni l'autre ne survivent au travail de rue.
  2. Dans le cadre de ses fonctions, le travailleur de rue peut avoir plusieurs tâches en plus d'avoir à assurer une présence sur le terrain. Il a à prendre part aux activités de l'organisme qui s'étendent parfois jusqu'à des relations extérieures, comme au niveau des tables de concertation des régies régionales en matière de toxicomanie par exemple. Ces nombreuses activités nécessitent des attitudes différentes dépendamment de leur nature. D'une part, il y a l'accompagnement et tantôt, de la gestion ou de la négociation. De plus, comme le travailleur de rue est près des réalités jeunesse, il s'en fait souvent porte parole et se trouve à négocier des réalités sociales. Compte tenu de ces différentes variables, le travailleur de rue doit éviter le piège de l'omniprésence. Il doit vérifier la limite de son action, établir avec son organisme des priorités et à qui revient le rôle de les représenter. Là, encore une fois, on découvre l'importance d'avoir un organisme supportant.
- ***Sa présence sera effective et de qualité dans la mesure où il se sent disposé et lucide. En ce qui concerne l'horaire, il ne faut pas négliger de se rappeler que les temps de contact passés avec les personnes, dans les resto, les bars font partis du temps de travail et doivent être comptabilisés comme tel.***
  3. PDE et autres programmes d'employabilité: de par leur durée limitée, ces programmes d'embauche ne permettent pas au travail de rue d'intégrer le milieu à long terme.

4. Des capacité d'analyse, de rédaction, d'explication s'avèrent parfois nécessaires pour la préparation du rapport annuel par exemple ou pour une présentation orale dans une rencontre officielle. Ces habilités ne sont pas naturelles chez tous les travailleurs de rue qui sont parfois frustrés par ces tâches.
5. La qualité des relations d'équipe est un des facteurs qui affectent le plus le travailleur de rue.
6. Les ppp de l'organisme, de son CA, du superviseur rendent parfois difficile l'exercice du travail de rue lorsqu'ils sont truffés d'incompréhension vis à vis de la culture du milieu et des besoins spécifiques du travailleur de rue.
7. Des mandats flous désorientent le travailleur de rue. Par ailleurs, certains mandats sont inopérables en travail de rue: prise en charge, judiciaire, thérapeutique ou curatif, etc.
8. Une organisation défaillante, comme le manque de ressources humaines, exige du travailleur de rue qu'il investisse son énergie ailleurs que dans sa pratique. Des mandats imposés aux travailleurs de rue sont également difficiles à réaliser (et à vérifier)...
9. Les conditions de travail ont un effet direct sur les possibilités d'action ainsi que sur les motivations du travailleur de rue: salaire - allocation - transport - formation alloué

### **Limites contextuelles**

- *Des limites extérieures, imposées par le contexte socio-économico-juridico-politiques, affectent la pratique en orientant ses mandats, en limitant ses zones de pouvoir ou en nuisant à ses collaborations.*
  1. priorités politiques (contrôle social, répression, santé publique, etc.)
  2. loi (réalités légales, drogues, signalement, fugue, etc.)
  3. politiques et règlements
  4. contacts avec les autorités de la ville, avec les organismes, avec le milieu, avec la police - parents
  5. difficulté de partenariat avec le réseau: non-reconnaissance du travail de rue ou allergie institutionnelle
  6. Les embûches provenant des pressions extérieures (attentes, préjugés, organisation)

### **Limites dans le milieu**

- *Les réalités mêmes du milieu, les dynamiques et les relations qui s'y jouent, les conditions reliées au travail « mobile », les événements vécus par les personnes sont tous des éléments qui peuvent créer des interférences dans l'action souhaitée par le travailleur de rue.*
  1. mouvance des jeunes (mouvement migratoire et mutatoire!)
  2. jeunes (quand ils ne veulent rien savoir de soi)
  3. le réseau du milieu (pimps, dealers, etc.)
  4. qualité des poteaux (jugement)
  5. atmosphère des lieux
  6. environnement physique et géographique
  7. moyen de transport - température
  8. situations borderline

## 2.3 Les nuances

Une diversité de formes existe dans le travail de rue mais une ressemblance rallie les praticiens sur le fond. Des nuances distinguent le travail de rue de certaines autres pratiques qui s'exercent sur le terrain des jeunes.

### Travail de rue dans le champ du travail social

- *Le travail de rue est le chaînon manquant dans la panoplie des services. Il se place dans un espace inoccupé par les autres approches. Le travail de rue a une marge de manoeuvre et une liberté de mouvement dans des espaces marginaux auxquels aucun intervenant ayant un rôle d'autorité ou de prise en charge n'a accès.*
  1. Il est primordial pour le travailleur de rue de conserver ce statut afin d'assurer aux personnes exclues un lien avec des services sociaux et de santé.
  2. Les travailleurs de rue peuvent partager avec les travailleurs sociaux certaines attitudes mais l'un et l'autre ne peuvent exercer leur pratique de la même manière parce que la différence entre leur mandat respectif est trop importante. Chacun doit agir à l'intérieur de ses limites et assumer avec responsabilité son rôle social.
  3. Spécificités, distinctions et complémentarité des rôles et approches: travail de rue, travail social, éducation spécialisée, psycho-éducation, animation communautaire.
  4. Le travail de rue peut difficilement s'exercer dans le cadre mandaté d'une «relation de service» puisque qu'elle risque de compromettre la relation volontaire d'accompagnement visée par le travailleur de rue. Dans ce contexte, un travailleur social ne peut adopter l'approche de travail de rue alors que l'autorité de son mandat ne lui permet pas d'entretenir un rapport égalitaire avec le jeune. Cela n'exclut cependant pas que son attitude soit ouverte, empathique et constructive...
  5. Il serait sans doute pertinent qu'on accorde plus d'importance à la dimension du savoir-être dans la formation des travailleurs sociaux car, même si les qualités personnelles de l'individu y contribuent, il s'agit bien d'un savoir qu'on peut développer par la réflexion et l'intégration de certaines valeurs et attitudes.
  6. Entrer en contact avec les services n'est pas évident: il faut bien souvent avoir des symptômes de maladie ou de mésadaptation sociale et affective. Se promener à travers les services n'est pas plus facile: se mettre tout nu devant chaque nouvel intervenant et raconter à nouveau son histoire...
- *Avec le temps, l'organisation des services s'est davantage dirigée vers le morcellement des pratiques en terme de problématiques. Cette division des pratiques contribue grandement à l'éparpillement des actions sociales et la mise en place des accompagnements s'en voit directement ébranlée... Aujourd'hui, le travail de rue se confronte au besoin de se définir afin de se préserver.*
  7. Le travail de rue est une intervention douce à l'intérieur de réalités dures. Il n'agit pas sur le mode thérapeutique ni avec une approche clinique. L'espace qu'il occupe exige une vigilance adaptée au type de lien quotidien et à long terme qu'il doit créer avec les gens.
  8. Le travail de rue est une pratique qui agit rapidement mais aussi une approche de long terme. Se situant là où ça se passe, le travailleur de rue peut réagir « instantanément » quand survient un événement et rendre accessible les services appropriés. Il s'agit pour ces praticiens d'être là où il faut au bon moment... Par ailleurs, cette pratique permet de poursuivre un suivi avec les personnes sans durée limite: c'est du prêt à manger qui se mastique longtemps?!
  9. Le travailleur de rue peut-il être considéré comme un expert? En effet, le TR a une expertise particulière qu'il peut partager. Par ailleurs, dès lors où il se représente comme un expert, il réduit sa vision généraliste. Peut-être pourrions-nous dire qu'il est un spécialiste du général?... Aussi, le travailleur de rue doit être nuancé dans la représentation du milieu (lui-même fait de nuances...) afin d'éviter de stigmatiser l'image qu'on s'en fait.
  10. Exercice: décrire ce que le travail de rue n'est pas pour définir ce qu'il est.

## Relations institutionnelles

- *Comment se vivent les rapports entre le travail de rue et les différentes institutions concernées par sa pratique? Quelles sont leurs alliances et contre-alliances? Quelles sont les attentes institutionnelles vis à vis du mandat du travail de rue? En quoi ces attentes viennent-elles affecter son orientation?*

## Services sociaux

- *L'intervention auprès des jeunes en difficulté ne signifie plus la même chose aujourd'hui qu'il y a deux décennies. Dans les années '70, une sorte de « conscience coupable » vis à vis des jeunes en difficulté a entraîné l'institutionnalisation de services mur à mur pour le bien de ces enfants. Dans les années '90, c'est davantage l'enjeu sécuritaire et sanitaire qui prévaut dans les orientations publiques. Les travailleurs de rue ont-ils un rôle dans le maintien de la paix sociale?*

1. En cours de virage du système public de services sociaux, certains « cas lourds » sont délaissés par les institutions de protection de la jeunesse ou encore, référés aux travailleurs de rue. Le trajet de la référence n'est-il pas inversé? Comment comprendre le rôle d'accueil du travailleur de rue lorsque les jeunes sont dirigés vers lui par l'institution? Quel genre de rapport cette approche crée-t-elle avec les jeunes? Le rapport volontaire, si fondamental en travail de rue, est-il alors respecté? Le travail de rue a-t-il pour fonction de ramasser les miettes des pots cassés, de faire du rattrapage social? En même temps, peut-il laisser des jeunes subir les contrecoups des manoeuvres institutionnelles mal adaptées à leurs besoins? Comment concilier un tel mandat avec le besoin de latitude des travailleurs de rue? Comment assurer une présence régulière dans le milieu si on doit gérer des références?
2. Le travailleur de rue n'est pas là pour contrôler et il ne peut recevoir de délégation de pouvoir d'instances décisionnelles. Un TR ne peut entrer dans les milieux illicites et marginaux s'il traîne avec lui un mandat de réadaptation, d'insertion, de correction. Délater des fugeurs, des pushers, des prostituées, des receleurs, des consommateurs... Comment continuer à être dans le milieu? Le travail de rue ne peut s'exercer dans le cadre d'un rôle coercitif, répressif. Si certains agissent en ce sens sous le chapeau de la pratique de travail de rue, ils transportent avec leur habit toute la crédibilité des praticiens. Ceux-ci peuvent plus difficilement remplir leur mandat d'être en relation et d'accompagner les individus dans leur milieu.
3. La peur de la récupération existe en travail de rue. Parcontre, plusieurs sont convaincus qu'une pratique récupérée perdrait de son essence et ne survivrait pas à la culture et aux règles du milieu. Le travail de rue s'exerce dans un territoire ouvert où les normes institutionnelles ne s'appliquent pas. Le discours, lui, demeure récupérable...
4. Par ailleurs, si la pratique n'est pas récupérable, on peut se poser la question si elle est viable? Le peu de ressources attribuées aux équipes de travail de rue menace la survie même de cette pratique dans plusieurs secteurs. Quels compromis seront nécessaires??
5. Par opposition au travail institutionnel qui doit s'assurer de maintenir l'ordre établi, le travail de rue permet la prise de certains risques dans sa démarche.
6. La santé publique, avec son mandat de gestion des populations à risque, influence directement l'orientation du travail de rue l'entraînant dans une vision épidémiologique des réalités sociales.
7. Certains travailleurs de rue craignent la technicisation de leur pratique avec la propension à y intégrer les condoms, seringues, cartes d'affaire, pagette, etc.

## Police

- *Les travailleurs de rue et les policiers partagent un même espace et rencontrent les mêmes personnes. Le chemin des travailleurs de rue et des policiers s'entrecroise dans le milieu. Les limites de la pratique doivent être très claires: au sein de l'organisme, de son conseil d'administration, avec les policiers eux-mêmes et avec les jeunes.*

1. Travailler avec la police a du "bon" et du "mauvais": il s'agit de s'entendre sur ce que veut dire « travailler avec la police ». Expliquer clairement le travail des travailleurs de rue facilite généralement la relation entre eux et les agents de la paix. Connaître un policier et s'en faire un poteau ou un allié est un atout non-négligeable. Il peut défendre l'action du travailleur de rue au sein de son poste. Plusieurs policiers ont été des contacts privilégiés de travailleurs de rue sur le terrain. Ces personnes respectaient

- l'éthique des travailleurs de rue et leur mandat: ils croyaient que d'autres approches que la leur pouvaient être entreprises auprès des jeunes « criminalisés » dont ils savaient reconnaître les difficultés.
2. Les conditions de relation avec les policiers doivent n'engager à aucune délation ou "collaboration". Cela correspondrait à une trahison dans le milieu. Par ailleurs, le travailleur de rue peut entretenir des rapports clairs et explicites avec les policiers. Il peut avoir avec eux des échanges francs de confrontation où chacun agit selon son rôle, dans le respect de ses valeurs et de son approche. Courir après l'affrontement, ou s'y laisser entraîner, ne mène à rien sinon qu'à envenimer le rapport entre les policiers et ceux qu'on représente, jeunes et exclus. La paranoïa demeure un personnage omniprésent dans les rapports entre les jeunes et les policiers, incluant parfois le travailleur de rue entre les deux...! On ne peut éviter aux jeunes les conséquences de leurs actes, telles l'arrestation ou la sentence, mais on peut les accompagner à travers ces conséquences. C'est pourquoi il vaut mieux ne pas s'être fait ennemi du poste de quartier...
  3. Les jeunes ont besoin d'être rassurés face à la police (connaissance de leurs droits pour résister aux pressions des policiers). Il est nécessaire de définir la différence et la complémentarité des services. La première règle à respecter est la confidentialité.

## **Municipalité**

- *Quel est la place des jeunes et des exclus dans le paysage urbain? Leurs besoins semblent entrer en conflit avec les aspirations des citoyens: comment partager l'espace dans le respect de tous et chacun?*

1. Les citoyens aspirent de plus en plus à un environnement propre et sécuritaire. Ils réagissent particulièrement face au style et au mode de vie des jeunes de la rue. Les autorités municipales mettent donc de l'avant des projets de réaménagement des espaces publics afin de diminuer les zones vacantes qui constituent les lieux de rassemblement de jeunes. Ces derniers sont en même temps la cible de mesures répressives et discriminatoires: contraventions pour flânerie ou obstruction de la voie publique, exclusion de parcs et de festivals, décentes et fermeture d'arcades, fermeture "brusque" des parcs au couvre-feu, etc.
2. Une action stratégique de médiation de la part des travailleurs de rue peut éviter bien des éclats. Par exemple, une équipe de travailleurs de rue savait imminente une offensive des jeunes vis à vis des autorités de la ville par rapport à la vocation de leur parc. Ils avisèrent la police de ce qui s'annonçait en prenant soin d'expliquer le point de vue des jeunes. Préparés à l'événement, les policiers évitèrent d'entrer dans un engrenage de violence avec les jeunes. Pour donner suite à la manifestation, les travailleurs de rue organisèrent une rencontre entre les conseillers municipaux et les jeunes non pas dans une salle de réunion mais, au coeur même du parc en question. Cette médiation déboucha sur une entente d'aménagement d'un espace réservé pour les jeunes à l'intérieur du parc. Une question demeure: l'entente persistera-t-elle? La médiation des rapports entre jeunes marginaux et autorités municipales est un travail de longue haleine... Ces travailleurs de rue le savent bien!

## **École**

- *L'école demeure un des lieux principaux de rassemblement des jeunes, du moins jusqu'à ce qu'ils en décrochent! Le travailleur de rue ne peut éviter d'au moins connaître les écoles de son secteur. Son travail sera bonifié s'il y a des contacts ou plus encore, si la porte lui est ouverte. Tant qu'il peut faire respecter son mandat et ses conditions (confidentialité, volontariat), le travailleur de rue peut trouver dans le milieu scolaire un lieu de fréquentation privilégié.*

1. L'école, comme les autres institutions, attend souvent du travail de rue qu'il contribue à la sécurité et à la paix sociale. Se sentant souvent menacées par le point de vue des travailleurs de rue, plusieurs écoles ferment leurs portes à leur présence.
2. Par ailleurs, d'autres écoles voient au contraire d'un bon oeil l'apport des travailleurs de rue aux jeunes et, par conséquent, au climat de l'école. C'est ainsi que des TR sont accueillis favorablement pour rencontrer les jeunes dans leur milieu scolaire. Certaines directions invitent les travailleurs de rue à venir se présenter auprès des jeunes dans le cadre des cours de FPS par exemple. La concertation de certains quartiers a même permis à des projets de travail de rue/milieu de se développer dans des écoles secondaires.
3. Le travailleur de rue ne peut à répondre à toutes les demandes des directions vis à vis des actions qu'il pose (ou peut poser): présence à des activités, à des horaires précis, auprès de tels jeunes, etc. Il ne peut

remplacer les autres ressources humaines de plus en plus manquantes (travailleur social, psychologue, travailleur de corridor, Éducateur en prévention des toxicomanies, etc.) Il doit avant tout maintenir sa disponibilité et son accessibilité aux jeunes dans un cadre spontané et informel. Il doit aussi continuer à être présent dans les autres lieux du quartier (à moins qu'il ne s'agisse d'un travailleur de milieu de l'école).

### **Composer avec les institutions**

- ***Sur le terrain, des collaborations inter-institutionnelles peuvent permettre l'atteinte d'objectifs que le travailleur de rue ne peut poursuivre seul. Le travailleur de rue doit apprendre à vaquer dans les zones grises d'entre-deux, en sachant collaborer au besoin tout en préservant son autonomie.***
  1. Repérer des « poteaux » auxquels on a confiance et développer avec eux des alliances est impératif si l'on veut agir réellement comme pont entre les jeunes et les institutions. Il est nécessaire pour le travailleur de rue d'étendre son rayonnement jusqu'à l'intérieur des murs institutionnels. Ainsi, en commençant son mandat, le travailleur de rue s'assure de connaître l'ensemble des institutions travaillant dans son secteur. Il se familiarise avec leurs fonctions et leur mode de fonctionnement afin d'être à même d'y entrer au besoin avec une personne accompagnée. A lui de faire une lecture de la culture et des courants institutionnels. Cela peut demander quelques consultations auprès de personnes-ressources de confiance capables de présenter, avec un regard critique, le rôle de ces institutions.
  2. Neutralité vs parti pris (pour les jeunes vs pour l'institution)? La position des travailleurs de rue doit être claire mais ouverte. Le travailleur de rue doit faire reconnaître la complémentarité de son approche en tant qu'agent de changement représentant le point de vue des jeunes et des exclus.
  3. Le travail de rue est la cible de plusieurs chercheurs. Les relations avec ces derniers peuvent être très constructives si elles mènent à une plus grande compréhension du milieu et/ou à l'identification de pistes d'action. Par ailleurs, les travailleurs de rue ressentent une frustration certaine à être traités comme des "loupes" sur la réalité des jeunes, sans considération pour la relation qu'ils entretiennent avec eux. Ainsi, avant d'accepter de collaborer à une recherche, un organisme de travail de rue a tout intérêt à clarifier avec les chercheurs l'objet de leur démarche, les méthodologies envisagées, les buts escomptés, les moyens mis à la disposition des travailleurs de rue, la redevabilité des résultats, etc.
  4. Le travailleur de rue doit composer avec les PPP (peurs-préjugés-principes...) des institutions envers les jeunes et des jeunes envers les institutions. Évidemment, il ne doit pas oublier ses propres P...
  5. Les jeunes se promènent à l'intérieur et entre les ressources: d'une famille d'accueil à une autre, du CLSC aux mesures de rechange en passant par le bureau du psy à l'école et celui du directeur, etc. Entre ces ressources, le TR fait le pont. Ancré dans la rue, il partage le point de vue du jeune et fait le lien avec l'appareil des services sociaux. Il facilite la relation en personnalisant les contacts, en traduisant le langage, en démystifiant les structures. Pour maintenir sa place, il doit constamment entretenir ou refaire ses liens.
  6. Pour être bien accepté, le TR doit faire preuve de nuance et respecter lui-même les mandats de chacun. Il agit en complémentarité et détermine clairement les balises de sa collaboration. Il évite de "se peindre dans le coin" en ayant une attitude agressive vis à vis des institutions (ce qui n'exclut pas l'opposition à certaines mesures ni même la confrontation sur certains sujets). Il explique sa pratique et sensibilise ses interlocuteurs aux réalités des jeunes afin de s'assurer que ces derniers soient reconnus et respectés.
  7. Le travailleur de rue peut "adoucir" la perception du jeune à l'égard de la personne intervenante sociale en expliquant son mandat. "si j'étais TS, peut-être que tu m'haïrais aussi!"
  8. Dans les petites villes, les liens de collaboration sont particulièrement fondamentaux alors que l'action des travailleurs de rue est davantage veillée et surveillée par la communauté.
- ***En cette ère du partenariat, où se situe le travail de rue par rapport aux institutions sociales? comment les enjeux de la régionalisation et les orientations des régies régionales affectent les organismes de travail de rue? comment se vit la collaboration entre les départements de santé publique et le travail de rue (ex: échange de seringues) A qui revient le mandat de paix sociale? quel lien entretenir avec la police? dans un contexte de technologisation des services, les travailleurs de rue risquent-ils de devenir des techniciens du social? Les bailleurs de fonds sont-ils prêts à faire des compromis sur leurs attentes vis à vis du travail de rue?***



## Travail de milieu

- ***Le "travail de milieu" est souvent associé au contexte d'intervention moins "heavy", moins heurtant. L'expression est aussi utilisée pour décrire les approches localisées (école, drop in, café, centre communautaire, etc.) ou encore pour définir les actions collectives nées à travers le travail de rue.***

1. Le travail de rue mène-t-il inévitablement au travail de milieu? En fait, les jeunes qui se mettent à prendre du pouvoir sur leur vie sollicitent souvent le TR pour intégrer une action plus collective.
2. Le travail de milieu se situe en continuum par rapport au travail de rue. Il s'agit davantage d'un aboutissement que d'une opposition. Il s'agit du passage du travail individuel vers le travail collectif.
3. Plusieurs organismes de travail de rue finissent par tenir des activités de travail de milieu pour répondre aux besoins qui émanent de l'action de travail de rue. Le travail de milieu peut se poser comme un support socioculturel et un renforcement des solidarités socio-économiques du milieu.
4. Il faut faire une distinction entre travail de rue et out reach. Cette deuxième expression fait référence à une approche pour "recruter" des jeunes dans la rue vers des ressources spécifiques comme une maison de jeunes ou un lieu d'hébergement par exemple.
5. La présence du travailleur de rue à l'intérieur des actions de travail de milieu est à la fois valable et questionnable. Elle est pertinente puisque le travailleur de rue peut amener des jeunes à entrer dans un projet collectif. Par ailleurs, un TR impliqué au Drop ou à la MdJ par exemple est nécessairement moins présent sur la rue. Ainsi, un des pièges majeurs du travail de milieu est de surcharger les TR dans des activités structurées au détriment de leur disponibilité spontanée et du renouvellement de leurs contacts.
6. Il arrive parfois que le travailleur de rue développe des services collectifs pour répondre aux besoins de ces jeunes parce que le système en place n'offre pas de moyens pour faire face à leurs réalités. Peu importe, les travailleurs de rue doivent toujours maintenir leurs contacts dans la rue; lorsque ces jeunes se remettent à battre de l'aile, c'est là qu'ils retournent... Le travailleur de rue doit avoir ses racines dans la rue même s'il prolonge ses branches dans des activités de travail de milieu.
7. Certains conseils d'administration voyant des résultats plus concrets dans les actions posées en travail de milieu sont tentés d'évacuer le travail de rue au profit de cette approche.
8. Il s'agit de deux gestes complémentaires qui ne doivent pas nécessairement être assumés par les mêmes équipes mais qui doivent se faire en lien.
9. Le travail associatif ne se fait pas que dans le cadre d'un Drop in ou d'un autre lieu structuré. C'est parfois directement dans le milieu que des actions associatives sont menées comme celle d'associer des dealers dans une démarche de prévention en les convainquant de ne pas vendre d'héroïne sur leur territoire.
10. Le travail de milieu permet de poser des actions à grand rayonnement. L'organisation d'activités en partenariat avec les jeunes donne l'opportunité de responsabiliser le milieu et de favoriser leur prise en charge. Dans cet esprit, les jeunes qui participent à la vie de leur milieu sont davantage conscients des enjeux et adhèrent plus volontairement à des règles. (comme lors d'un festival où ils s'étaient donné une consigne réaliste et *respectable* par rapport à la consommation de drogue: "modération et discrétion".)

- ***Le travail de rue/milieu redonne le sens premier au terme communautaire: faire parti du monde et partir de celui-ci pour construire un mieux-être. Cette approche encourage les jeunes à porter leurs revendications et invite la communauté à se prononcer collectivement pour un mieux-être des jeunes.***

11. Dans un sens, le travail de rue débouche nécessairement sur l'action politique. Il ne s'agit pas là de banderoles et de discours mais d'actions concrètes pour le respect des droits des jeunes à un espace, à des ressources, à une parole.
12. Les organismes de travail de rue développent une expertise particulière quant à la manière d'aborder certaines réalités jeunesse. Plusieurs outils de prévention ont ainsi été développés. Le travail de milieu a mené à la création de différents outils (vidéos, jeux de cartes et de rôle, musique, etc.).
13. Parmi le monde du milieu, on trouve souvent des personnes qui ont eux-mêmes des habiletés d'aidant et il n'est pas rare qu'on leur fasse appel que ce soit pour supporter quelqu'un de leur réseau ou pour confronter nous-mêmes nos points de vue. Être ouvert à leur regard critique et entendre leurs conseils fait également parti de la relation égalitaire. Il est intéressant de renforcer ces qualités d'être chez les personnes du milieu et même de leur donner accès à des outils ou encore à des formations quand c'est possible.
14. Surtout en milieu urbain, des personnes s'attribuent le titre de "travailleur de rue bénévole" à cause de l'aide qu'ils apportent au monde du milieu. Il est important pour les travailleurs de rue d'entretenir un lien

avec ces personnes afin de les sensibiliser aux implications d'un tel statut et pour les soutenir au besoin. Agissant seul, sans équipe ni supervision, ces aidants risquent de se brûler et d'éventuellement retomber dans leurs propres difficultés. En même temps, il faut être vigilant face à l'utilisation qu'ils font de leurs attributs afin d'éviter qu'une fausse image des travailleurs de rue soit répandue à travers leurs actions (ex: hébergement de mineurs). Le TR n'a pas intérêt à négliger ses contacts avec les aidants du milieu.

15. Le travailleur de rue travaille en collaboration avec les autres ressources communautaires. Leur action est complémentaire et ils s'entraident à mieux répondre aux besoins de la population. Par ailleurs, certaines ressources n'arrivent pas à répondre aux besoins spécifiques des jeunes de la rue. Par exemple, une travailleuse de rue référa des jeunes à une cuisine collective pour les aider à calmer leur faim tout en se responsabilisant par rapport à la gestion de leur budget. L'organisme accueil accepta de recevoir les jeunes mais à la condition qu'ils soient accompagnés de la travailleuse de rue parce qu'il ne se sentait pas habilité à parler aux jeunes. Il apparaît difficile pour les ressources d'adapter leurs services au style de vie des jeunes ce qui les amènent à exiger d'eux qu'ils s'incluent dans le fonctionnement tel quel ou qu'ils s'en excluent. Dans ce cas-ci, les activités ayant lieu le matin et entre adultes, les jeunes ont abandonné le projet. Dans quelle mesure les groupes communautaires sont-ils capables de s'adapter aux changements que vit notre société, telle que la nécessaire prise en charge des jeunes par rapport à leurs besoins primaires?

### **Nouvelles pratiques**

- *Au cours des dernières années, plusieurs formes de pratique se sont développées pour palier au manque de ressources et à l'échec des pratiques sociales traditionnelles auprès des personnes marginalisées.*

### **Travail rural**

- *Longtemps perçue comme une pratique urbaine, le travail de rue en milieu rural s'est graduellement développé pour répondre aux besoins des communautés à desservir les jeunes de leur localité vivant des réalités difficiles. Sur le fond, l'approche est essentiellement la même mais quelques spécificités se définissent à travers l'action.*
  1. L'étroitesse des relations avec les acteurs de la municipalité exige de ces travailleurs de rue une plus grande clarté de mandat.
  2. Compte tenu de l'absence d'autres ressources, ces intervenants ont un rôle plus large vis à vis des jeunes. En ce sens, ils utilisent souvent le travail de milieu pour favoriser l'insertion sociale des jeunes.
  3. Les liens entre les TR ruraux et les TR urbain sont particulièrement importants pour assurer une continuité avec les jeunes qui migrent en grand nombre vers les grands centres.
  4. urbain: anonymat, ghettos, spécialisation des interventions vs rural: identité et étiquetage, manque de ressources, etc.

### **Travailler avec les familles**

- *Dans le contexte de désinstitutionnalisation de la protection de la jeunesse, on peut s'attendre que les travailleurs de rue auront de plus en plus de boulot du côté des familles...*
  1. A force de travailler avec les jeunes, les TR sont nécessairement entrés en relation avec leurs familles. Certains intervenants ont renforcé cette pratique en privilégiant une infiltration plus poussée dans les familles et en y partageant des activités quotidiennes. Un support est apporté aux parents en même temps qu'un élargissement de leur vision par rapport aux réalités de leur enfant.
  2. Dans cette pratique, les principes de savoir-être et d'éthique doivent être maintenus (volontariat, confidentialité, etc.). En ce sens, un TR ne peut s'investir dans une famille où le jeune ne veut pas de lui.

### **Travail de rue en santé mentale**

- *Depuis un certain nombre d'années et de plus en plus, des intervenants vont dans la rue pour rejoindre les personnes vivant des troubles de santé mentale. Encore une fois, on peut s'attendre que la désinstitutionnalisation augmentera les besoins d'une telle présence, particulièrement parmi les itinérants, surtout concentrés en milieu urbain.*

1. Le travailleur de rue compose avec les cycles comme les saisons mais aussi, avec les mouvements de société. Le tournant économique que nous connaissons aujourd'hui affecte directement l'action des travailleurs de rue. En plus de faire face à plus de situations de pauvreté, les travailleurs de rue sont confrontés à des cas de détresse psychologique importants. Les personnes vivant des troubles de santé mentale sont beaucoup plus nombreuses dans le milieu. Elles vagabondent entre des ressources mal adaptées pour répondre à leurs besoins. Ainsi, les travailleurs de rue voient ces personnes sans savoir comment les accompagner. Ils ressentent un manque de formation sur le sujet et ne trouvent pas de ressources vers lesquelles référer ces personnes, particulièrement lorsque leurs troubles de santé mentale s'accompagnent d'autres problèmes (ex: délinquance ou toxicomanie). Les travailleurs de rue d'un organisme en région disent avoir rencontré plus de ces personnes au cours de la dernière année que pendant les 4 années précédentes.

### **Travail instrumental (mts-sida)**

- *Le travail de rue est utilisé comme moyen pour introduire des outils de prévention parmi la population "à risque". On fait particulièrement ici référence à la prévention des Mts et du Sida par la distribution de condoms et l'échange de seringues.*

1. Plusieurs organismes sont subventionnés pour offrir de tels services. Certains sont même nés spécifiquement pour répondre à ces objectifs de santé publique dans un contexte où la méthodologie épidémiologique trouve dans le travail de rue une piste concrète d'intervention dans des "milieux à risque" (jeunes de la rue, prostitué-e-s, UDI, itinérants)

### **Travail en milieu pluriculturel**

- *Dans certains quartiers montréalais, les organismes de travail de rue ont adapté leur approche au contexte pluriculturel de leur territoire d'intervention afin de rejoindre les jeunes de toute origine.*

1. Des équipes multilingues ont été mises en place et ont approfondi leur compréhension de la communication interculturelle afin de répondre adéquatement à la population desservie. Leurs perspectives contribuent à élargir la capacité du travail de rue à s'infiltrer dans des milieux spécifiques pour en faire une lecture juste des « cultures de la rue » et pour offrir aux individus un accompagnement adapté à leurs valeurs et à leur mode de vie.

### **Travail de parc**

- *Certaines municipalités ont introduit une variante estivale du travail de rue: le travail de parc. Il s'agit d'un moyen pour rendre accessible aux jeunes la présence intensive d'un adulte durant cette période de l'année où les "trips" se multiplient.*

1. Le travailleur de parc adopte les mêmes attitudes que le travailleur de rue. Agissant sur un territoire spécifique et dans une période de temps restreinte, il ne s'engage pas dans des actions à long terme mais agit plutôt de manière spontanée avec les jeunes présents au parc.

### **Le travail de rue: une appellation non-contrôlée!**

- *Les travailleurs de rue n'appartiennent à aucune corporation professionnelle. Ainsi, l'expression « travail de rue » est utilisée pour désigner des approches ne poursuivant pas toutes les mêmes buts.*

1. Diverses organisations, dont des groupes religieux, utilisent une approche similaire au travail de rue pour rejoindre ceux qu'ils visent. Par ailleurs, dans la mesure où ce rapprochement mène à la promotion d'une croyance ou d'une doctrine quelconque, la définition du travail de rue telle que décrite ici ne s'applique plus. Ce qui n'empêche pas un certain nombre d'entre eux de s'identifier en tant que travailleur de rue et d'offrir des services; nourriture, hébergement, désintox, etc.

### **3- Les réalités de la pratique**

A travers sa présence dans le milieu, le travailleur de rue est en contact direct avec les réalités auxquelles se confrontent les jeunes. Il peut percevoir avec une certaine avance les phénomènes qui touchent le milieu et les impacts des tendances sociales sur ce qui s'y vit.

#### **Groupes ciblés**

- *L'action du travailleur de rue ne peut viser tous et chacun. S'il tente de rejoindre tout le monde, il risque de n'atteindre personne. Il doit spécifier son public cible entre autres pour cerner les lieux à fréquenter. Par ailleurs, il adopte une approche ouverte et non sélective en répondant aux besoins qui émanent du milieu. Il réfère les personnes aux ressources appropriées lorsqu'il ne peut lui-même accomplir un accompagnement.*
  1. Les jeunes sont le public le plus souvent visé par les travailleurs de rue, entre autres parce qu'il s'agit d'un groupe fréquemment marginalisé et aussi, parce que l'espace de la rue est un lieu d'appartenance privilégié par les jeunes. Les tranches d'âge rejointes se situent généralement entre 12 et 35 ans.
  2. Certains organismes visent des groupes d'âge d'une manière assez large (ex: des jeunes vivant ou à risque de vivre des réalités difficiles). D'autres ciblent un public plus précis vivant une réalité particulière comme la prostitution par exemple.
  3. Depuis quelques années, l'approche du travail de rue est utilisée pour rejoindre d'autres groupes d'âge ou encore, pour atteindre des publics spécifiques. On pense aux enfants de moins de 12 ans, aux itinérants, aux personnes vivant des troubles de santé mentale, aux UDI (utilisateurs de drogues injectables). Dans l'avenir, peut-être verrons-nous le travail de rue adapté à d'autres groupes telles que les personnes âgées par exemple. C'est à voir...
  4. Les problématiques évoquées pour cerner les réalités susceptibles d'être vécues par les personnes rejointes tournent en général autour des thèmes suivants: toxicomanie, violence, mts-sida, décrochage, pauvreté, prostitution, conflits familiaux, conflits judiciaires, etc.
  5. Par les lieux qu'ils fréquentent et les réseaux qu'ils infiltrent, les travailleurs de rue tendent à rejoindre des jeunes vivant des réalités plus ou moins « heavy ». Un travailleur de rue qui se tient au parc vs un autre qui visite les piqueries ne rencontreront pas les mêmes dynamiques. Selon sa personnalité et selon son mandat, chaque TR adopte une pratique plus ou moins « underground » dans un contexte plus ou moins marginalité, clandestin et/ou criminalisé. Il n'en demeure pas moins que, par définition, le travail de rue s'exerce dans des milieux hors cadre, dans des espaces inter-institutionnels.
  6. Le travail de rue tend s'exercer parmi des populations vivant un rapport d'exclusion vis à vis de la culture dominante. Le rapport inclusion-exclusion est au coeur de la pratique. Qui veut inclure ou exclure: les jeunes ou les institutions? On peut se demander si le rôle du travail de rue est de sortir les personnes de l'exclusion en les incluant dans la société ou d'assurer leur mieux-être dans l'exclusion??? Le rôle du TR à cet égard peut-il être clair ou le TR doit-il préserver sa marge de manoeuvre dans la zone grise?
  7. Lorsqu'on dit que les travailleurs de rue ont une approche ouverte et non-sélective, on fait entre autres référence au fait qu'ils ont à considérer les adultes qui entourent les jeunes dans le milieu. Ces derniers peuvent ressentir le besoin de partager avec une personne sans avoir accès à d'autres ressources qu'au travailleur de rue.
- *Des travailleurs de rue ont l'impression d'avoir vu leur lien changer avec les jeunes par le fait que leurs demandes précèdent la création d'un lien de confiance alors que le cheminement inverse se vivait antérieurement. Ils ont le sentiment d'être davantage pris pour acquis et ancrés dans un rapport de consommation de service. Est-ce une perception ou une réalité? Est-ce à cause de la culture dominante, des courants d'éducation, du rapport entre les ressources et les jeunes, de l'accroissement des besoins, ou encore, l'évolution naturelle d'une pratique de plus en plus répandue et reconnue pour son utilité?*

## Être avec les jeunes

- ***Au-delà du fait qu'ils deviendront les adultes de demain, quel statut accorde-t-on aux jeunes dans notre société? S'attarde-t-on à connaître leurs besoins, leurs rêves, leurs désirs? Comment qualifier leurs rapports avec le monde des adultes et de leurs institutions?***
  1. Les jeunes ont peu de lieux de rassemblement où exercer leur propre pouvoir, où vivre leur culture et leurs valeurs. La rue est un espace de vie où les jeunes ont le sentiment de définir leurs propres règles. Ils y développent leurs pratiques de socialisation avec ses modes de communication. Cet espace, plus ou moins structuré selon les groupes de jeunes, peut s'ouvrir au travailleur de rue à la condition que celui-ci comprenne et respecte leurs codes.
  2. Le travailleur de rue travaille avec des jeunes qui en ont souvent soupé des tentatives de réinsertion qu'on leur a proposé ou imposé. Ils ressentent une rupture entre leur mode de vie et le cadre institutionnel que ce soit celui de l'école, des services sociaux, du travail et même de la famille.
  3. Les jeunes proviennent de tous les milieux. On peut aussi bien rencontrer la fille d'un chirurgien impliquée dans la prostitution qu'un adolescent fils de chômeur dealer de cocaïne.
  4. Les travailleurs de rue rencontrent aussi des jeunes qui ont choisi la rue par désir de liberté. Parmi eux, on retrouve entre autres les jeunes qui ont adopté des valeurs « peace » et un mode de vie « freak » ou encore ceux qui s'identifient au mouvement punk.
  5. La gang est au cœur de la vie des jeunes. Particulièrement dans le monde de la rue, elle occupe un espace privilégié de découverte, d'expérimentation, de partage, d'entraide, de confrontation, d'apprentissage, etc.
  6. Le travailleur de rue peut élaborer des réalités, se positionner avec les jeunes sur leurs modes d'expression, sur les espaces qu'il définit avec eux, pour eux et par eux. Il a le pouvoir de prêter aux jeunes une voix persuasive qui peut être portée sans être reçue dans des hostilités.
- ***Il n'est pas surprenant mais quand même inquiétant de voir que la situation jeunesse évolue dans la réalité de la surconsommation, du suicide au même rythme que l'isolement grandit parmi la population...***
  7. « Dans une société contestable gérée par des adultes parfois douteux qui proposent à nos jeunes un avenir incertain, ne nous étonnons pas que certains jeunes choisissent la fiction, la violence, l'auto-destruction » tiré de *Paroles de jeunes, Barry Neil Kaufman*
  8. Les jeunes font peur aux adultes. Les médias perpétuent des images de jeunes qui abusent de drogues, qui adhèrent à des gangs criminalisés, etc. Les écoles imposent des règles de conduite plus strictes, les villes augmentent les mesures de sécurité dans les parcs, etc. Peut-être en réaction, les jeunes adoptent des styles plus provocateurs, se marginalisent davantage, etc.
  9. Des programmes fusent pour remettre les jeunes en ordre. Des programmes de valorisation de l'excellence, de renforcement de la performance, de prévention de la délinquance, de conformisation, de normalisation, de rééducation. Assez d'adultes se penchent sur ces tâches. Le travailleur et la travailleuse de rue arrivent comme des personnes ordinaires, présentes à la vie dans son expression spontanée, dans ses aléas et ses improvisations.
- ***En compensation au manque d'orientation et de significations offertes dans la société, les jeunes trouvent le sens recherché dans les sensations fortes disponibles sur le marché.***
  10. De tout temps, l'adolescence est un passage entre l'innocence et le conformisme. Un mélange de crainte et de désir vers où va l'ado. La recherche d'un adulte qui a confiance dans ce qu'il est était et est toujours présente comme la difficulté et l'absence de cet adulte qui accueille le jeune dans sa globalité, avec gratuité.
  11. Les jeunes n'ont pas besoin d'être exclus, abandonnés, étiquetés, mais d'être respecté pour ce qu'ils sont: le présent, l'avenir. Souvent perçue comme une maladie, l'adolescence est avant tout un temps de vie intense.
  12. Toujours en quête de liberté, l'adolescence est vécue sur le mode de la crise et non plus sous celui du conflit. Est-ce là la conséquence d'un déconditionnement ou celle du phénomène de l'autorité, du pouvoir et du contrôle social?
  13. No futur - no past: cherche un sens (direction, signification, sensation)
  14. « je pense donc je nuis » *Olivier*
- ***Les jeunes ont des besoins et des désirs:***

besoin pour vivre un équilibre (ou mieux vivre le déséquilibre): aimer et être aimé, être utile, se sentir utile, être reconnu et se sentir reconnu; être respectés pour ce qu'ils sont, sans préjugé  
partager, se dire, s'exprimer sur leurs réalités (famille, amour, suicide, dope, école, sexe, avenir)  
être et se confronter, être stimulé, être sécurisés (partager leurs insécurités)  
être informés (ressources, sexe, amour, dope, protéger leurs droits),  
se sentir inclus, appartenance (être AVEC), être confirmé  
parité, égalité, confiance réciproque, compréhension, gratuité, complicité  
présence de personnes signifiantes et de liens significatifs, écoute active  
avoir des réponses à leurs besoins primaires  
vivre un bien-être et voir du beau; avoir des rêves, être questionné sur leurs rêves  
que des adultes investissent avec eux: temps, énergie, ressources, amour; qu'ils actualisent et questionnent leurs pratiques; qu'ils se sentent concernés avant qu'ils ne soient des « cons cernés » (Gilles)

### **Le décrochage**

- *Quel message envoient les jeunes à travers leur décrochage scolaire et social? Comment percevoir leur non-désir de suivre les traces dessinées pour eux?*

1. Le décrochage prend de l'envergure non seulement au niveau du nombre de jeunes qui décrochent mais aussi, au niveau des enjeux qui guettent les décrocheurs. Les exigences du marché de l'emploi stigmatisent de plus en plus les personnes non-diplômées dans la pauvreté et la précarité.
2. Les causes de l'abandon scolaire peuvent être attribuables à des caractéristiques personnelles des jeunes mais cette dimension ne doit pas occulter les causes sociales et institutionnelles qui se cachent derrière le décrochage. Le manque de SENS que ressentent les jeunes (et les enseignants) vis à vis de l'école devrait alerter la population face au manque de substance de cette institution pourtant cruciale pour la société.
3. Il est désolant de voir combien l'éducation, qu'on a voulu universelle et gratuite pour tous, redevient le lot des performants et des bien nantis...
4. 70% des profs changeraient de job à salaire égal. (CEQ-Alliance): encourageant!!

### **La débrouille**

- *Si les jeunes retirent quelque chose d'un séjour dans la rue, c'est sans doute l'apprentissage de la débrouille. Sans emploi pour la plupart, ils doivent faire preuve d'habileté pour manger, se loger, se vêtir, se divertir, etc.*

1. Le contexte de pauvreté multiplie les situations de précarité et requiert chez de plus en plus de personnes qu'ils fassent preuve de débrouille pour survivre. En même temps, la mise en valeur de la culture de consommation élargie le fossé entre ceux qui possèdent et ceux qui ne possèdent pas.
2. Dans un contexte d'exclusion, certains s'isolent et voient leurs conditions de vie se dégrader alors que d'autres s'associent et développent de réseaux de solidarité alternatifs aux services traditionnels. Le travail de milieu est un outil concret pour aider les jeunes à rassembler leurs forces pour favoriser leur mieux-être
3. Parmi les moyens de débrouille, nous pensons à la quête, aux menus travaux, aux jobs précaires, au vol, à la vente de dope, à la prostitution, etc. On peut aussi penser aux jeunes qui se servent de leur talent créateur pour produire et vendre des oeuvres artisanales et artistiques. A travers ces moyens de débrouille, les jeunes font l'acquisition d'habiletés qu'ils ne peuvent toujours traduire dans leur curriculum vitae...

### **La dope dans le milieu**

- *Les psychotropes font partie intrinsèque de la culture de la rue. Chaque quartier, chaque gang, chaque style de jeunes a son type de dope, ses modes et ses rituels de consommation. Chaque individu vit un rapport différent avec cette substance en lui accordant un pouvoir plus ou moins grand dans son existence. Dans l'intervention, la dope est une zone grise à propos de laquelle il faut constamment questionner son approche.*

1. L'abstinence ne peut représenter une finalité défendue à tout crin par le travailleur de rue. Le TR intervient avec des personnes qui ont intégré la dope dans leur mode de vie. La gestion de la consommation est un but plus réaliste à poursuivre dans le milieu. Le problème n'est pas la dope en soi, l'objet. C'est davantage la relation avec elle qui cause du tort. Cesser de consommer ne règle pas les problèmes sous-jacents à la consommation. (le cycle de l'assuétude de Stanton Peele)
2. Le travailleur de rue actualise ses connaissances sur les réalités des jeunes. Par exemple, il connaît les drogues en circulation et leurs prix, il connaît les modes de consommation des dopes et leurs effets... Il s'informe particulièrement au sujet des nouvelles drogues qui entrent sur le marché. C'est sur une base de données sûres qu'il partage ses connaissances avec les jeunes. Il évite la morale et privilégie la communication, l'information et la sensibilisation. Il prend soin de relativiser ce qu'il transmet et de répondre aux questions des consommateurs et des non-consommateurs. Il se maintient à jour sur les nouvelles dopes. Par exemple, l'apparition de l'extasi avec son culte des sens, la banalisation de l'héroïne parmi les jeunes de la rue, etc.
3. La coke dessaoule. Une danseuse fait peut-être 600 à 700\$ par semaine mais en doit parfois 1200 en coke, ce qui augmente sa vulnérabilité et sa précarité. Certaines prostituées consomment héroïne pour diminuer la douleur (aux 7-8 hres) et coke pour avoir du nerf (aux 1/2 hres)
4. Repérer les deals de dope dans le milieu, la consommation sur place, les comptes à régler. Une paranoïa règne dans le milieu à cause de la concurrence entre les dealers et du mouvement de répression policière.

### Les dynamiques sexuelles

- ***La sexualité est une dimension humaine teintée chez chacun de son histoire personnelle. Elle est parfois à l'origine des motivations reliées à la marginalité des personnes et porte une incidence sur leurs appartenances ainsi que sur leur mode de vie. Le travailleur de rue doit faire preuve d'une compréhension profonde pour entendre les préoccupations des personnes qu'il accompagne vis à vis de leur sexualité.***

1. Les jeunes ont besoin que des adultes soient capable de les entendre s'exprimer sur leur sexualité au-delà de la dimension technique et en dehors des préoccupations de santé qui y sont reliées.
2. La présence du sida est devenue une donnée prioritaire dans l'action des travailleurs de rue qui rejoignent des populations particulièrement à risque vis à vis de la maladie: UDI, prostitué-e-s, itinérants, jeunes.
3. Statistique officieuse: 6 danseuses / 10 et 80% des prostituées ont été abusées
4. La fatigue des prostituées et la solitude des danseuses lorsqu'elles s'assoient, seules et fermées.
5. La majorité des garçons prostitués travaillent de manière autonome alors que bon nombre de filles se retrouvent rattachées à un pimp. Chanceuses sont celles qui ont affaire à un « bon » pimp...
6. Les filles de la rue développent entre elles certaines rivalités mais aussi, des complicités qui les empêchent parfois de sombrer dans le désespoir.
7. La prostitution devient pour certains jeunes un moyen de survie dans un contexte de fugue. Il faut par ailleurs comprendre les pratiques prostitutionnelles des mineurs à partir de différentes perspectives en tenant compte du besoin non-comblé d'affection et de reconnaissance que plusieurs d'entre eux ressentent.
8. Toutes les travailleuses (et travailleurs) du sexe ne vivent pas les mêmes conditions. Certaines personnes exercent par choix alors que d'autres y sont contraintes. Dans ce deuxième cas, le mode de vie adopté génère des situations souvent pénibles: violence, mts-sida, grossesses non-désirées, toxicomanies, problèmes de santé, fatigue, dépression, isolement, peur, etc.
9. Tous et chacun ne s'entendent pas sur la lecture de la prostitution. Certains y voient un métier potentiel alors que d'autres le perçoivent comme une relation d'abus. En outre, une association de travailleuses et travailleurs du sexe a été mise sur pied en 1992 (à la suite du colloque « Une génération sans nom ni oui ») pour répondre aux besoins de ces personnes et faire reconnaître leurs droits.
10. La prévention, comme la répression, se fait davantage auprès des prostituées que des clients. Quand la prostituée répond au client qui ne veut pas de condom « pis qu'est-ce que tu fais avec un banc de bébé dans ton char? »... on se demande qui est le plus sensible entre le bon citoyen et la fille de rue...



### Composer avec la violence

- *La violence est un lieu d'expression de pouvoir dans lequel se réfugient parfois ceux qui se sentent dépossédés de leurs autres pouvoirs tels celui d'appartenir et de choisir. Le travailleur de rue possède un point de vue particulier face aux formes de violence et y est confronté quotidiennement que ce soit entre les jeunes, dans les familles, au sein des institutions et de la communauté.*
  1. Saisir la violence au-delà de la délinquance, distinguer la violence des autres formes d'expression qui lui ressemblent et auxquelles on la confond parfois telle la vitalité, la combativité et l'agressivité.
  2. Définir la non-violence et questionner sa propre violence
  3. Ce qu'apporte la violence à l'individu (pouvoir, territoire, soulagement et gratification)
  4. Derrière la violence: causes familiales, psychologiques, sociales, scolaires, économiques, culturelles, etc.
  5. Piste vis à vis de la violence: répondre aux besoins des enfants
  6. Situation victime et porteur de violence: si je suis victime, qu'est-ce que j'attends du porteur et réciproquement
  7. Une frustration non libérée se traduit en maladie, en dropping out ou en révolte.
  8. Violence. Rapports de pouvoir: statut-charisme-connaissances. Abus de pouvoir: Prendre le contrôle par l'autorité ou par la révolte. Par l'image, l'appartenance, le rôle. Quel est le pouvoir du sauveur??
  9. Jeunes= 5% de responsabilités des crimes au Canada

### Judiciarisation des exclus

- *La montée du désir de sécurité de la population s'accompagne d'un « nettoyage » des comportements perçus comme dérangeants. Les personnes marginalisées se voient de plus en plus la cible de mesures coercitives telles arrestations, contraventions, etc. Ils se retrouvent engagés dans un engrenage d'où ils sortent difficilement.*
  1. Le manque d'accès à l'aide juridique crée des situations de judiciarisation compte tenu que des personnes se voient sous mandat sans comprendre ce qui leur arrive alors qu'ils n'ont pas d'avocat auquel se référer.
  2. Comment une prostituée paye sa contravention? en retournant à la rue, évidemment...
  3. Être éducatif, c'est savoir juxtaposer le sens du devoir et de la responsabilité qui va avec les droits. Tenter de sortir du discours qu'on accole beaucoup aux jeunes: revendication de droits, victimes, etc. Sortir de l'opposition droits - responsabilité pour recréer l'ensemble.

### Des situations de crise

- *Les travailleurs de rue sont de plus en plus interpellés pour intervenir dans des situations de crise. Le désengagement de l'état est perçu comme l'une des causes de ce phénomène. D'abord parce que plus de personnes ne sont plus prises en charge mais aussi parce que des situations dégénèrent en crise à cause des besoins non répondus.*
  1. Situations de crise: overdose, badtrip, fugue, tentative de suicide, arrestation, crise familiale, etc.
  2. A la base, il faut croire qu'une personne ne veut pas irrémédiablement s'auto-détruire et que son vœu n'est pas d'être malheureuse. Quelqu'un qui se fait mal veut souvent « s'ôter du mal » (Priscille). Une tentative de suicide révèle bien plus le désir d'arrêter de souffrir que celui de mourir.
  3. Les fugues ne sont pas nécessairement plus fréquentes dans les milieux défavorisés. On les relie davantage au type d'encadrement parental. On constate par exemple que les jeunes fuguent plus des milieux familiaux très autoritaires ou, au contraire, très permissifs. Le rapport à l'affectivité vs au contrôle est très significatif.
  4. Accueil du fugueur: informer le jeune, sécuriser les parents (dans le respect de la confidentialité du jeune). Accompagner hors de la pensée magique. Protéger le jeune et le travailleur: évaluer les risques à prendre et à ne pas prendre. Tenir compte des contacts avec les autres jeunes. Faire le lien entre le jeune, la

famille, le travailleur social et les autres jeunes. Bien mesurer les limites des situations borderline. Avoir des procédures claires au sein de l'organisme. Savoir composer avec les codes de la rue.

## 4- Cadre de la pratique

De par son approche et sa position dans le milieu, le travail de rue exige des conditions particulières et comporte certains enjeux. Cette section met en relief des thèmes et des pistes de réflexion utiles pour implanter, encadrer et supporter une équipe de travail de rue.

### 4.1 Cadre de travail

Essentielles pour la survie des individus, des équipes et de la pratique, des conditions de base doivent être présentes à l'intérieur d'une ressource. L'organisation interne et son contexte de travail influencent directement le praticien ainsi que son lien avec le milieu.

#### Les conditions et l'organisation du travail de rue

- *Le conseil d'administration*

*La gestion du travail de rue incombe de façon générale aux membres des conseils d'administration. Ils doivent s'inscrire dans une logique de gestion où ils accompagnent les praticiens.*

1. Une des difficultés rencontrée: la méconnaissance de la pratique du travail de rue par les gens sur les C.A. des organismes. Ils sont souvent de bonne volonté mais lorsqu'ils voient que les travailleurs de rue vont jouer dans les marges, ils sont moins fringants. Ce sont des exemples d'embûches. Par ailleurs, ce sont eux qui négocient les contrats, ce qui justifie la nécessité qu'ils comprennent la pratique. C'est parfois le désir d'efficacité des CA qui les amène à entretenir des attentes irréalistes vis à vis des travailleurs de rue.
2. Les conflits entre membres des équipes et des conseils d'administration peuvent être liés à des questions d'intérêts personnels et/ou institutionnels, à une mécompréhension des moyens employés dans la pratique, aux enjeux d'une marge d'autonomie dans l'action, à la négociation des budgets, aux exigences de performance, etc... Les crises ne mènent pas toujours à l'éclatement; elles permettent également d'avancer lorsqu'elles sont résolues. En situation de crise, les organismes peuvent faire appel à des personnes extérieures pour faciliter la médiation. Ils peuvent aussi se donner leurs propres moyens en autant qu'ils acceptent de reconnaître la situation et l'enjeu de discorde.
3. Dans les moyens pour renforcer le lien entre le CA et les travailleurs: présence partielle des travailleurs de rue aux rencontres des CA (ex: 1/2 hre pour présenter un point de vue terrain); rencontres informelles (5 à 7, partys, plein air, etc.); informer les membres du conseil d'administration sur le travail de rue (document d'accueil présentant l'organisme et la pratique, échanges, formation, conférence, lectures, etc.); impliquer les membres, les bénévoles et les stagiaires dans des activités avec les membres du CA et l'équipe des travailleurs afin d'encourager la vitalité communautaire de l'organisme. Les membres ont besoin de sentir pourquoi ils s'impliquent bénévolement dans un groupe; de tels moyens renforcent leur appartenance.
4. Réunir annuellement (ou plus) les travailleurs et les membres du CA lors d'une ou deux journées d'orientation pour réfléchir et questionner le projet de l'organisme (ex: relations internes, action communautaire, pratique, priorités, etc.). Éviter de surcharger ces rencontres afin d'approfondir plutôt que de tout régler comme lors des réunions mensuelles. Il est suggéré de tenir ces rencontres dans des lieux agréables et, pourquoi pas, de suivre ces activités d'un "informel". L'action communautaire passe entre autres par l'attachement des membres à l'organisme. Le fait de partager des rapports chaleureux ou du moins, respectueux, facilite les relations, rendant ainsi la tâche moins lourde et plus constructive.
5. Bien définir le contexte dans lequel s'exerce la pratique (territoire, public cible, caractéristiques, zones et degré d'infiltration, partenariat terrain, enjeux locaux, etc.)
6. Les attentes par rapport au travail de rue selon les milieux; les directeurs d'école et le vandalisme, les commerçants et les vols... les attentes sont différentes mais bien présentes! Ne pas oublier les attentes des intervenants sociaux face aux travailleurs de rue. Comment négocier avec ces attentes? Bien expliciter la pratique, ses possibilités et ses limites. Ne pas s'engager dans des rôles qu'on ne peut assumer ou qui discréditeraient les TR vis à vis des jeunes, premier public visé par les TR.
7. Le conseil d'administration doit se positionner par rapport au code d'éthique de l'ATTRueQ, il est souhaitable qu'il y est un lien entre les organismes et l'ATTRueQ: est-il pertinent d'avoir des membres de l'ATTRueQ dans les CA?

8. Dans un contexte où les organismes ont d'autres actions que le travail de rue, il faut réfléchir sur les limites du TR et sur les conditions de son exercice à l'intérieur des locaux: réception des messages et accueil des personnes. Quand l'organisme employeur est une grosse boîte, cela suppose une gestion spécifique à l'équipe de travail de rue.

- ***La liberté d'action est essentielle pour la pratique du travail de rue. Des objectifs trop pointus, des attentes trop pressantes, des cadres rigides et des comptes à rendre trop fréquents noient le poisson dans l'eau (et tuent l'oiseau dans l'oeuf!). Le travail de rue est une approche graduelle et son rythme irrégulier ne peut se vivre dans un corridor étroit.***

1. Il est souhaitable que le groupe ait des ressources humaines autres que les travailleurs de rue pour assumer les tâches reliées à l'action collective ainsi qu'au support administratif (coordonnateur, secrétaire, etc.). Lorsque ces mandats sont bien menés, le rayonnement de l'organisme augmente ainsi que sa visibilité et sa crédibilité. La roue tourne, le financement rentre plus facilement, les travailleurs sont moins stressés, plus présents dans le milieu, plus efficaces, etc.
2. Besoins des travailleurs de rue au niveau organisationnel: concertation, contacts, réseau, être sociale, être informé (actualisé, adapté), formation, outils techniques, budget \$, support (supervision). Les travailleurs de rue en région ont particulièrement besoin qu'on leur attribue des budgets de déplacement raisonnables tant pour rejoindre les jeunes (grand territoire) que pour participer à des activités de concertation (briser l'isolement) et de représentation (tisser des alliances)

- ***La coordination***

***En tant que représentant de l'organisme, le coordonnateur est perçu comme un filtre qui donne la couleur locale au travail de rue. Il est en quelque sorte un ambassadeur de la marginalité au sein des institutions qui représentent la norme. Il lui faut souvent "mettre ses culottes" pour faire entendre les préoccupations des jeunes. Il doit être branché sur le milieu, en avoir le pouls et agir avec cohérence. Il doit être capable de défendre le travail de rue avec assurance et autonomie.***

1. Les attentes des travailleurs de rue vis à vis de la coordination: il est sensible et n'agit pas en BOSS. Ses exigences ne sont pas au niveau de la production (case load par exemple) et il porte des attentes réalistes. Il entretient des rapports égalitaires. Il fait des rencontres d'équipe une priorité. Il partage des temps formels et informels avec l'équipe. Il est supervisé, un peu comme les travailleurs de rue mais à un autre niveau, selon ses besoins. Il est à l'aise de parler et d'écouter, compréhensif et ouvert. Il conçoit des plans d'action réalistes, gère des horaires souples qui tiennent compte des cycles et du rythme du travail de rue; il échange les informations, filtre les demandes extérieures et partage les représentations de manière appropriée. Il comprend le code de la rue et le cadre de la pratique: une formation serait pertinente. Il est centré sur le mandat du groupe et organise des activités internes pour impliquer les membres dans l'orientation.
2. Le rôle crucial de la coordination. la difficile tâche et la délicate position du coordonnateur. Certains se sentent isolés car ils ne sont rattachés à aucun regroupement représentatif de leur cadre de travail. Il peut être intéressant d'inviter les coordonnateurs d'organismes de travail de rue à une rencontre de l'ATTRueQ. La région Centre de l'association a initié des rencontres entre coordonnateurs qui partagent leurs moyens de gestion, d'orientation, de financement
3. Le travailleur de rue a besoin de discipline. Le sens du mot discipline ne signifie pas que ordre. Il signifie se référer à des balises claires, se débrouiller avec les moyens disponibles et savoir utiliser ses ressources, se dépasser, évoluer, améliorer ses compétences, etc. Le coordonnateur peut aider les travailleurs de rue à se doter d'outils pour mieux planifier leur travail et pour en évaluer l'application.
4. Il y a une certaine difficulté d'être le travailleur de rue et son propre coordonnateur... Surtout quand on est un seul travailleur dans l'équipe: très forte pression pour défendre seul la pratique et ses besoins spécifiques.
5. Le travail de rue et l'action communautaire, l'un se fait-t-il au détriment de l'autre ou ces deux pratiques sont complémentaires ?

## Les conditions de travail

- ***Des conditions de travail respectables évitent aux travailleurs de rue de vivre le stress du chômage chronique, de la survivance, du double emploi. Pour plusieurs, la nécessité d'un salaire décent s'inscrit dans la validation d'une pratique et de son éthique en opposition au missionnariat. Il y a des enjeux sous-jacent au travail de rue bénévole.***
  1. Des conditions de travail inhérentes à la pratique: la continuité, liberté et autonomie dans l'action, souplesse de travail et de l'horaire en fonction des besoins du milieu en même temps qu'un encadrement supportant; compte de dépenses: transport (en région), allocations (arcades, bars, etc.). Les TR doivent avoir droit à des congés fériés et de maladie, à des vacances et, idéalement, à des « droits à la fugue ».
  2. La répartition du travail affectent directement le travailleur de rue dans l'exercice de ses fonctions: mandat et tâches, modes d'organisation du travail et d'évaluation des charges de travail, contrat de travail (salaire, durée des programmes, chômage etc.)
  3. Le droit à la fugue devrait être considéré dans les conditions de travail des travailleurs de rue qui ont besoin d'avoir accès à des temps spontanés de recul pour ventiler, se ressourcer, réfléchir... Le rythme de la pratique est irrégulier et essoufflant. Ainsi, le travailleur de rue a besoin d'un horaire souple en ce qui a trait aux journées de repos. Il peut s'agir d'une rencontre organisée par les régionaux de l'ATTRueQ par exemple, mais aussi d'une visite rendue par un travailleur de rue à un collègue, d'une journée prise pour lire, écrire, réfléchir. Ces moments ne doivent pas être confondus avec les journées de formation, les congés de maladie ou les vacances: ils sont des temps spécifiques qui, s'inspirant de la pratique, permettent d'aborder seul ou avec d'autres sa réalité de personne-ressource. Les frais de rencontre occasionnés par ces journées devraient être défrayés par l'organisme, considérant qu'elles font parti du boulot et que les travailleurs de rue en éprouvent le besoin. Pour bien moins cher qu'un colloque, les travailleurs de rue y ont l'occasion de se mettre au parfum sur les réalités vécues.
  4. Outils de travail: agenda, grilles, calendrier collectif, pagette et autres moyens de communication: Ce dernier item (pagette) est très pratique mais oh combien dur à fermer quand vient l'heure de se coucher...! Le téléavertisseur peut exercer un contrôle sur la vie du travailleur. Attention à devenir indispensable...
  5. charge et surcharge: (réunions, statistiques, autres, etc.)
  6. Les conditions de travail, c'est aussi les conditions météorologiques. La période de l'hiver est pour plusieurs une saison morte s'ils ne trouvent pas les apparts où hibernent les jeunes! Les gangs se défont et le TR les cherchent. Pour répondre au besoin de demeurer actif, les TR s'impliquent dans des projets, ce qui peut impliquer des engagements qui ensuite le maintiendront hors de la rue: il faut savoir doser et oser!
- ***Les conditions de travail du travail de rue rendent souvent difficiles la vie familiale. Les organismes doivent tenir compte de cette dimension afin de permettre aux travailleurs de rue de ne pas être des parents absents! Les travailleurs de rue ne sont pas des curés; ils ont le droit d'enfanter!!***

## L'équipe et le projet collectif

- ***La pratique du travail de rue, inscrite sur un principe de communication, elle implique la mise en commun de la lecture des praticiens. L'équipe permet un espace de mise en commun nécessaire au recul que doivent prendre les praticiens . Cette espace est un temps d'arrêt dans le mouvement qu'impose la rue.***
  1. L'importance d'une équipe mixte dont la pluralité des personnes contribue à augmenter les facettes de la lecture et l'éventail de moyens pour répondre aux besoins des jeunes (sexe, âge, appartenance ethnique et linguistique, formations-compétences, personnalité, etc.)
  2. Il est possible de survivre en travail de rue sans équipe moyennant une bonne formation, une supervision adaptée, des alliances (et de bons amis)! Isolé, un travailleur de rue peut difficilement actualiser sa pratique sans risquer de transgresser le code d'éthique et de se brûler.
  3. Le fait d'augmenter le nombre de travailleurs de rue ne rehausse pas nécessairement le support qu'on leur accorde mais multiplie le nombre de demandes auxquelles les travailleurs de rue répondent. Ainsi, avant de trop agrandir l'équipe, vaut mieux consolider le support qu'elle reçoit de l'organisme (salaire, allocation, supervision, formation, etc.).

- ***L'équipe est un espace de compagnonnage, d'appartenance, de complicité, de confrontation, de validation et d'apprentissages. Par ailleurs, il faut se méfier du désir d'une équipe idéale.***

4. La pratique est contradictoire et l'équipe est un espace de confrontation de ce contradictoire permettant son évolution dialectique.
5. Le partage d'un projet, d'une « parole » (pour ne pas faire ecclésiastique! ) permet le partage d'un espace de confrontation. Comment préserver ce privilège sans bercer dans des rapports de pouvoir de résignation...? Autant une équipe peut permettre la poursuite d'un idéal commun, autant elle peut s'avérer un lieu d'affrontement, de déchirement et d'isolement. Imbue d'elle-même et n'acceptant plus la critique ou, au contraire, sans appartenance ni projet commun, une équipe ne peut évoluer.
6. L'espace de l'équipe: le travail d'équipe touche à des questions politiques entre autres en posant la question de la répartition du travail et des ressources ainsi que les rapports hiérarchiques. (exemple: rapport CA - coordonnateur - travailleurs de rue).
7. Être des « partners » en travail de rue, c'est savoir porter une lecture commune sur le milieu. Aller ensemble, se laisser chacun entrer dans le mouvement, la vague, suivre chacun son itinéraire, se croiser en chemin, échanger quelques regards, quelques infos, repartir et revenir. Il est pratique de connaître le trajet de l'autre pour le rencontrer au besoin. Finir la soirée par un café quand c'est possible permet de faire le point et de ventiler. Travailler en équipe n'est sûrement pas toujours facile. Les conceptions s'affrontent, les principes, les valeurs, les méthodes. Se nommer l'un à l'autre, apprendre à se connaître un peu plus chaque jour, s'accepter tel que l'on est, se permettre de se confronter, c'est investir dans le lien et c'est en même temps garantir le professionnalisme du travail accompli.
8. La patate chaude: Travailler en équipe, c'est également s'aider à se sortir les pieds de dedans les plats au besoin... Un travailleur de rue avait accepté de camoufler des armes que quelqu'un lui avait remis pour s'en débarrasser... Ne sachant quoi faire avec, voyant comme seul issue d'aller les porter dans un bois, le travailleur de rue consulta son collègue qui lui suggéra de les garder et d'attendre que la nuit lui porte conseil. Le lendemain, il téléphona au poste et les porta avec la garantie qu'on respecte sa condition de ne pas commettre de délation...
9. L'équipe peut être un lieu d'auto-formation très riches. Chacun peut faire bénéficier les autres de ses connaissances et compétences. Le partage d'outils et habilités (ex.: animation, intervention toxico, médiation familiale, etc.) est un bon moyen économique pour faire évoluer la pratique et les praticiens.
10. Le compagnonnage (vs absence de compagnonnage) Même si l'infiltration se fait mieux seul, vaut mieux « païer » un nouveau travailleur de rue avec un collègue pendant un temps. Ils peuvent passer du temps ensemble au bureau mais aussi sur le terrain, s'y entrecroiser, faire des sorties ensemble, des tournées des ducs, se rencontrer ailleurs pour échanger.. A la longue, le fait que les jeunes voient le lien entre les travailleurs de rue leur donnera accès à 2 fois 1 personne. Les travailleurs de rue se partagent les milieux selon le bien-être qu'ils éprouvent à y être mais se mettent en lien au besoin.

- ***Le travailleur de rue base son approche sur son instinct. L'équipe permet d'ajouter une dimension stratégique à la pratique en favorisant l'échange sur les situations, le questionnement, l'analyse, le partage de moyens, etc.***

11. Une personne travailleuse de rue peut glisser facilement dans certains pièges relationnels. Au lieu d'être centrée sur la personne accompagnée, elle peut jouer un rôle par rapport à l'autre et tomber dans l'abus de pouvoir. Selon le triangle de Karpman, trois rôles reviennent régulièrement dans les relations non-égalitaires.

D'abord, celui de la victime. Chacun a besoin d'être aimé mais tous ne réussissent pas à aller chercher directement des marques d'affection et d'attention. Ainsi, par exemple, au lieu de reconnaître sa propre compétence, un travailleur de rue montrera du doute vis à vis de lui-même afin que les gens le gratifient. Une personne adopte cette attitude souvent lorsque, enfant, elle a appris que pour être aimé, elle devait faire pitié, être démunie. « Pauvre moi, je ne suis pas capable, personne ne m'aime, je suis petit, je suis nul, je ne suis rien, ...».

Le persécuteur a quand a lui compris dans sa jeunesse qu'il recevait davantage d'attention lorsqu'il faisait des mauvais coups, qu'on s'occupait de lui seulement dans ces moments. Ainsi, il cherche à se mettre en position de force et provoque chez l'autre le sentiment d'être dominé, agressé même. Par exemple, un travailleur de rue, surtout s'il se sent menacé, peut chercher à prendre le dessus pour défendre sa place, à

attaquer avant d'être attaqué. « Je n'ai plus confiance en toi, je t'en veux, je suis mal, toi aussi tu vas l'être... ». La culpabilité est un outil vicieux fréquemment utilisé dans des relations de pouvoir.

Enfin, le 3<sup>ème</sup> rôle et non le moindre, est particulièrement présent dans le monde des travailleurs de rue: le sauveur. Le sauveur est un être indispensable dont les autres ne peuvent se passer pour trouver des solutions pour eux-mêmes. Pour se sentir valable, il arrange les difficultés de quelqu'un. C'est quand il tient la terre à bout de bras qu'il se sent fier. Il a appris qu'il devait faire beaucoup de choses pour être aimé des autres. « Maman va t'aimer si tu rentres les poubelles, si tu arrives premier, papa est triste parce que tu veux pas aller avec lui chez grand-papa,... ». Le sauveur a peur pour les autres et se sent obligé d'aider son prochain. La figure du sauveur se traduit souvent dans un discours moraliste. Un travailleur de rue se brûle s'il incarne le sauveur: le bûcher le guette!

Une personne peut adopter un rôle dominant mais peut également interchanger. Par exemple, après avoir fait le sauveur pendant une période, un travailleur de rue en a assez fait et remet tout entre les mains de la personne accompagnée: « allez, travaille à ton tour ». Ce brusque changement d'attitude le fait glisser dans le rôle du persécuteur. La victime et le persécuteur peuvent se lancer la balle à plusieurs reprises en s'agressant mutuellement et en se résignant chacun leur tour.

- *Ces rapports de pouvoir peuvent aussi se vivre entre collègues de travail. L'équipe doit porter attention à cette dimension des rapports humains et se confronter pour tempérer les désirs de pouvoir de chacun. Ils doivent ensemble rechercher à vivre des rapports de pouvoir d'association et de coopération plutôt que des rapports de pouvoir de compétition, de domination et de résignation.*

## 4.2 L'embauche

Faut-il correspondre à un type particulier de personne pour être travailleur de rue? Ce volet veut démystifier certains préjugés vis à vis de la personnalité des praticiens et en même temps évoquer certaines qualités nécessaires pour exercer le travail de rue. Il suggère aussi quelques méthodes d'entrevue permettant de faire ressortir les valeurs et les compétences des candidats.

### Autopsie d'un travailleur de rue: mythes et réalités

- *Le mythe est «un récit populaire projetant certains complexes individuels, familiaux ou sociaux, faisant souvent appel à des préjugés. (Ex: les hommes noirs ont de gros organes, les personnes prostituées ne peuvent qu'être de mauvaises mères) Les croyances sont des « opinions ou des convictions qui ont trait à une catégorie de personnes ou à des phénomènes. Les croyances n'ont pas de preuve et ne sont pas souvent vérifiées. (Ex: les femmes conduisent mal, les travailleurs de rue consomment avec les jeunes). La réalité est une lecture constituée de « faits mesurables et quantifiables qui permettent de nuancer les croyances ou les mythes, de faire tomber les préjugés, d'amoindrir les peurs et de faire évoluer les principes.*
- *Mythes et croyances en vrac sur le travail de rue:*
  - le travailleur de rue est indispensable, sauveur et missionnaire.
  - il faut être issu de la rue pour faire du travail de rue.
  - il faut avoir consommé pour comprendre les toxicomanes (s'être suicidé pour travailler avec les suicidaires!)
  - le travailleur de rue doit avoir un « look » en lien avec la culture dans laquelle il travaille.
  - le travailleur de rue peut changer les personnes avec lesquelles il travaille.
  - le travailleur de rue peut prendre le temps qu'il veut avec chaque individu et n'a pas de contraintes personnelles.
  - le travailleur de rue est le seul intervenant disponible jour et nuit, 24hres / 24.
  - le travailleur de rue est l'ami des jeunes.
- *Le travailleur de rue est confronté dans ses valeurs, son VPC (vécu-perçu-conçu), ses PPP (peurs-préjugés-principes). Il est parfois bloqué par son vécu, ébranlé dans ses absolus. Il apprend à mieux vivre le déséquilibre au fur et à mesure qu'il s'abandonne plus facilement dans les relations qu'il engage.*

1. Être ou ne pas être ex? : l'expérience de vie fait parti du bagage du travailleur de rue. Cependant, le bagage nécessaire n'est pas déterminé au préalable. Toute expérience peut servir ou desservir la pratique. Pas parce qu'on a souffert qu'on peut soulager la misère. Le TR n'est pas obligé d'être « ex » quelque chose tout comme il n'est pas exclu qu'il en soit un...
2. Il existe un certain préjugé face aux diplômés. A l'inverse d'autres pratiques, c'est plus souvent le fait d'avoir un diplôme plutôt que celui de ne pas en avoir qui « pose problème ». Traditionnellement, les compétences et les attitudes personnelles ont été davantage valorisées dans l'embauche des TR. En effet, un diplômé peut vivre un choc réel au contact de la réalité de la rue et ne pas savoir comment appliquer son bagage académique. Par ailleurs, un autre diplômé peut très bien « transcender » ses acquis de formation pour s'initier véritablement à la rue et mettre à contribution son savoir d'une manière adaptée aux besoins. Aussi, une personne sans diplôme peut très bien posséder des connaissances personnelles ainsi que des habilités que nul diplôme ne lui aurait donné. En un mot, le diplôme ne peut être la seule condition d'embauche d'un TR comme elle ne peut être une condition d'exclusion.

- ***Un travailleur de rue se définit au fur et à mesure qu'il exerce sa pratique et qu'il s'approprie l'approche. Après quelques années, on dira qu'on peut sortir un travailleur de rue de la rue mais qu'on peut pas sortir la rue d'un travailleur de rue!***

***Au delà du culte de la personnalité, des qualités personnelles:***

"le travail de rue m'a choisi plus que je ne l'ai choisi."...

Capacité de percevoir en étant en étant proche de ses sens (sensations, significations, orientations, jugements). C'est quelqu'un qui a de l'entreprise, de l'entregent, un éducateur-né, chaleureux, amical, réceptif, intérêt pour les situations vécues par les jeunes de la rue, sens de l'Humour, relativement exempt de tendances névrotiques, non-exploiteur, ne jamais mépriser, se sentir bien avec les jeunes, intéressé à l'auto-formation permanente, techniques de bases en animation de groupes (voir livre «éducateur de rue»).

adaptabilité, méthode et discipline, polyvalence, souplesse, diplomatie

lucidité, clairvoyance, sagesse, paranoïa: « capacité de scénarisation: avoir le courage de la peur?... »

capable de s'adapter au rythme particulier et aux horaires variables

capacité d'apprentissage, connaissances générales et spécifiques, compétences pratiques, habilités et aptitudes

humilité: mot originant du terme « humus » qui réfère à la terre, au terrain (avoir un regard humble)

capacité de recul sur sa vie, introspection, confiance, à l'écoute de soi, équilibre

La conscience de ses limites permet de mieux qualifier ses actes comme éducatifs ou non-éducatifs.

critique sociale, briser les barrière

éthique personnelle et professionnelle (respect de la confidentialité)

gros bon sens, curiosité-intelligence

aimer les gens, les jeunes, croire en eux, relation d'égal à égal

patience, persévérance, autonomie et coopération

flexibilité/accessibilité, connu et reconnu dans le milieu (temps, énergie et risques)

respecter les rites et les rythmes, prendre le temps

compréhension, empathie

capacité de se remettre en question, de nommer-identifier, de prendre position

intégrité, authenticité, transparence (mais toute vérité n'est pas bonne à dire)

tolérance vis à vis des réalités heurtantes

tolérance vs neutralité-passivité: tolérance ne veut pas dire indifférence ou inaction mais respect de l'individu au-delà de ses actes.

ouverture d'esprit, attitude de non-discrimination et de non-jugement (n'exclut pas le sens du jugement!)

- ***Il faut tenir compte que le principal outil du travailleur de rue est lui-même. De ce fait, le travailleur de rue doit tenir compte des liens possibles entre ce qu'il est et ce qu'il fait. L'ensemble de ses acquis expérimentiels sont impliqués dans sa pratique: expériences de vie, de travail, culturelles, sociales et familiales. Ainsi, il est important qu'il pose une réflexion sur sa propre histoire pour en extraire certains apprentissages et en même temps, pour savoir s'en détacher afin d'éviter de faire de la projection dans son rapport avec les autres.***

- ***Le sexe du TR est-il important?***



féminin-masculin: les travailleurs de rue femmes dans l'histoire ont-elle un rapport différent de celui des hommes dans la pratique? acceptation dans le milieu / séduction / nuances (utérus-phallus) / les conditions féminines: la féminité dans l'individu (ex.: l'accouchement d'une maternité...) avantage d'être petit-e / rivalité entre femmes. La perception client, voyeur, pute.

La notion de dangerosité varie-t-elle? (Abus sexuel, abus de pouvoir). / menaces: les risques ont-ils un sexe (bagarre, viol)? La question de protection et les questions de cruising. Les peurs, les craintes sont différentes: fantasmes et réalités? La solitude comme femme: être seul dans le milieu. Les problèmes de l'humain *Se faire pogner le cul ou la poche? (Si c'est ou/et, il y a un problème?) Est-il préférable de se faire mettre un revolver sur la tempe que de se faire ouvrir les jambes?* Au-delà de ses émotions, ses sentiments et ses pressions propres, les risques ont-ils un sexe? Tout cela pose la question des limites de chacun: y-a-t-il une hiérarchie dans les peurs? La question du respect: la légitimité des peurs?

Notions: différences sexuelle, culturelle: sexisme et racisme, quels sont les enjeux?

- ***Qui ne peut pas faire du travail de rue: "n'y va pas si tu risques d'avoir mal (ou de faire mal)"***

### **Comment l'engager**

- ***Le moment de l'embauche est crucial car on ne peut revenir en arrière comme on veut. L'organisme qui engage un travailleur de rue engage avec lui sa crédibilité et la réalisation de son mandat. Choisir un TR qui saura faire face à la musique n'est pas une mince affaire qu'on prend à la légère!***

#### 1. processus d'embauche:

formation d'un comité d'embauche

définition du poste et annonce de l'offre d'emploi (public et réseau des organismes de TR). Quelques conditions nécessaires: expérience terrain, connaissance et compréhension minimale des ressources communautaires et du rapport au réseau des services sociaux.

choix de l'entrevue de précéder ou non l'entrevue individuel par un entrevue de groupe.

préparation d'une grille des critères et élaboration du déroulement et du questionnaire d'entrevue

réception et sélection des CV (cotation à partir de critères clairs)

invitation à un entrevue de 3 à 5 personnes par poste à combler

entrevue: présence de 2 à 3 personnes lors de l'embauche. utilisation d'une séquences de questions d'entrevue identique pour chaque candidat. répartition des pôles d'observation entre les membres du comité de sélection. poser des questions ouvertes et des mises en situation.

Ne pas faire trop d'entrevues consécutifs et ne pas étirer trop longtemps un même entrevue.

Après l'entrevue, partage entre les membre du comité sur leurs réactions.

Choisir le candidat en fonction des critères de l'emploi et en évaluant les besoins de cet individu pour répondre aux exigences de la fonction (formation, soutien, encadrement, etc.).

Faire un 1er et deuxième choix. Rappel des candidats pour dire la réponse en commençant par le 1er choix (en cas où il ait changé d'idée).

Ne pas embaucher le « moins pire »: dans le cas où le comité n'est pas satisfait, reprendre le processus.

En cas de litige, toujours se référer à la définition du poste, aux besoins réels de l'organisme en tenant compte de la composition actuelle de l'équipe pour la compléter.

2. Utiliser les mises en situation pour vérifier les préjugés, l'ouverture, les valeurs, le rapport à la souffrance, les façons de gérer des situations, les attitudes éthiques, etc. Chercher à vérifier comment candidat se sent à l'aise dans le milieu et s'il reconnaît ses limites et responsabilités. Éviter des questions associées à une « bonne réponse » évidente. Éviter également de formuler des questions floues ou qui comportent de multiples dimensions d'évaluation.
3. vérifier les intérêts des candidats: pourquoi veut-il être TR? pour sauver le monde? pour transmettre ses valeurs, ses idéologies? pour faire une job « cool »? etc. Prendre garde aux candidats trop pressés ou attirés seulement par le sensationnalisme de l'urgence ou par la performance en matière de relations humaines...
4. Dans le choix du candidat, attention au piège de la première impression (coolisme). Ne pas oublier que certaines personnes sont très performantes en entrevue sans rendre ensuite sur le terrain alors que d'autres sont intimidés par l'idée de « se vendre » alors qu'ils sont très compétents.

5. Les « instincts » sont utiles en entrevue. Ils peuvent être révélateurs d'aspects non-identifiés de manière formelle. Par ailleurs, il faut savoir les appuyer sur des arguments clairs pour éviter de se laisser aller à ses préjugés.
- ***Il peut s'avérer fort pertinent d'intégrer des jeunes dans le processus d'embauche que ce soit dans la définition du poste et des exigences ou encore, dans l'entrevue de sélection. Inviter des jeunes qui saisissent le rôle du travailleur de rue et qui sont au fait des besoins de leurs compères. Bien les préparer et situer le poids que leur point de vue aura dans la balance. Ces jeunes peuvent ensuite devenir des alliés du TR dans son intégration.***
    6. Les risques d'une embauche menée pour réagir à l'urgence: on ne congédie pas quelqu'un n'importe quand même s'il ne fait pas l'affaire... Vaut mieux prendre le temps qu'engager n'importe comment.
    7. composer un comité solide (2 à 3 personnes). Il peut s'agir d'un travailleur de rue, d'un membre du CA, du coordonnateur, d'un jeune. Au besoin, se référer à des personnes-ressources extérieures possédant une expertise pertinente. Des observateurs peuvent également participer. Attention de ne pas impressionner les candidats avec une « armée » de sélectionneurs!
    8. vérifier intérêts des alliés et des comités embauche: dans quel intérêt participent-ils à l'organisme?
    9. On peut envisager, dans certaines circonstances, de faire une sortie sur le terrain avec les candidats. (bien cibler les objectifs de cette activité et ne pas trop en tirer de conclusions)
    10. Évidemment, on ne peut tout vérifier en entrevue... Ne pas culpabiliser le comité s'il a fait un « mauvais choix ».
    11. Doter l'organisme d'un processus et d'une structure embauche afin d'éviter de tout recommencer à zéro à chaque fois qu'il faut du nouveau personnel.
    12. Adapter un processus équivalent pour embauche du coordonnateur avec des critères spécifiques à son statut.

### **La probation**

• ***La probation peut être vue sous deux angles: permettre à l'organisme de s'assurer de la validité de son choix et donner l'occasion au travailleur de rue d'évaluer s'il est à l'aise dans son rôle.***

1. La probation s'effectue en même temps que le processus d'intégration du travailleur de rue. Des objectifs clairs doivent être déterminés au début de cette période et évalués après un temps prévu. Cette étape peut durer de 2 à 6 mois par exemple.
2. L'organisme doit permettre un espace de rituel d'intégration dans la pratique. Cela passe par l'accompagnement du TR dans des lieux privilégiés de pratique (un bar, une taverne, une salle de pool), par des échanges sur le vécu du nouveau travailleur, par son introduction à des poteaux, etc.
3. L'intégration/probation est un passage qui comporte des étapes à franchir. Comme celui de l'initiation au rapport au désir, au besoin et à la demande issu du milieu. Le TR peut ressentir des angoisses et des élans de motivation, des émotions contradictoires qu'il a besoin de partager pour bien se situer par rapport aux personnes qu'il aura à accompagner.
4. Le nouveau TR est confronté dans ses valeurs à travers son nouveau rôle. Afin qu'il situe bien sa pratique et qu'il parte du bon pied, il a besoin de se questionner avec ses collègues, voire aussi avec des TR plus expérimentés.
5. Une supervision adéquate ainsi qu'un bon support de la part de son équipe lui permettront de mettre le doigt sur les embûches et obstacles auquel il fait face.
6. Sa connaissance des ressources sera pour lui un atout tout au long de sa pratique. La probation du travailleur de rue doit donc comporter une vérification de sa capacité à rechercher les ressources et à en comprendre le rôle et le fonctionnement. Évidemment, les dimensions éthiques sont particulièrement ciblés par la probation.
7. C'est également pendant cette période que le TR a besoin qu'on lui transmette la pédagogie du travail de rue, entre autres par l'accès à une formation ainsi que par l'échange avec des TR (lors des rencontres de l'ATTRueQ par exemple).
8. Compte tenu que la première phase d'un travailleur de rue est davantage axée vers l'observation et l'intégration, le CA doit se montrer réaliste dans l'attente des résultats et la définition des objectifs.

• *Bien que le CA fasse sa propre probation, le milieu fait la même chose de son côté, certes de manière moins formelle. L'acceptation du milieu est la condition sine qua none de maintien d'un travailleur de rue dans ses fonctions.*

### 4.3 Suivi des travailleurs de rue

Il est de plus en plus reconnu que les travailleurs de rue ont des besoins particuliers en terme de formation et d'accompagnement. Des espaces de supervision sont pour eux essentiels afin de leur permettre de confronter leur pratique et d'y donner un sens.

#### Supervision et accompagnement des travailleurs de rue

- *Il s'agit d'un travail dangereux s'il n'est pas supervisé, particulièrement à cause de l'efficacité des rumeurs. Importance du code d'éthique (confidentialité, drogue, sexualité, etc.). La supervision permet de protéger la pratique en apportant un regard extérieur au travailleur de rue sur les situations « borderline ».*
  1. La supervision est un espace de ventilation, d'orientation, de validation.
  2. Les travailleurs de rue ont besoin de sentir qu'ils ont eux-mêmes un réseau de support. L'organisme a une responsabilité certaine à cet égard et doit fournir un soutien technique et moral à ses intervenants. Leur donner accès à une supervision et à des rencontres d'équipe fait parti de ces moyens. Le travailleur de rue a besoin d'avoir des référents en lien avec la pratique pour échanger. L'ATTrueQ offre également des possibilités formelles et informelles de rencontres entre praticiens. On peut y trouver des « compagnons » (Ac-compagnement= avec compagnon) avec qui partager et confronter ses points de vue.
  3. Trop souvent, les travailleurs de rue n'ont pas de superviseur ou encore, ne le consultent pas de façon régulière. Ils croient n'avoir rien à signaler de particulier ou ne trouvent pas le temps. Ils attendent d'être épuisés avant de faire appel à un superviseur. En fait, la supervision est une discipline qu'y s'acquiert et dont les bénéfices se multiplient avec l'usage. Parce que ces moments sont à la fois officiels et intimes, le travailleur de rue se permet de nommer des éléments qu'il ne dirait pas en d'autres temps. Lorsqu'elles se tiennent régulièrement, elle permettent de ne pas que ventiler le trop plein et donnent l'occasion de faire une lecture continue et approfondie. Une rencontre permet de s'expliquer à haute voix ce qui se passe, ce qui se vit.
  4. L'essoufflement du travailleur de rue: le TR tarde souvent à ventiler les tensions, à nommer les besoins, à identifier les limites. se traduit par une fatigue morale et/ou physique, de l'anxiété, de l'insomnie, des pertes d'appétit, des conflits familiaux, etc.
  5. Plusieurs facteurs mènent à l'essoufflement. Le travailleur de rue vit avec des personnes qui traversent des difficultés et, à force de côtoyer des drames humains, il s'approprie parfois les problèmes des autres. La relation d'aide et d'être dans laquelle il s'engage exige de lui une grande générosité.
  6. d'où vient le désir - besoin de faire du travail de rue: qu'est-ce qui amène à faire travail de rue et quel plaisir éprouve-t-on à le pratiquer? Une question à ressasser régulièrement...
- *La pyramide des besoins de Maslow ne vaut pas que pour les autres mais aussi pour les personnes travailleuses de rue. Ainsi, s'assurer que les praticiens s'occupent de leur santé physique et psychologique n'est pas négligeable.*
  1. Les TR ont à vivre avec une pratique contradictoire qui évolue dans une zone grise. La supervision est essentielle considérant les limites personnelles et celles de la pratique ainsi que pour éviter le burn out ou d'être brûlé dans le milieu.
  2. Le TR a des vulnérabilités qu'il a besoin d'identifier avec un superviseur (solitude, surcharge, rappeler au travailleur de rue d'être sur la rue...)
  3. Les états émotifs prennent une place prioritaire dans le travail de rue et ses dimensions de relation d'être. Le TR ne peut resté indifférent à ces émotions et faire une coupure entre sa vie privée et sa vie publique. Le superviseur l'aide à digérer ces états.
  4. Face à la réalité qu'une personne emmagasine en lien avec son savoir affectif et émotif, le vécu se traduit par une perception personnelle de la réalité. Ainsi, le vécu peut être similaire d'une personne à une autre

alors que les perceptions d'une même réalité sont subjectives. Les personnes conçoivent la réalité et les événements à partir de leurs propres perceptions et en lien avec leur histoire personnelle. Par exemple, une peine d'amour peut être perçue par une personne comme un abandon terrible, pour une autre comme un anecdote « une de perdue, dix de retrouvées » ou encore comme une trahison, une libération, etc. Le travailleur de rue prend soin régulièrement de se situer et de situer les autres par rapport à son VPC (vécu, perçu, conçu) dans le contexte où il évolue en relation avec des personnes.

5. Le travail de rue peut insécuriser une personne mais peut aussi lui permettre d'aller se vérifier, ses PPP et de consolider sa personne.
- ***Choisir un superviseur à l'extérieur de la boîte et s'assurer que le choix est fait par le travailleur de rue. Faire connaître l'organisme au superviseur pour qu'il se réfère au projet du groupe dans l'accompagnement des travailleurs de rue.***
    6. Importance de la complicité. Le travailleur de rue doit avoir confiance en son superviseur qui a nécessairement un pouvoir d'influence sur lui. Par ailleurs, le superviseur ne doit pas chercher à influencer le travailleur de rue en dehors de son mandat.
    7. Les superviseurs sont des personnes qui ont l'habileté d'accompagner des pairs dans leurs questionnements... Il peut s'agir d'ex-travailleurs de rue, de psychologues, de travailleurs sociaux, d'intervenants, etc. Il doit avoir une compréhension de la pratique ainsi qu'une grande sensibilité pour lire entre les lignes ce que le TR lui partage.
    8. Attentes des travailleurs de rue vis à vis des superviseurs: quelqu'un qui confronte, qui te connaît mais qui a du recul, plongé sur les réalités de la rue et connaissance de la pratique, il n'est pas un spectateur, amène à renommer tes attentes, ouvre tes yeux, ta conscience.
    9. Il faut distinguer direction - coordination - supervision. Le superviseur n'a pas de rôle d'autorité ni d'encadrement en tant qu'employeur.
    10. Les rencontres de supervision permettent de faire le point sur ce qui se vit dans la rue. La tenue d'un journal de bord est utile pour retracer les événements et sentiments vécus pendant le mois. Une bonne mémoire aide aussi beaucoup compte tenu qu'on ne tient pas de dossiers sur les personnes accompagnées.
    11. Le superviseur choisi pour cette période demeurera peut-être le même plus tard ou encore, il pourra être remplacé au besoin, suivant l'évolution des besoins spécifiques du TR.
    12. Les supervisions se font à plusieurs niveaux et peuvent être de différents types. Le superviseur doit s'adapter aux besoins ressentis par le TR aux différents moments de sa pratique ou de son vécu personnel. Certains TR choisissent de faire appel à plus d'un superviseur selon leurs besoins spécifiques (ex: dimensions cliniques, dimensions personnelles psychologiques, dimensions relations de travail, etc.)
    13. Soutenir le questionnement et la confrontation, avoir un esprit critique vis à vis de sa pratique. En lien avec son éthique, le travailleur de rue se fait un devoir de confronter sa pratique. Il doit être aidé à vaquer dans les zones grises: éclairer les espaces de pouvoir entre les acteurs.
  - ***La supervision sert à raffiner l'approche pour créer des liens significatifs et à dessiner les pistes d'accompagnement. En ce sens, la supervision permet de réfléchir sa rôle, de faire le lien entre la théorie et la pratique.***

### **La formation en travail de rue**

- ***Avoir des connaissances et une conscience développée permet au travailleur de rue d'augmenter sa compréhension des phénomènes sociaux, culturels et politiques qui affectent le milieu avec lequel il travaille. Il tire sa lecture en lien avec ses valeurs et avec celles des personnes rejointes. Partager des questionnements avec les jeunes peut s'avérer très constructif tant pour lui que pour eux.***
  1. La formation continue: permet de se ressourcer, d'approfondir la réflexion, de s'outiller, d'avoir du jus. Des formations entre travailleurs de rue sont particulièrement utiles parce qu'elles vont droit au but.
  2. Afin d'être à jour et de se maintenir à l'avant-garde, les travailleurs de rue ont besoin d'actualiser leurs connaissances sur les phénomènes sociaux pour mieux comprendre ce dont ils sont témoins sur le terrain. Il est toujours pertinent pour des travailleurs de rue de participer à des séminaires et à des colloques, d'entendre des conférences et de lire des ouvrages sur différents sujets: la prostitution juvénile, la famille, les relations interculturelles, le suicide, la marginalité, etc.

3. Un processus de formation continue est aussi sinon davantage important qu'une formation préalable. Elle répond à des interrogations précises, permet l'intégration de connaissances directement en lien avec la pratique et vient combler le besoin des personnes de progresser dans leur travail.
- ***La formation en travail de rue s'inscrit dans une tradition orale. Elle est axée sur l'expérimentation et ne peut se détacher de la réalité concrète.***
    1. La formation en travail de rue peut-elle se transmettre à l'intérieur d'un cadre académique? Cette question est polémique alors que certains croient qu'elle pourrait être enseignée à l'université ou au Cegep alors que d'autres croient que ces institutions traditionnelles ne peuvent dispenser une formation adéquate sur la pratique. Certains ont peur qu'une forme de normalisation s'impose pendant que d'autres souhaitent voir les travailleurs de rue se regrouper autour d'un cadre de pratique commun. Presque tous s'entendent sur le fait qu'une formation académique ne devra jamais constituer un critère indispensable pour l'embauche de travailleurs de rue. Il n'en demeure pas moins que certains savoirs (savoir, savoir-être, savoir faire et savoir faire faire) sont transmissibles et importants pour que le travail de rue s'exerce à l'intérieur de balises relativement « professionnelles ».
  - ***On attend souvent du travailleur de rue qu'il soit un « bottin de ressources ambulante ». Cela exige bien sûr une somme de connaissances non négligeable et c'est pourquoi le travailleur de rue a besoin de mettre à jour régulièrement sa banque d'informations et de connaissances.***
    1. Il peut être intéressant d'organiser des formations à l'interne en permettant aux membres de l'équipe (travailleurs ou bénévoles) de partager leur savoir avec leurs collègues. On sous-estime souvent le potentiel qui dort dans un organisme. La formation peut très bien toucher divers sujets (sida, famille, valeurs des jeunes, etc.) ou encore se concentrer sur la pratique. A titre d'exemple, le coordonnateur d'un organisme a rassemblé les travailleurs de rue ainsi que les bénévoles et stagiaires ½ journée par semaine pendant 10 semaines consécutives afin d'aborder les divers aspects du travail de rue.
    2. Lors d'une formation sur la pratique, il est pertinent de faire une sortie d'observation dans des milieux méconnus afin d'être davantage capable de se situer face à ceux-ci, face aux interactions et à soi-même. Fonctionner en équipe de 3 personnes donne le privilège de partager et échanger sur ce qui se passe, sur ce que les participants vivent et observent. Aussi, cela assure une plus grande discrétion que seul ou en gang. Il est intéressant et important de diversifier les milieux d'observation afin de tracer une meilleure lecture. Pour sélectionner ces endroits, on se demande quels sont les milieux auxquels on est déjà habitué versus ceux qui nous dérangent à cause des personnes et des réalités qui y sont présentes. Évidemment, on cherche à aller confronter nos perceptions plutôt qu'à aller se conforter en terrain connu. Réfléchir son itinéraire et ses choix de visite donne déjà des indices sur nos valeurs ainsi que sur nos ppp (peurs-préjugés-principes). Après la randonnée, il est important de faire un retour pour analyser les sensations et observations de chacun.
    3. Pour assurer une meilleure qualité d'observation, les participants évitent d'entrer en contact avec le milieu par eux-mêmes. Ils observent de manière à ce que les gens ne se sentent pas observés. S'ils sont interpellés, ils se retiennent d'intervenir en tant qu'aidant autant que possible et gardent un certain recul. Dans le cadre de ces sorties, il est recommandé de demeurer discret, de respecter le milieu en prenant garde à son langage non-verbal et à ses commentaires. Il est aussi suggéré de répondre aux codes spécifiques de certains endroits (ex: tip aux doormans), d'avoir le plus souvent possible dos au mur et, de préférence, de se placer au bar plutôt qu'à une table. Un tuyau: il est intéressant de porter une attention particulière au trafic vers les toilettes et d'utiliser la technique de l'horloge pour balayer la place du regard.
    4. Quelques formations utiles: initiation au travail de rue; travail de rue: pratique d'intervention.; violence; sexualité, VIH-Sida et mts; loi-droits; toxicomanies, etc.

#### **4.4 Vie et survie des travailleurs de rue**

**Le fait d'être son propre outil exige du travailleur de rue un investissement personnel important. Il doit préserver un espace vital pour lui-même, respecter ses limites et répondre à ses besoins.**

## Vie privée et vie publique

- *On dit que le travail de rue est à cheval sur une frontière entre deux eaux. Si cela est vrai dans la pratique, ce l'est aussi dans la vie de celui qui l'exerce alors que son territoire de travail peut parfois être le même que son espace de vie privée. En effet, les réseaux qu'il fréquente peuvent s'entrecroiser, tout comme son horaire du temps peut facilement glisser. En rigolant au bar avec des personnes accompagnées depuis longtemps, il lui arrive de se demander « suis-je en train de travailler ou pas? ». Il peut aussi rencontrer un jeune sur la rue en allant faire son épicerie par un beau samedi matin....*
  1. Le travailleur de rue qui ne comble pas ses besoins d'être valorisé et de se sentir utile vit et travaille avec une estime de lui-même fragilisée. Il adopte parfois un comportement missionnaire pour répondre à ce besoin et pour répondre à ceux des autres... Les travailleurs de rue sont souvent tiraillés entre le besoin d'être utile et la pression de se sentir indispensable. Il faut reconnaître ce qui est utile et attribuer sa valeur aux petits gestes (comme celui de jaser de tout et de rien avec un jeune de 9 ans qui tourne en rond tous les jours au parc et à qui personne ne parle...)
  2. Le travailleur de rue est travailleur de rue 24 hres / 24, surtout quand il habite son secteur de travail. Il ne peut alors pas s'échapper sans être jugé. Virer une brosse pour son anniversaire ne se fait pas n'importe où pour un travailleur de rue. Cela est particulièrement vrai en région où l'anonymat des villes n'assure pas la protection de sa vie privée. Les travailleurs de rue qui vivent à l'extérieur du quartier ou de la ville où ils exercent semblent apprécier cette distance.
  3. Le travailleur de rue, en "finissant son chiffre" n'est pas relayé par un autre intervenant. C'est lui seul qui assure le suivi avec la personne, une gang, un milieu. Il arrive seul dans la rue et est sa propre relève.
  4. La tendance à "ressembler" au milieu auquel on s'assemble amène l'identité du travailleur de rue à se confondre au travail et dans la vie privée. Les travailleurs de rue sont souvent reconnus comme tel même dans leurs milieux de vie. Le costume de TR colle à la peau même hors des lieux de travail. L'identité du travailleur et de la personne se confondent compte tenu que le principal outil du travailleur de rue est ce qu'il est en tant qu'individu.
  5. Le travailleur de rue a une réputation à sauvegarder auprès de plusieurs acteurs: les yeux de l'état, de la ville, de la police, de l'école, des parents et des intervenants surveillent ses mouvements. Exposé "à ciel ouvert", il est facile à guetter et il se trouve fréquemment cible de oui-dires... La plupart des travailleurs de rue se sentent d'abord blessés et fâchés. Ces pressions installent un doute et la remise en question qui en découle s'avère tantôt constructive, tantôt déstabilisante.
- *Son rôle social n'est pas toujours clair. Il doit souvent justifié sa présence dans certains lieux et son absence dans certains autres.*
  6. Comment concilier les buts personnels de vie de couple et de famille avec le style de vie d'un travailleur de rue? La pratique peut-elle s'ajuster à des changements dans la vie privée du travailleur de rue (ex: bébé)?
  7. Les pressions sont parfois externes mais peuvent aussi être internes. Le désir de plaire ou la peur de déranger par exemple peuvent créer des tensions chez le travailleur de rue et lui faire perdre de l'assurance.
  8. les tensions vécues au sein de l'organisme affecte directement les membres de l'équipe et le travailleur de rue en voit souvent sa pratique fragilisée.
  9. Le travailleur de rue peut trouver dans une passion un issue pour ventiler et se ressourcer. Une activité physique, l'art, la nature, un hobby sont d'excellents moyens pour renouveler son énergie. Il ne s'agit pas que d'avoir des passe-temps mais de faire autre chose que le travail de rue avec passion.
  10. S'il est essentiel de bien faire son boulot, il est aussi important de se payer du bon temps après...
- *Tout est une question d'attitude par rapport au choix de vie: c'est une adaptation continue souvent imposée par la survie...*

### Sortir de la rue...

- *Rares sont les personnes qui persistent au-delà de 10 ans en travail de rue à cause de la fatigue accumulée, des conditions de travail souvent précaire, de la dureté des réalités rencontrées au quotidien, etc. Quand vient le temps de quitter, c'est tout un processus de deuil qui s'enclenche, du moins ou plusieurs...*

1. Après quelques années de pratique, la question surgit: jusqu'à quand serais-je travailleur de rue? Rares sont ceux qui exercent ce travail après 35-40 ans et la plupart sont dans la vingtaine. Et que faire après? La compétence que j'ai acquise dans ma pratique sera-t-elle reconnue? où aller postuler? comment vais-je me présenter? comment vais-je composer dans un cadre plus structuré? L'organisme-employeur peut faciliter ce passage s'il aide le travailleur de rue à préparer sa sortie. Le travailleur de rue s'aidera en prenant du recul et en se détachant progressivement. Il vaut mieux pour lui qu'il choisisse un moment où il se sent prêt pour quitter plutôt qu'il attende que ça aille trop mal pour continuer...
2. Le milieu met aussi ses pressions sur le travailleur de rue en voie de partir. Le TR ressent une peur d'abandon vis à vis du milieu. En plus de quitter une job et des collègues, il rompt des liens bâtis à travers le temps avec les personnes qu'il accompagne, sans toujours savoir si ceux-ci reprendront le fil avec d'autres TR.
3. Malgré toutes ses qualités personnelles, un travailleur de rue trop confronté dans ses PPP, ses valeurs, son VPC, ses rapports de pouvoir doit sortir du milieu sans quoi il se brûlera ou se fera brûler.

## 5- L'évaluation

Évaluer c'est définir, définir c'est préciser, c'est fixer. Comment peut-t-on fixer un mouvement sans l'empêcher de poursuivre sa course...?

### L'évaluation, cette belle science...

- *De plus en plus posé comme exigence pour le financement des pratiques sociales, l'évaluation comporte des enjeux majeurs pour les travailleurs de rue. Ces enjeux sont liés à la finalité de l'évaluation, à la négation des mécanismes d'évaluation existant au profit des méthodes scientifiques ainsi qu'à la spécialisation de l'acte d'évaluation.*

1. L'évaluation devient une histoire de « professionnels » qui n'a de valeur que si elle est validée par une méthode (généralement quantitative) menée des praticiens de l'évaluation. Les membres de conseils d'administration, les intervenants, les personnes rejointes dans le cadre des services sont exclus du processus et n'y jouent qu'un rôle de recenseur de données statistiques. S'en suit une analyse complexe, liée à des paramètres obscurs, d'objectifs et de résultats liés à des stratégies nationales d'action, qui ne tiennent pas compte de la dimension humaine dans l'intervention. Les praticiens deviennent des acteurs à diriger dans une préoccupation de santé publique. Dépossédés de leur fonction d'évaluation, ils accomplissent un mandat dont la finalité est avant tout politique.

2. « La recherche évaluative est devenue simplement un nouveau champs d'application des méthodes, procédures et outils propres à la recherche scientifique »<sup>9</sup>

### Quand évaluer veut dire contrôler...

- *Plusieurs projets de travail de rue mis sur pied au Québec au cours des dernières années se sont vus imposer une pratique instrumentale du travail de rue où les intervenants sont au service des décideurs, où la relation de service remplace l'état de relation, où le geste extraordinaire remplace le geste ordinaire. Au rôle d'accompagnateur s'oppose la notion de contrôle social. A l'action communautaire s'oppose la gestion technocratique de problèmes sociaux..*

1. « L'utilisation indifférenciée des notions de phénomène social, de problème social et de pathologie sociale a mené les théoriciens de l'approche dominante de l'étude des problèmes sociaux à développer, non pas un concept précis et distinct de ce qu'est un problème social, mais plutôt une analyse fonctionnaliste qui met l'emphase sur la désorganisation et la déviance. »<sup>10</sup>

2. Deux sociologues (Spector et Kitsuse) reformulent la conception de notion de problème social en la définissant comme étant les démarches d'individus ou de groupes concernant certaines conditions sociales afin de revendiquer un changement ou une amélioration.

3. Le travail de rue s'inscrit dans une action d'accompagnement des individus au cours de cette démarche de revendication. L'objet de son évaluation n'est pas l'efficacité de ces actions par rapport à la résorption d'un problème social tel que défini par l'état. Il s'agit plutôt d'un accompagnement des individus qui, par leur action, contestent la construction d'un problème social à leur dépend.

4. La recherche évaluative quantitative ne tient pas compte des processus d'évaluation propres à la pratique du travail de rue. Ces processus sont liés à l'évaluation du geste ordinaire dans la présence des travailleurs de rue, à leur « intégration » dans les espaces qu'ils occupent avec les personnes qu'ils accompagnent et à leur capacité d'en faire une lecture, c'est à dire, à en saisir le rythme, les besoins, les enjeux, les valeurs, les codes, les réalités.

---

<sup>9</sup> LÉGARÉ., Judith, DEMERS, Andrée, **L'évaluation sociale: savoirs, éthique, méthodes Actes du 59e congrès de L'ACSASLF, édition du Méridien, 1993, p232**

<sup>10</sup> FAHMI, Kamal, LA PROSTITUTION DES MINEURS, CONSTRUCTION D'UN PROBLÈME SOCIAL, PlaMP, Montréal, 1987, p.5



5. Bien que ces processus qualitatifs soient présents dans l'organisation de la pratique du travail de rue, les outils d'évaluation que se sont forgés les équipes de travail de rue dans leurs rapports à l'état sont généralement d'ordre quantitatifs et reflètent la compilation d'un ensemble de données statistiques au détriment de la qualification de leur pratique.

6. Cette pudeur à nommer l'essence même de l'action aux décideurs prend ses racines dans la responsabilité que portent les travailleurs de rue face aux personnes qu'ils accompagnent. Comment partager une lecture des réalités des personnes que l'on accompagne, identifiées à un problème social, en processus de revendication, sans favoriser le renforcement des stratégies coercitives de l'état?

7. Dans un contexte où la jeunesse par sa «dissidence à l'exclusion sociale» est un «irritant» majeur sur le plan politique, tout en étant une mine d'or pour les politiciens (...nous nous occupons du problème de la drogue chez les jeunes, on va créer des emplois, on va sortir les jeunes de la rue...), il n'est pas étonnant de constater la réserve du milieu communautaire face à l'évaluation.

### **Quand science rime avec efficience...**

- ***Les processus d'évaluation des pratiques sociales passent par la notion d'efficience qu'impose la réforme de la Santé et des services sociaux. Les pratiques sociales doivent avoir un impact sur la réduction des problèmes sociaux et s'inscrire dans les stratégies d'actions prioritaires que se donnent les Régies régionales de la Santé et des Services Sociaux.***

1. «Depuis la naissance des groupes communautaires, aucun gouvernement n'est allé aussi loin dans l'encadrement étatique des pratiques communautaires. En effet, le MSSS propose carrément aux organismes communautaires de s'intégrer à la même structure de gestion administrative que les appareils de l'état pour recevoir un support financier qui ne vise que les activités et interventions clairement identifiées au domaine de la santé et des services sociaux.»<sup>11</sup>

2. Comme le soutiennent Légaré et Demars<sup>12</sup>, les évaluations des programmes de prévention ou de promotion de la santé sont actuellement dominés au Québec par des approches et des méthodes mal adaptées aux attentes de l'intervention. On privilégie, à tort, une évaluation visant à porter un jugement sur les actions d'un groupe communautaire à travers ses résultats et impacts aux dépens d'une évaluation visant à produire les informations permettant de l'améliorer, de l'adapter en fonction des réalités et des besoins vécus par les personnes bénéficiant des services du groupe.

3. Comme le souligne Frédéric Mispelblom, la question de l'évaluation est ni une question technique, ni une question scientifique, mais une question politique. Au bout du processus d'évaluation il y a la «guillotine» électorale. L'efficacité d'une pratique se mesure dans sa capacité à agir sur les enjeux politiques de l'heure. Pour les organismes communautaires, l'évaluation s'inscrit dans un rapport de force où les enjeux premiers ne sont plus l'évaluation d'une pratique mais l'efficience des mesures de contrôle social.

4. «Les pratiques de l'évaluation se développent dans les domaines les plus divers. Leur enjeu est surtout politique: il s'agit d'une aide à la décision. Contre l'humanisme et le psychologisme dans le travail social, ces pratiques renforcent de nouvelles orientations. Celles-ci ont des effets décapants et elles peuvent contribuer à mieux savoir ce qu'on fait; elles peuvent aussi verser dans l'idéologie technocratique...»<sup>13</sup>

5. Par la pratique du travail de rue, nous sommes confrontés au constat d'échec des pratiques sociales traditionnelles auprès des personnes marginalisées. Bien que la réforme de la Santé et des Services Sociaux puisse être taxée «d'opportunisme politique» dans la gestion des finances publiques, elle fait suite au dépôt de plusieurs rapports en commençant par la commission Rochon et en passant par «un Québec fou de ses enfants».

---

<sup>11</sup> PARAZELLI, Michel, POUR AJOUTER DE LA MISÈRE À LA VIE. L'IMPACT D'UNE ÉPIDÉMIOLOGIE SOCIALE-ÉTATIQUE SUR L'ACTION COMMUNAUTAIRE ET LES PROBLÈMES SOCIAUX, Services sociaux, vol.39, n 2, 1990, p.178.

<sup>12</sup> LÉGARÉ., Judith, DEMERS, Andrée, **L'évaluation sociale: savoirs, éthique, méthodes Actes du 59e congrès de L'ACSASLF, édition du Méridien, 1993, p.211.**

<sup>13</sup> MISPELBLOM, Frédéric, ÉVALUER C'EST DÉFINIR, Les cahiers de la recherche sur le Travail Social, 11/88, p.53.

## Postulats en travail de rue

• *La pratique du travail de rue s'est développée à partir de postulats qui, issus du « gros bon sens » et de la culture des jeunes de la rue, ont trouvé écho dans l'évaluation d'autres pratiques. Par exemple, dans l'ensemble des déterminants ayant un impact sur le succès d'une réadaptation chez les toxicomanes, plusieurs éléments se retrouvent dans les fondements de la pratique du travail de rue.*

1. On ne peut, sur la base de postulats, garantir l'efficacité d'une pratique. Pour en démontrer l'efficacité, il faudrait mettre sur pied un important protocole d'évaluation et avoir des moyens financiers sérieux pour en supporter l'application. L'évaluation de ces postulats, dans le cadre de la pratique du travail de rue, ne peut se faire sur la base d'une évaluation de projet: une démarche étalée sur le long terme doit être entreprise.

2. Le travail de rue est financé par des bailleurs de fonds parce que certains des postulats de la pratique font consensus. À partir de l'acceptation de ces postulats, il devient possible pour les travailleurs de rue d'évaluer leur pratique et de rendre compte de leur travail.

3. L'espace de travail est relativement bien compris par les évaluateurs externes mais la qualité des contacts et liens créés se mesure en des temps aléatoires. N'oublions pas que le travail de rue, même s'il vit au Québec depuis 25 ans, est une pratique jeune et « malheureusement » pleine d'avenir.

4. L'adaptabilité du travail de rue est certes une dimension intéressante à évaluer pour ne pas dire nécessaire. Si on ne reconnaît pas la mouvance de cette pratique, on risque de confondre sa souplesse à répondre aux besoins avec une malléabilité à l'orienter vers n'importe quel objectif.

## Objectifs et processus d'évaluation

• *L'appropriation de l'évaluation du travail de rue par les travailleurs de rue est une clé pour ces praticiens. Au lieu de s'y plier ou de la boudier, ils ont l'occasion de se donner des moyens pour valider leur pratique à travers une lecture de la rue et de leur action. Il s'agit pour eux de développer des mécanismes et des habiletés pour entendre et nommer la rue.*

1. Comme la pratique repose principalement sur les individus qui l'exercent, il devient difficile de l'évaluer au-delà de l'évaluation des travailleurs.

2. Des mécanismes permanents d'auto-évaluation sont nécessaires pour tenir compte de la présence du travail de rue dans l'espace-temps et dans la vie des gens. D'ailleurs, au-delà des évaluations « officielles », les travailleurs de rue ont besoin, et un certain devoir, de confronter leur réalité de pratique à la perception qu'ils en ont mais surtout à ce que les jeunes vivent à travers leur accompagnement tant dans leur vie personnelle que collective. Des paramètres techniques sont certes utiles mais une compréhension des valeurs et des enjeux du travail de rue est alors bien plus fondamentale si l'on veut que l'évaluation ait une portée significative pour le travailleur de rue lui-même, pour les jeunes et pour l'évolution des pratiques sociales..

3. Les doivent nécessairement être impliqués d'une manière ou d'une autre dans le processus d'évaluation. Impliquer veut dire participer et non pas utilisés... Aussi, en faisant appel à eux, on s'engage à tenir compte de leurs points de vue dans la poursuite de l'action.

4. Quels impacts a la présence du travail de rue dans des lieux de socialité comme la rue, les bars, les loisirs, ou la famille, l'école par exemple. Quelle est la compréhension de ces espaces par les jeunes: ils errent d'un espace à l'autre et ces « transports » sont comme des chemins séparés qui sont vécus dans une continuité propre au temps quotidien.

5. L'évaluation des gestes « extraordinaires » est sans doute plus facilement mesurable que celle des gestes « ordinaires ». Par ailleurs, comme cette deuxième dimension est la plus omniprésente dans le travail de rue, il faut savoir évaluer la pratique au-delà des urgences.

6. Évaluer la présence et l'occupation d'espace, le geste ordinaire, l'accompagnement, la médiation, la gratuité dans les rapports humains normaux et égalitaires, la référence personnalisée et les gestes qu'elle exige est compliqué car jamais évalué. C'est d'ailleurs au niveau du rythme que se situe bien souvent l'antagonisme avec les mécanismes évaluatoires traditionnels.

7. La signification du geste dans la pratique demeure inconstante et en mouvance. Comme témoin des espaces, de leur synergie, le travailleur de rue parcourt des lieux et tient compte des parcours. Pour la

pratique, se définir, c'est s'ouvrir à des types d'évaluation qui tiennent compte des relations dynamiques dans les espaces et des chemins parcourus avec les personnes accompagnées

8.Des outils descriptifs sont particulièrement adaptés au travail de rue. Le journal de bord représente une source d'informations fort pertinente pour l'évaluation, évidemment, dans le respect de la confidentialité des renseignements qui y logent. Les récits d'accompagnement exposant le trajet du lien entre le travailleur de rue et un jeune sont également remplis d'indices qualitatifs sur la présence de cet intervenant.

9.Une question d'auto-évaluation: Quel est le sens de ce que je fais? (quelles sensations, significations, orientations s'y rattachent?)

### **Enjeux pratiques de l'évaluation**

- ***Évaluer, c'est poser une lecture avec une certaine paire de lunettes. On ne portera pas notre attention sur les mêmes éléments selon que l'on porte telle ou telle lentille. Il faut donc savoir situer sa vision à l'intérieur d'un contexte et saisir les enjeux qui s'y rattachent.***

1.Dans le désir de reconnaissance de la pratique, il faut savoir prendre garde aux mécanismes de visibilité du travail de rue. A cet égard, le regard médiatique se donne lui-même un pouvoir évaluateur en se présentant comme l'oeil de la population avec son verdict sur la pertinence et la moralité des pratiques sociales. Il faut savoir donner une vision réaliste du travail de rue en évitant de ne faire ressortir que ses dimensions sensationnalistes.

2.Les processus d'évaluation ont un impact direct sur le travail de rue par l'occupation du temps qu'elle exige et à travers l'orientation de certaines activités en fonction des objectifs d'évaluation.

3.Avant d'entreprendre un processus d'évaluation, il faut se demander à qui il servira. Une équipe de travail de rue doit avoir le souci de s'assurer que les efforts investis dans l'évaluation auront des retombées sur l'évolution de sa pratique. Elle doit également se questionner sur la redevabilité de son action: à qui les travailleurs de rue doivent-ils des comptes (aux jeunes, à la population, à l'état, à son organisme?)

4.Selon les finalités que l'on attribue au travail de rue, les objectifs d'évaluation diffèrent. Aussi, il y a lieu de questionner les évaluateurs sur les données qu'ils recherchent à propos de la pratique ainsi que sur l'interprétation qu'ils en font.

- ***L'évaluation est aujourd'hui devenue un incontournable et la viabilité du travail de rue semble nécessairement passer par la démonstration de son efficience.***

## 6- Éthique et ATTRueQ

Cette section est consacrée à la dimension éthique de la pratique qui fût d'abord et avant tout la préoccupation autour de laquelle les membres fondateurs de l'ATTRueQ se sont réunis. Elle fait référence au processus de construction du code d'éthique, à ses principales intentions ainsi qu'à la place de l'association dans la vie et la pratique du travailleur de rue.

### Le droit à la fugue comme première rencontre

• *La fugue a ses vertus: elle permet de prendre du recul, de sortir de l'embrouille, de développer des nouvelles alliances, de découvrir des moyens de débrouille...*

1. Au début des années '90, à l'initiative du PIPQ de Québec, un certain nombre de travailleurs de rue ayant développé entre eux des liens de collaboration (références interrégionales, formations, colloques, etc.) décident de se rencontrer pour échanger sur un thème: le droit à la fugue chez les jeunes. Ils se donnent rendez-vous au lac Sergent pour aborder ce sujet qui les concerne tous. Arrivés sur place, on constate combien tout le monde est brûlé par la fatigue. On s'accueille, on jase et le temps passe avant qu'on entre dans le sujet à l'ordre du jour... C'est alors qu'un un des travailleurs de rue présents suggère de prendre le thème sous un autre angle: le fuguer nous-mêmes! Ouais...: comme ça fait du bien. Ainsi, au lieu de traiter du sujet de manière formelle, on se laisse aller à des échanges spontanés en groupe, en dyades, à des réflexions introspectives, à des rigolades ventilatoires, etc. Un peu à la manière de l'approche terrain, on se donne un temps de rencontre sans savoir ce qui va s'y passer, en laissant les événements survenir d'eux-mêmes. Et ça donne de grands résultats: tout le monde repart reposé, inspiré, énergisé et motivé par l'ardeur et la passion des autres, avec des outils en plus, des doutes en moins... On instaure dès lors la tradition du « droit à la fugue » qu'on considère maintenant comme un temps privilégié pour intégrer davantage son rôle de « compagnon » en l'exerçant avec ses pairs.
2. Certains organismes ont intégré des jours de droit à la fugue dans les contrats de travail de leurs employés. Il s'agit de temps qui ne sont ni des vacances, ni des congés de maladie mais plutôt des temps de ressourcement et de repos mental. Les travailleurs de rue ont des horaires flexibles qui les surchargent parfois mais qui leur permettent aussi de prendre ces moments de manière spontanée, sans formalité.
3. Aujourd'hui, les droits à la fugue prennent différentes formes: ils se tiennent en équipe de travail, entre membres de l'ATTRueQ d'une même région ou encore, seul, dans un lieu choisi qui fait du bien. La seule règle du droit à la fugue est que ces journées servent à réenergiser et non à rattraper les tâches en retard...
4. Les rencontres entre travailleurs de rue permettent de confronter des idées sans se sentir menacé. Elles donnent l'occasion de faire évoluer la philosophie d'intervention, d'approfondir la réflexion sur le rôle du travailleur de rue, de ventiler les préoccupations, etc. Ces rencontres permettent de rassembler la gang et de prendre conscience d'une force commune. Pas parce que c'est informel que c'est moins constructif et profond: après tout, c'est le « beat » de la rue!
5. Pour les travailleurs de rue, le confort des normes internes laisse la place à l'isolement et au déséquilibre de la rue. Le regroupement fut un baume sur cette pratique.

### L'éthique comme premier lieu commun

• *Ce premier code d'éthique élaboré collectivement par des travailleurs de rue témoigne avant tout des préoccupations, des intentions et des valeurs portées par ces praticiens. Il porte un regard sur le mode de vie des travailleurs de rue et propose un questionnement sur le sens de leur présence dans le milieu.*

1. Le code d'éthique s'est construit en même temps que l'ATTRueQ a pris forme. Au coeur des préoccupations des travailleurs de rue, les questionnements éthique devaient être pris en charge collectivement à travers une réflexion et une confrontation d'idées. A travers plusieurs rencontres, des travailleurs de rue ont simultanément tissé des liens, élaboré une structure d'association avec ses règlements généraux et analysé leur pratique sous l'angle des enjeux éthique qui la concernent. Les énoncés furent travaillés en collectif et rédigés par deux membres fondateurs de l'ATTRueQ. Ce processus s'est étalé sur plus de deux années.

2. Le code doit être un support et non un étai. Il faudra éviter à tout prix d'enfermer la pratique dans un code d'éthique rigide qui limite la pratique à sa définition théorique. Ne l'étouffons pas avec une ceinture de chasteté!
3. Relevante de plusieurs perspectives d'intérêts, certaines parties recouvrent plus l'aspect déontologique qu'éthique. Aussi, il existe un défi à distinguer l'éthique de la morale. Il s'est articulé à la manière des différents codes d'éthique utilisés par les acteurs oeuvrant dans des pratiques sociales. Une de ses difficultés de compréhension repose sur le fait qu'il a été élaboré à partir d'expériences pratiques concrètes et que sa démarche réflexive n'apparaît plus nulle part ... Notre référence morale et/ou éthique personnelle est une des bases de l'apprentissage et de la réflexion des principes contenus dans le code d'éthique...
4. La gestion du code d'éthique implique la formation d'un comité de déontologie et doit particulièrement viser à en permettre l'adaptation. Cette gestion peut avoir l'effet pervers de créer de la confusion dans la définition même de l'éthique. En fait, la gestion de l'éthique doit être l'outil ultime qui permettra aux jeunes ou à ceux à qui s'adresse la pratique du travail de rue de la garder en mouvement, de la questionner, de la valider.
5. Comme la pratique du travail de rue, le code d'éthique doit s'adapter aux réalités culturelles, morales, politiques et sociales où il s'applique.
6. Certains travailleurs de rue suggèrent que le code d'éthique soit révisé ou que soit créé un outil parallèle pour rendre davantage accessible la compréhension de l'éthique.

### **L'éthique dans la vie des travailleurs de rue**

- *Au-delà de la connaissance en survol des thèmes principaux que sont les rapports à la confidentialité et la libre-adhésion se pose le véritable problème de l'éthique; l'articulation du code dans la pratique et son intégration dans le quotidien sur le terrain.*

1. La mise en contexte des principes éthiques doit se faire à travers des mises en situation afin de s'imprégner de la réalité de la pratique et de ce dans quoi elle se vit. L'éthique s'intègre par apprentissage, dans l'action et la réflexion, par la mise en commun et l'introspection. Pour un néophyte du travail de rue, il y a un amalgame de morale et d'éthique dans la pratique elle-même, ce qui peut entacher la spontanéité des rencontres avec les jeunes.
2. Une éthique naturelle existe au-delà du manifeste éthique existant. Les références morales personnelles sont fort utiles pour s'impliquer sur le terrain car la relation à établir nécessite un partage d'intérêts. Par ailleurs, ces valeurs ne doivent pas limiter l'ouverture à la différence à travers des principes rigides.
3. L'adhésion à un cadre de référence éthique permet de situer le comportement des hommes et des femmes qui exercent cette activité dans leur pratique quotidienne et de protéger le maintien des normes d'exercice de celle-ci dans un contexte culturel donné. Une éthique personnelle devrait transcender tout cadre: le respect de l'être humain.
4. Le travailleur de rue se rapporte à un cadre humain et doit fuir toute forme de sensationnalisme en évitant d'abord le recours à l'exagération. Trop souvent, sous prétexte d'une reconnaissance sociale, il est facile de sombrer dans l'excès en oubliant le pourquoi du travail de rue. De nature simple et composé de gestes quotidiens, le travail de rue trouve un sens seulement si ces derniers sont à échelle humaine. L'éthique est avant tout imprégnée de respect et de reconnaissance (qui signifie « naître de nouveau avec... »). L'éthique engage à l'humilité et au sentiment d'humanité.
5. Chaque travailleur de rue porte la pratique pour tous les autres: responsabilité et vigilance sont de mise. Suite à la gaffe d'un travailleur de rue (ex: bris de confidentialité aussi minime soit-il) le passage devient difficile pour les prochains travailleurs de rue qui cherchent à investir un milieu.
6. L'éthique du travailleur de rue est liée aux éléments auxquels il est confronté: la consommation, les rapports sexuels, la criminalité (ex: fréquente un milieu qui utilise ces moyens ou intervenant profite de son statut). Elle se reflète aussi à travers la confidentialité qu'il assure et le rapport volontaire auquel il s'engage. Il respecte les choix des jeunes sans nécessairement les cautionner: il peut exprimer son désaccord mais sans jugement et pas à travers un geste de délation. Son éthique est finalement liée à son principal outil d'intervention: lui-même: respect de soi, identification de ses limites, auto-critique, etc. Le travailleur de rue a besoin d'une discipline personnelle pour se tenir dans un cadre éthique « respectable ».

- ***Quelques exemples de sujets soumis aux questions d'éthique***

7. Consommation avec les jeunes (drogue, alcool); exclure la consommation de drogue dans le milieu. en ce qui concerne l'alcool, lors de ses sorties dans les bars, et selon l'éthique que lui impose son organisme, il peut arriver au travailleur de rue de consommer quelques verres. Évidemment, la ligne de conduite doit l'obliger à éviter l'abus. Un travailleur de rue saoul voit, comme tout le monde, ses capacités affaiblies...
8. Fréquentations dans les bars: attention particulière en ce qui concerne l'accompagnement des mineurs; Exclure les relations sexuelles avec des mineurs ou même avec d'autres personnes rejointes;
9. Hébergement chez soi: peut être interprété comme un détournement de mineur. d'autres parts, peut devenir envahissant au niveau de la vie privée;
10. Prêt d'argent: exclu sauf dans certaines situations bouffe, hébergement. dans ces cas, responsabiliser l'organisme vis à vis des besoins des jeunes;
11. No de téléphone: le fait de le transmettre dans le milieu comporte des implications qu'il faut mesurer
12. Jamais accepter d'autres bénéfices que le salaire de sa job dans la pratique du travail de rue;
13. Ne pas participer à des actes délinquants ou violents
14. ambiguïté: selon la loi 24 article 38, le travailleur de rue a le devoir de signaler compte tenu qu'il est un simple citoyen aux yeux de la loi et que son statut d'intervenant n'est pas reconnu. Nous ne sommes pas protégé par la loi sur la confidentialité professionnelle. Comment l'assurer malgré tout? Demander la permission ou la prendre? Le bris de confidentialité ou la délation n'est applicable que dans des cas exceptionnels, extrêmes et ultimes.
15. Ex: fugue / inceste. problème n'est pas la fugue mais la réalité dont la personne s'est sorti.
16. Délation: on apprend aux gens à faire de la délation sur les plus petits qu'eux-mêmes (dope, BS) . Cela amène à l'isolement, à la méfiance, à la violence, à la peur. La pègre utilise la délation contre ses compétiteurs: la roue tourne. Il y a un certain temps, 4 polyvalentes avaient même tenu la « semaine de la délation » à l'occasion de la semaine de la prévention des toxicomanies! Dans certains milieux, des jeunes subissent des pressions des deux côtés: des autorités pour qu'il délata avec menace de renvoi, des criminalisés pour le contraire avec menaces physiques... Le travailleur de rue peut-il encourager la délation dans ce contexte? La délation est anti-pédagogique et ne règle rien à long terme. L'action répressive est d'ailleurs beaucoup plus concentrée dans les milieux où il ne se passe que des miettes pendant qu'elle s'exclut des vrais lieux de pouvoir des gros dealers, importateurs, fournisseurs..... (Hells, Mafia, etc)

- ***L'éthique est également une question d'attitude***

17. Éviter le coolisme car l'authenticité est bien plus garante d'une bonne relation qu'une l'apparence "cool" qui vise à être apprécié pour son image. Les jeunes ne tardent pas à voir qu'il n'y a que du vent derrière les masques trop cool.
18. un travailleur de rue ne doit pas être ou essayer d'être un juge, un moralisateur. Un travailleur de rue est davantage un "ami-intervenant" en qui on peut avoir confiance, qui ne juge pas l'expérimentation et qui reconnaît le droit à l'erreur.
19. Ne pas se prendre pour un sauveur
20. ne jamais trahir un jeune; ne pas mentir (ce qui ne veut pas dire de tout dire!);
21. se laisser interpellé, questionner, critiquer
22. Pour assurer un rapport égalitaire, le travailleur de rue doit être conscient du rapport de pouvoir qui existe entre lui et ceux qu'il accompagne. En ce sens, il reconnaît qu'il possède certains acquis (connaissances, compétences, contacts, statut, crédibilité, etc.) que l'autre n'a pas: son but sera de partager son pouvoir et de le faire profiter aux personnes avec qui il est en lien. Ainsi, sa définition du mot pouvoir ira davantage dans le sens du verbe: *capable d'agir...* et se fondera sur des principes d'association plutôt que de domination (coopération vs compétition).

## L'ATTRueQ et la suite

- *L'ATTRueQ se pose comme un contenant permettant l'émergence d'un contenu. Sa raison d'être réside dans la nécessité de mettre en commun une pratique afin de la faire évoluer.*

1. Les membres fondateurs se sont regroupés autour d'un principal objectif, celui de défendre et de faire évoluer une pratique. C'est dans cet esprit que les membres sont appuyés plutôt que dans celui de la défense de leur statut de travailleur (même si cela n'est pas exclu).
2. Un des noeuds rencontrés au travers de la fondation de l'ATTRueQ a été (et pourrait être encore) de définir la fonction de l'association sur la base d'un club, syndicalo-sociale ou corporatiste.
3. Avec le temps qui passe, la "gang" grossit. Les rencontres intimes des fondateurs se sont transformées en grands rassemblements de travailleurs de rue vivant une diversité de réalités et de préoccupations.
4. Les régionaux s'activent tout au long de l'année alors qu'au niveau national, le CA se réunit chaque trimestre. L'AGA se tient une fois l'an et rassemble tous les travailleurs de rue membres de l'ATTRueQ. Les travailleurs de rue qui exercent en région se confrontent au problème de la distance géographique. Ils doivent souvent négocier avec leur CA pour aller aux rencontres de l'ATTRueQ.
5. Pendant que des travailleurs de rue s'activent sur le terrain et vivent la pratique, des anciens praticiens la réfléchissent et ressentent le besoin de transmettre leurs savoirs, savoir-être et savoirs-faire. De là les formations, l'association, l'écriture...
6. Afin d'assurer sa viabilité, l'ATTRueQ a comme double défi d'éviter l'immobilisme et l'éclatement... L'ATTRueQ réussira-t-elle à faire le lien entre les générations en assurant une place aux anciens ainsi qu'un accueil véritable aux nouveaux praticiens? Pour cela, un seul remède: le dialogue...
7. Le nombre de travailleurs de rue au Québec et dans chaque région augmente chaque année. Voir de quelle manière les organismes de travail de rue se développent. Les travailleur de rue se multiplient de façon un peu anarchique et certains exercent sans se référer à aucun cadre de pratique. Des travailleurs de rue ont une approche sectorisée et axée sur des symptômes de dysfonctionnement. Peut-on encore parler de travail de rue? Si oui, faut-t-il discerner les uns des autres (spécialistes et généralistes)? Quels ponts doit-on établir entre tous?
8. L'ATTRueQ a-t-elle un rôle vis à vis des organismes de travail de rue? et vice versa? Comment peut-elle aider, sans ingérence, les nouveaux groupes de travail de rue?
9. L'ATTRueQ doit-elle prendre davantage d'espace dans la définition d'un cadre de pratique?
10. L'ATTRueQ doit-elle miser sur la reconnaissance de la pratique au niveau des instances décisionnelles?
11. L'ATTRueQ doit-elle mettre en valeur l'expertise des travailleurs de rue pour défendre des dossiers politiques qui concerne les jeunes et les exclus par exemple? Au contraire, doit-elle se maintenir en retrait de ces enjeux et demeurée axée sur les dimensions pratiques du travail de rue?

## **Conclusion**

Quelles conclusions pouvons-nous tirer de la rédaction de ce « pré-livre »? D'abord que le travail de rue comporte de multiples dimensions tant au niveau pratique et éthique que sur les plans social et même politique. Cette approche, marquée par son histoire, est parvenue aujourd'hui à moment décisif.

De plus en plus reconnu comme nécessaire pour rejoindre les jeunes et les exclus, le travail de rue doit se développer avec vigilance pour éviter les écueils d'une pratique mal implantée dans son milieu. Les besoins des personnes accompagnées, tout comme les exigences des mandataires du travail de rue, vont aller en s'accroissant. Les praticiens devront être formés adéquatement, appuyés par des moyens solides et supportés par des organismes solidaires.

Malgré ces impératifs de consolidation du travail de rue, il faut prendre garde à une spécialisation de la pratique car nous croyons que certains de ses atouts ne survivraient pas à la professionnalisation. Fondée sur l'humanisme et l'expérimentation, sur le savoir-être et le geste ordinaire, le travail de rue doit demeurer une pratique communautaire dans laquelle peuvent s'inscrire des individus de tous azimuts, motivés par le désir d'ÊTRE avec les autres. Un diplôme ne donne pas à lui seul ces qualités...

Enfin, nous espérons que ce passage de l'oral à l'écrit aura su communiquer une part bonne du bagage accumulé par les anciens travailleurs de rue tout en contribuant à la réflexion des nouveaux praticiens...



## **Index**

## **Annexes: des outils pratiques**

## Sources documentaires

*Le contenu de cette lière version du document en progression est principalement issu de sources verbales tel que souhaité par la démarche de traduire la tradition orale dans l'écrit.*

- Compte-rendu du livre écrit par P. L. Crawford, D. L. Malamud et J. R. Dumpson « Éducateurs dans la rue, trois ans avec les gangs de jeunes à New York » en 1950 aux éditions Anima/Animus
- Comptes-rendus des rencontres régionales « spéciales » autour du projet d'écriture
- Écrits individuels des membres du collectif
- Notes d'entrevues réalisées avec des membres du collectif et de l'ATTRueQ
- Pharand, Sophie « Le travail de rue au Québec: revue documentaire », Unité de santé publique du Centre hospitalier régional de Rimouski, 1991<sup>14</sup>
- PIaMP, « Une génération sans nom, ni oui. Actes du colloque sur les jeunes de la rue », Montréal, 1994
- Plans et notes de formation sur le travail de rue
- Projet de conférence sur le travail de rue présenté au colloque « Un Québec fou de ses enfants », 1992
- Réponses d'équipes de travail de rue au questionnaire proposé par le collectif à propos de leur pratique
- Verbatimes des trois rencontres du collectif tenues en juin, août et décembre 1995
  
- Plusieurs autres sources ont été répertoriées sans avoir été colligées:
  - Articles de presse
  - Code d'éthique de l'ATTRueQ
  - Comptes-rendus des rencontres régulières des régionaux et du national de l'ATTRueQ
  - Documents de présentation et de réflexion produits par des organismes
  - Énoncés de conférence
  - Études réalisés sur le travail de rue ainsi que sur les réalités des jeunes
  - Monographies internationales
  - Projets et demandes de subvention
  - Rapports d'activités
  - Rapports d'évaluation de projets de travail de rue
  - Travaux collégiaux et universitaires sur la pratique

---

<sup>14</sup> Nous vous suggérons de consulter la bibliographie de cette revue documentaire pour identifier des lectures sur les sujets connexes au travail de rue.